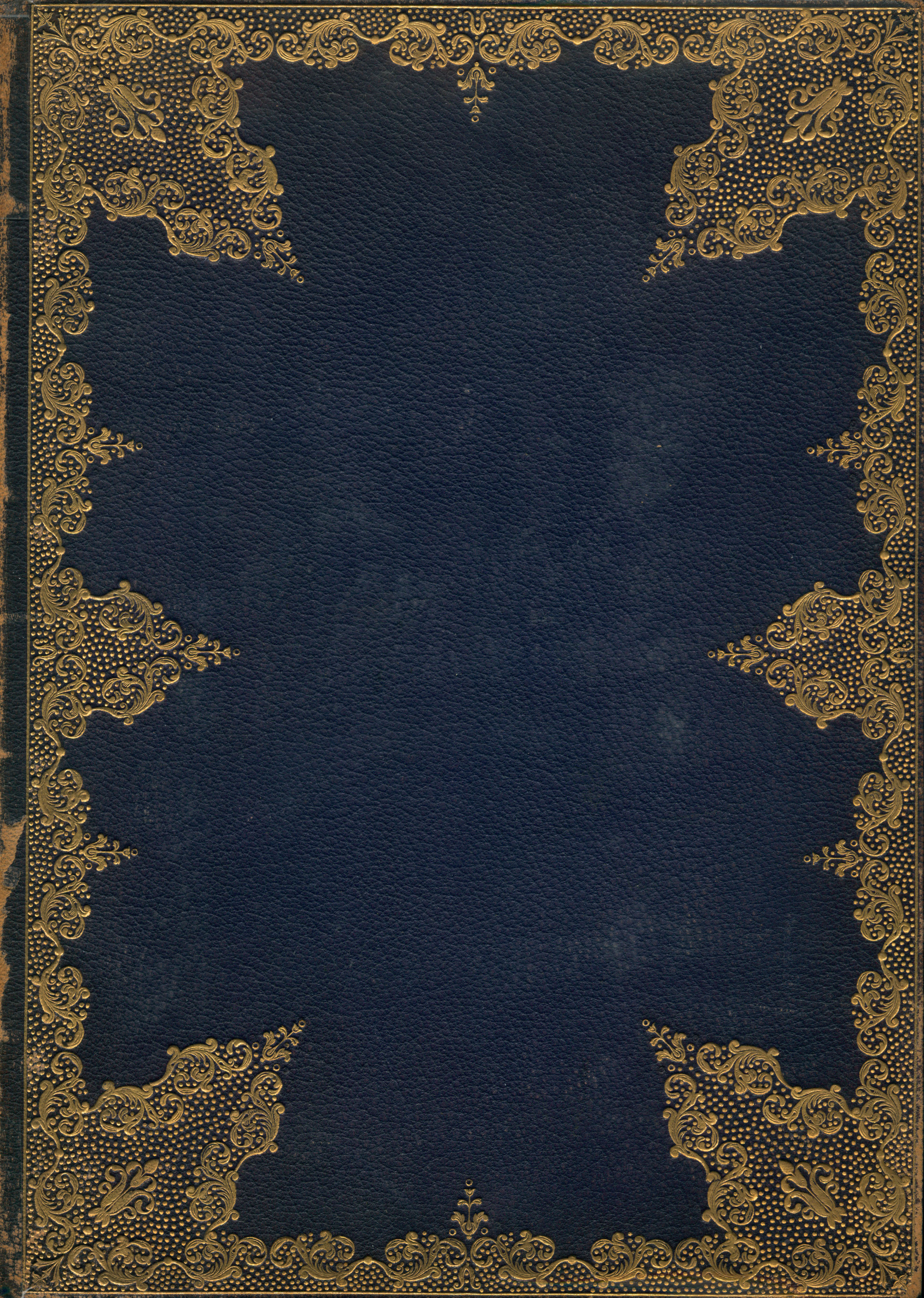
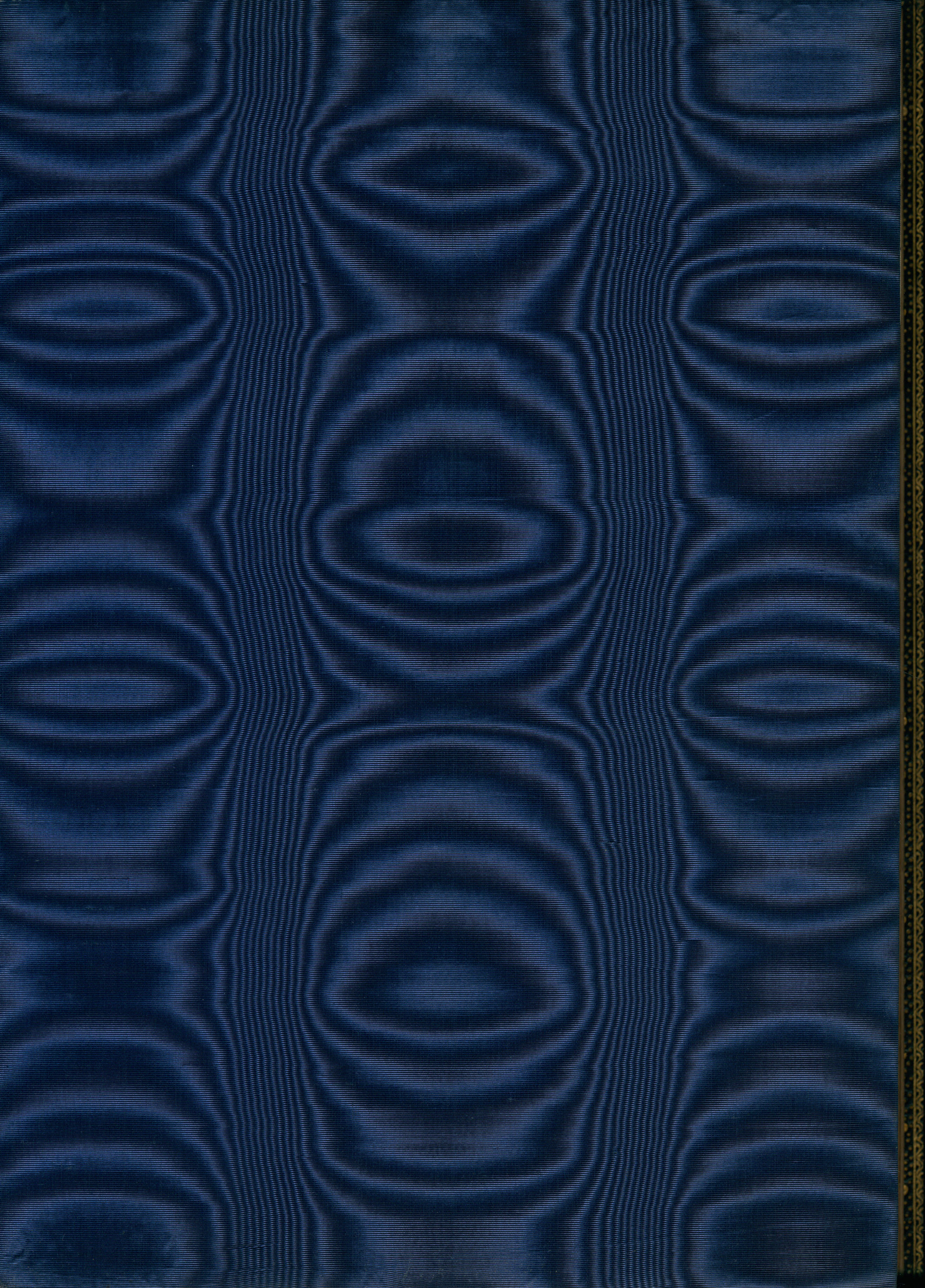
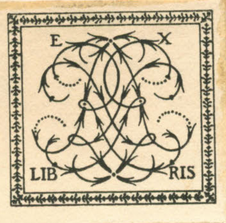







E X
LIB RIS

LA

RELIURE FRANÇAISE

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

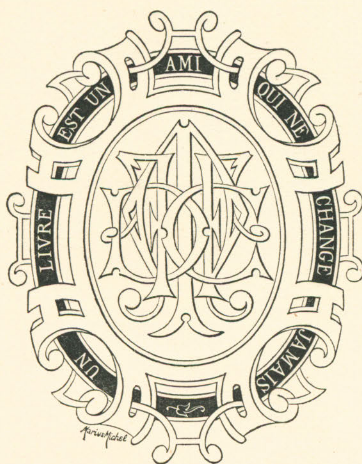
LA
RELIURE
FRANÇAISE

DEPUIS L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

MM. MARIUS MICHEL

RELIEURS-DOREURS



PARIS

DAMASCÈNE MORGAND & CHARLES FATOUT

LIBRAIRES

55, PASSAGE DES PANORAMAS

M DCCC LXXX

Nous avions formé depuis longtemps le projet de faire une Étude sur la Reliure française au point de vue artistique; les encouragements qui nous ont été donnés nous ont décidés à le mettre à exécution. Le bienveillant accueil que nous avons trouvé en faisant des recherches dans les Bibliothèques publiques et particulières nous a soutenus dans l'accomplissement de notre travail. Nous avons puisé aux premières la plus grande partie de nos modèles anciens, et demandé aux secondes les œuvres des Maîtres du dix-huitième

siècle, qui doivent à l'ardeur des bibliophiles leur révélation récente.

Nous prions toutes les personnes qui, après nous avoir permis d'admirer leurs collections, ont enlevé à notre tâche ce qu'elle avait de difficile par l'amabilité qu'elles ont mise à nous en confier les plus précieux trésors, de recevoir ici le témoignage de notre reconnaissance et de nos remercîments.

Janvier 1880.

LA

RELIURE FRANÇAISE

I

XPOSER les qualités que l'on doit demander à une Reliure pour être bien faite, et non faire un « Manuel », tel a été notre but dans ce premier chapitre. Nous passerons donc le plus rapidement possible sur cette première partie un peu aride et ingrate avant d'aborder l'histoire artistique et chronologique de la Reliure, industrie dans laquelle la France a promptement conquis la première place et s'y est maintenue avec une telle supériorité que nulle autre nation n'a pu depuis trois siècles parvenir à la lui disputer.

Les bibliophiles, en s'intéressant chaque jour davantage à la Reliure, sont devenus plus difficiles à satisfaire, et l'honneur des progrès accomplis ces dernières années leur revient pour une très-grande part. Puis, le nombre des bons Relieurs augmentant avec celui des amateurs, la rivalité ou pour mieux dire l'émulation a eu pour résultat de donner

naissance à des œuvres tout à fait remarquables. Nous nous sommes donc proposé dans cette Étude, destinée aux bibliophiles, d'augmenter l'étendue de leurs connaissances en matière de Reliure proprement dite, et de leur donner pour la décoration des livres la facilité de reconnaître à première vue l'époque à laquelle appartient une reliure quelconque qui leur tomberait sous les yeux.

Entrons immédiatement en matière, en suivant autant qu'il se peut l'ordre du travail.

Le livre vient d'être collationné, il est reconnu complet. Les lavages, encollages, restaurations, retouches ont été faits par une main expérimentée et discrète. Le voici dans l'atelier du Relieur.

Le livre sera replié avec soin et interfolié si l'on a la moindre crainte sur l'état ou la qualité de l'encre. Les encres mauvaises déchargent toujours, que le livre soit d'impression ancienne ou récente; l'encollage même, qui semblerait devoir les fixer, ne le fait que d'une façon imparfaite. Il sera alors battu légèrement par petites fractions, un peu plus sur les marges que sur le texte; les papiers à la forme ayant presque toujours les bords extrêmes plus épais, donnent des témoins plus forts que le centre de la page, puis le volume très-légèrement « *pincé* », plus mince sur le devant, a un aspect plus agréable.

On abîme un livre en le battant trop, en faisant revenir à fleur du papier les caractères, qui cessent d'être nets; l'encre est écrasée, le papier lissé sans grain a perdu tout son charme. Nous ne parlerons pas du laminoir, qui ne doit jamais toucher un livre ancien ou une édition de luxe.

Dans certaines éditions modernes on ne manquera pas de

joindre à la reliure le papier de brochure. La couverture est souvent ornée d'un dessin qui ne se trouve pas reproduit dans le courant du volume, et si le livre est illustré, l'œuvre du dessinateur devient incomplète. Ce cas est assez fréquent à l'époque du Romantisme, et ces dessins de couvertures sont souvent du plus vif intérêt.

Les gravures, placées bien dans leur ordre, ne seront jamais battues. Des relieurs, que nous ne nommons pas pour ne pas désobliger des confrères dont les œuvres sont pleines de bonnes qualités, n'ont perdu que depuis peu de temps cette déplorable habitude. Que d'épreuves superbes sont ainsi devenues médiocres, sinon mauvaises ! La pointe fine et élégante des maîtres du dix-huitième siècle ne peut surtout résister à ce barbare traitement.

Ajustée, mise à la grandeur, la gravure ne doit pas être collée au fond, elle doit être retenue à sa place à l'aide d'une petite bande de papier très-résistant appelée onglet, dont la première moitié est collée à la gravure et la seconde au cahier ou à la feuille, de façon à pouvoir être prise à la couture. Bien entendu, la gravure est descendue au fond même du livre, et non pas seulement collée au bord de cet onglet. Ce travail est long, difficile lorsqu'il y a de nombreuses gravures; mais un livre n'est bien qu'à cette condition. On n'a pas ainsi le désagrément de le voir s'ouvrir complétement dans les pages de texte, et beaucoup moins profondément si plusieurs planches se trouvent réunies auprès les unes des autres. Lorsqu'une ou deux pièces manquent dans un volume, il faut, si l'on désire l'avoir relié de suite, recommander au relieur de laisser un petit onglet à la place qu'elles devront occuper; mais rien n'abîme plus

une reliure que ces adjonctions de Suites que l'on a pris la coutume de faire après coup. Cette malheureuse habitude est devenue, chez certains collectionneurs, une véritable manie; ces amateurs ne devraient jamais donner à leurs livres d'autre enveloppe que le classe-feuille à tringle des négociants; ils pourraient au moins s'offrir chaque matin le plaisir de faire passer leurs gravures d'un exemplaire dans un autre.

Le livre sera cousu sur nerfs; cela n'est pas indispensable pour les volumes très-minces, mais cela est toujours préférable, l'idéal de la Reliure étant à notre avis que si, pour un motif quelconque, accident ou caprice, le livre devait être dérelié, il se retrouve autant que possible intact, sans blessures dans les fonds. Si avec cela les marges ont été respectées, l'exemplaire peut redevenir aussi beau, tandis qu'un livre mal relié est à peu près perdu.

Les beaux exemplaires des ouvrages du dix-huitième siècle, si recherchés aujourd'hui, sont très-rares parce qu'ils ont été pour la plupart massacrés à la reliure. Une reliure est un habit; si riche que soit un vêtement, il a d'abord et surtout pour but la conservation du livre.

Que le corps d'ouvrage soit serré, solide, « *bien compris* », comme celui des livres du dix-septième siècle, mais avec plus de fini et d'élégance. C'est en s'inspirant de la manière de faire de cette époque que le doyen des bons Relieurs modernes, M. Trautz-Bauzonnet, s'est acquis une réputation aussi grande que légitime. Il s'est attaché surtout, et avec raison, à conserver à la reliure cette solidité de corps d'ouvrage qui a fait de tout temps la renommée des vieux artistes français, dont la tradition, un instant brisée après

Derome par la tourmente révolutionnaire, fut reprise par Thouvenin et continuée par Bauzonnet; il a su se garder de la pernicieuse influence qu'a exercée Capé sur la Reliure moderne par une recherche d'extrême élégance qui paraît l'avoir seule préoccupé, dans ces reliures si élégantes mais si fragiles qu'après vingt années seulement d'existence beaucoup d'entre elles sont déjà fatiguées, presque mortes avant d'avoir vécu. M. Trautz semble aujourd'hui à la plupart d'entre nous, par l'irrégularité de sa dorure, un artisan d'un autre âge, égaré au dix-neuvième siècle; mais s'il a les défauts des anciens, il en a aussi bien souvent les charmes [1].

D'autres relieurs, non sans talent, au lieu de remonter aux sources mêmes, ont copié, contrefait sa reliure, exagérant les légers défauts dont personne n'est exempt, sans parvenir à s'assimiler ses grandes qualités.

Lorsqu'on étudie un objet d'art quel qu'il soit, ancien ou moderne, c'est pour s'en inspirer; il faut bien se garder de le copier servilement; il n'y a pas d'art là où il n'y a pas de personnalité !

Le plus difficile en reliure, comme en toute chose de ce monde, c'est de garder le juste milieu. On faisait en général, il y a vingt ans, deux genres de reliures : les unes lourdes, grossières, en même temps que flasques et molles, trop lâches de corps d'ouvrage, mais solides en réalité quand elles étaient cousues à nerfs; les autres élégantes, finies en ce qui frappait les yeux, solides en apparence, mais aussitôt brisées qu'ouvertes. « Il nous faut, dirent avec raison les bibliophiles, des volumes de construction plus sérieuse. »

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, la mort a enlevé notre excellent confrère, en novembre 1879.

On se mit donc à coudre les volumes à nerfs et, revenant aux méthodes primitives, à coller des parchemins sur les dos, qui devinrent solides, résistants, et conservèrent la souplesse nécessaire, la couture soignée permettant aux cahiers de se développer régulièrement et sans fatigue au moment de l'ouverture, puis le parchemin forçant le dos à reprendre sa forme quand on refermait le livre. Il ne restait plus qu'à perfectionner les détails : on était rentré dans la bonne voie. On faisait bien; on voulut faire mieux, plus dur encore. L'amateur faisant autorité, il fallait le satisfaire, et le relieur de coller papier sur papier, de tendre outre mesure les ficelles qui maintiennent les cartons. « Plus dur encore! — Mais ne craignez-vous pas que le volume ne s'ouvre plus? — Allez toujours! » L'amateur, enfin satisfait, emporte en triomphateur la reliure qu'il a rêvée[1].

Voyez-le montrer à un visiteur un livre de sa bibliothèque; il le saisit de la main droite, puis de la gauche presse fortement, plus fortement encore l'extrémité du dos : la coiffe résiste, un sourire de satisfaction illumine son visage. Il place alors le volume sur la table, et au lieu d'entendre ce choc sonore et agréable à l'oreille que produit une bonne vieille reliure en se posant d'elle-même bien à plat, vous voyez avec surprise le livre tourner sur lui-même. « Regardez, s'écrie l'amateur, comme il est ovale! comme il fait l'œuf! » Enfin le livre s'est arrêté. Il soulève alors avec

[1] L'amateur savait-il que, pour arriver à contenter cette exigence outrée, on n'allait pas hésiter à employer un procédé barbare, qui consiste à tremper de longues heures le dos de colle pour frotter ensuite les cahiers, réduits à l'état de pâte, avec un instrument *de fer?* Le dos devient alors un bloc, un monolithe de carton-pierre; mais les fonds, que sont-ils devenus? Ils sont coupés, détruits!

un effort affecté le carton, qui consent à se lever de quelques centimètres. « C'est du délire, hein, mon cher! Quelle reliure! Il n'y a décidément que maître X... qui vous bâtisse un livre comme cela! — Mais, faites-vous observer, c'est un livre. — Et un fameux! il n'y en a que deux exemplaires de connus. — Pardon, ajoutez-vous timidement, je voulais dire : Puisque c'est un livre, ne devrait-il pas s'ouvrir? »

Malheureux! qu'avez-vous fait? Le bibliophile vous jette un regard indéfinissable : vous êtes pour lui un homme jugé; vous ne serez jamais qu'un profane, indigne d'apprécier une reliure bien faite. Le but a été dépassé, et si l'on persévère dans cette manière, d'ici deux ans le comble de l'art sera de faire un livre qui se ferme, mais ne s'ouvre pas. Que le dos soit ferme et la coiffe résistante, rien de mieux! que le livre soit plutôt bombé que creux au milieu, très-bien! qu'il reste fermé et ne bâille pas, parfait! Mais cela ne constitue pas les seules qualités que l'on doit exiger d'une reliure, et c'est surtout dans ce qui échappe à un premier examen qu'il faut se montrer difficile.

Toutes les opérations successives du corps d'ouvrage devront être faites lentement, c'est-à-dire en laissant un intervalle de plusieurs jours, quelquefois même de plusieurs semaines, entre chaque partie du travail. Le livre en cours d'exécution ne doit jamais être abandonné à lui-même; il faut toujours qu'il soit pressé ou chargé. C'est ainsi que l'on obtient une reliure bien en main et pas soufflée. Telle reliure, charmante derrière une vitrine, ne supporte pas l'examen; dès que l'on y touche, on s'aperçoit qu'il n'y a le plus souvent que l'enveloppe, l'épiderme, et au-dessous, rien.

Il faut veiller à ce que le volume soit rogné d'équerre,

en laissant toujours des témoins s'il n'a jamais été relié (dans le cas contraire, il faut se borner à corriger sans chercher la perfection des tranches), le respect absolu des marges étant le premier des soins. La gouttière donnera à l'œil la répétition de la rondeur du dos qui doit être seulement demi-rond. La grosseur des cartons sera proportionnée au format; les chasses seront bien égales; trop grandes, le livre prend l'apparence d'une boîte; trop petites, la tranche ne serait plus isolée, protégée; la reliure semblerait fatiguée et tombée. Les mords devront être francs, nets, offrant au carton une place qui lui permette de fonctionner sans saillir ni rentrer. La construction d'une reliure exige des soins de tous les instants; tout est détail, mais tous les détails sont également importants.

Le maroquin, dont la couleur sera claire ou foncée, triste ou gaie, selon la nature de l'ouvrage, ne doit pas être trop aminci; cela enlève toute solidité aux angles qui supportent à eux seuls presque tout le frottement.

Une reliure artistique n'est pas un paroissien ordinaire que l'on use et renouvelle comme un objet de toilette; elle doit donc être comprise d'une tout autre façon, et il ne faut pas trop sacrifier à l'élégance!

Le livre fini doit être brillant, plus ou moins écrasé selon les goûts, mais laissant voir le grain du maroquin qui doit avoir conservé le même aspect dans toutes ses parties et ne pas avoir été fatigué.

Le véritable amateur ne manque jamais d'ailleurs d'exercer une surveillance judicieuse sur la confection de son livre, et d'exiger que toutes ces conditions de premier ordre soient scrupuleusement remplies. Puis, quand viendra le

moment de le décorer, il aidera au bon résultat en faisant dans les bibliothèques publiques des recherches de modèles, ou, s'il est l'heureux propriétaire de belles reliures anciennes, en les confiant à son relieur, qui pourra les étudier à son aise pour les reproduire ou tout au moins s'en inspirer.

Il ne faudrait cependant pas pousser trop loin cette surveillance du travail et aller jusqu'à imiter un bibliophile connu, en envoyant dépêche sur dépêche à un artiste qu'il avait chargé de faire des dessins pour l'illustration d'un livre favori. « Je crois que le bras élevé ferait bien », disait la première missive. — « Décidément je préfère le bras plié et la main sur la poitrine », portait la seconde. Nous n'avons pas eu connaissance de la troisième; mais que dire de la quatrième : « Mettez la main où vous savez »! L'admirateur, le collectionneur des *Contes de la Fontaine* se révélait tout entier; il venait de confier au télégraphe avec une légère variante le dernier vers de l'*Anneau d'Hans Carvel!*

Le modèle de décoration une fois choisi, il reste à l'exécuter. La première des qualités de la dorure est la rectitude, la correction de l'exécution, puis le brillant, la force et l'éclat de l'or.

Tous les fers employés sur un même plat doivent être également enfoncés; mais quoi de plus contraire à la raison que de demander de la dorure également profonde dans tous les genres? Autant les fers pleins des Aldes, tous les fers donnant beaucoup d'or, gagneront en aspect, en reflets, autant les fers légers deviendront pâteux et lourds. Que demande-t-on d'abord à l'épreuve d'une gravure? De la netteté. Soyons logiques, et ayons en dorure la même appréciation. Le Gascon enfonçait-il, lui, le délicat par

excellence? Il faut donc que la dorure soit mâle et nourrie, mais non pâteuse et lourde.

Quant au choix de la décoration, nous allons dire en quelques lignes tout notre avis à cet égard. Nous prions à l'avance le lecteur dont nous choquerions les habitudes de ne voir, dans l'ardeur avec laquelle nous exprimons nos idées, que l'expression de notre amour pour notre art, la sincérité de convictions fondées sur une longue pratique de la Reliure, et des études toutes particulières de cette branche si intéressante de notre industrie nationale.

Si la fortune nous permettait de former un jour la collection de nos rêves, elle serait choisie parmi les belles impressions de tous les siècles dans des reliures de leur temps. Si nous faisions reproduire une reliure ancienne, ce serait toujours sur un livre de la même époque ou traitant de l'art de cette époque, préférant à un Antoine Vérard de 1498 richement relié au dix-huitième siècle, comme celui de la Bibliothèque nationale, un Daphnis de 1718 habillé par le même relieur, le livre du quinzième siècle eût-il cent fois plus de valeur, et des romantiques sortant des mains de Bauzonnet à des livres gothiques aussi rares que précieux sur lesquels il aurait poussé des fers du dix-septième siècle. Pour des exemplaires de choix des livres récemment publiés, nous demanderions aux relieurs une décoration nouvelle, et non des copies d'anciennes reliures, à moins que le livre ne soit une réimpression.

Les relieurs n'ont pas cherché une autre voie parce qu'ils n'y ont pas été engagés, et qu'il est de mode aujourd'hui de ne trouver bien que les reliures anciennes. Après avoir regardé avec indifférence pendant de longues années

les œuvres des relieurs anciens, on s'est pris tout à coup pour eux d'une passion folle, irraisonnée; on admire telle reliure parce qu'elle est ancienne, et l'admiration n'a plus de bornes si ce volume a fait partie de la collection d'un amateur célèbre. Il y a un choix à faire, et les anciens n'ont pas produit que des merveilles!

Certes le nombre des amateurs d'élite dont l'éducation artistique est des plus complètes augmente heureusement chaque jour; mais combien d'autres encore hésitent à payer un prix modique des œuvres que l'on couvrirait d'or si elles avaient essuyé déjà le feu des enchères!

Il est inutile de chercher, vous ne ferez pas mieux que les anciens, dit-on; mais, encore une fois, il ne s'agit pas que de faire mieux, il faut faire aussi bien qu'eux, autre chose!

Si de Thou, qui dans sa jeunesse avait connu Grolier et admiré à son aise sa merveilleuse collection de livres, de Thou, le célèbre amateur, sous le patronage duquel s'est placée avec raison la Société des bibliophiles français, avait dédaigné les recherches de décoration nouvelle des relieurs de son temps, il aurait imposé aux Èves, qui, dit-on, relièrent ses livres, la reproduction des Grolier ou des Maioli. Si plus tard Mazarin, Fouquet ou Séguier, n'avaient pas accepté la révolution faite par le Gascon; si les amateurs à la fin du dix-septième siècle n'avaient pas encouragé le genre des Boyet, tant apprécié aujourd'hui; si enfin on avait, au dix-huitième siècle, bafoué les essais des Padeloup et des Derome, nous étions condamnés aux Grolier à perpétuité! Mais ces illustres bibliophiles vivaient dans le milieu artistique de leur temps, et s'ils aimaient plus par-

ticulièrement les livres, ils s'intéressaient à toutes les branches de l'art à leur époque, et lui empruntaient l'ornementation de leurs reliures.

Il faut donc faire des choses anciennes et du temps sur des livres anciens, du nouveau sur les livres modernes.

Avant d'aborder la partie historique de la Reliure, il est indispensable de parler de la mosaïque, procédé à l'aide duquel on a obtenu des effets merveilleux.

La mosaïque doit être une application de cuir, et non une incrustation comme la marqueterie. Il se produisit, sur les couvertures où l'on a cru pouvoir employer la méthode de l'incrustation, un effet auquel on aurait dû s'attendre. Le cuir, avec le temps, se dessèche et se retire. Il resta donc entre le fond découpé et la partie incrustée un vide; le filet d'or qui cachait le raccord fut brisé promptement et détruit : le résultat final déplorable.

Le procédé d'application n'est pas non plus sans inconvénient. Les ornements terminés en pointe se décollent quelquefois, mais le remède est facile et le dessin est intact; tandis que dans l'autre méthode le dessin se détruit, les morceaux éclatent et se perdent, puis les vers trouvent des galeries toutes prêtes pour leurs promenades dévastatrices.

Quelques doreurs modernes ont tenté de placer le filet à cheval sur les deux cuirs, au lieu de contourner la mosaïque. L'intention est excellente, mais cela ne permet pas une exécution savante où l'on sente la forme venir sous l'outil; puis la mosaïque est employée forcément trop mince, le maroquin en est sans grain et ressemble autant à du papier qu'à du cuir.

L'usage de la mosaïque de cuir ne devint général qu'au

dix-septième siècle; ce n'était pas une nouveauté cependant, et nous aurons l'occasion de parler, dans le cours de cette Étude, de volumes du seizième siècle qui sont enrichis de mosaïque de cuir rapporté.

Ce fut par le procédé d'incrustation, déjà connu depuis longtemps, mais rarement employé, que maître le Gascon enrichit ses reliures de compartiments de diverses nuances; aussi elles ont beaucoup souffert du temps. Tandis que certaines de ses dorures sans mosaïque sont encore d'une fraîcheur extraordinaire, les beaux entrelacs qui forment et entourent les compartiments de couleur sont presque toujours crevassés et noirs; des morceaux entiers sont perdus. Les tentatives de restauration ont été dans un grand nombre de cas maladroites, et une partie de l'œuvre de cet artiste est ainsi à peu près détruite. On ne saurait trop déplorer qu'il n'ait pas connu le procédé d'application, qui nous aurait conservé intactes toutes ses œuvres ravissantes.

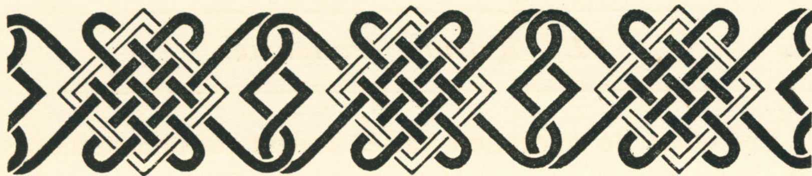
Le procédé d'application date de la fin du dix-septième siècle; on commençait à employer le cuir aminci pour les pièces du titre, qui tranchaient ainsi sur le maroquin de la couverture.

Les mosaïques du dix-huitième siècle furent faites par cette nouvelle méthode chez les Padeloup, les Derome, les Dubuisson, etc.; l'incrustation des cuirs ne se retrouve plus guère que dans les productions baroques des Monnier et sur les couvertures à découpages, où l'on mélangea aux maroquins l'écaille, le talc, les papiers métalliques : essais bien vite abandonnés, et qui ne donnèrent que des œuvres du plus mauvais goût.

Les effets de coloration variée étaient presque toujours obtenus dans les ornements de la Renaissance à l'aide d'une pâte-vernis liquide, dont l'éclat et la fraîcheur devaient être merveilleux à l'origine. Avec le temps, ces entrelacs, ces arabesques se fendillaient, éclataient; et comme la pâte formait une couche assez épaisse, les cassures aux arêtes vives blessaient les livres voisins en bibliothèque.

On a connu aussi de bonne heure, pour obtenir des couleurs sur des veaux, l'emploi des acides mordants. Ce procédé, avec lequel on fit au dix-huitième et au dix-neuvième siècle tant de plats imitant le marbre, les agates, est une invention diabolique; le cuir, brûlé, désagrégé, ne tarde pas à tomber en poussière. Les veaux dits racinés eurent moins à souffrir, les acides employés étant très-étendus d'eau. Ce sont, du reste, des procédés de reliure courante, et il ne fut jamais rien fait de sérieux de cette manière.





Motif de bande. — Époque de Louis XII.

II

Nous avons hésité entre la méthode chronologique par règne et de grandes divisions par siècles. Voici les raisons qui nous ont fait donner la préférence à la première méthode :

Sous le régime monarchique, tout vivait, gravitait autour du souverain; les plus belles reliures lui étaient offertes, et, s'il en faisait faire lui-même, il les envoyait en présent aux souverains étrangers, ou les donnait en cadeau à ses favoris ou à ses maîtresses.

Quelques grands personnages, des particuliers, comme Grolier ou de Thou, firent exécuter de superbes ouvrages; mais sortent-ils d'autres mains que celles des relieurs du Roi sous le règne duquel ils ont vécu ?

La direction artistique donnée ou acceptée par le prince fut toujours une loi pour les courtisans.

Puis les siècles, considérés au point de vue des arts, ne sont pas tous d'égale longueur. Le seizième siècle, le siècle de la Renaissance, commence au règne de Charles VIII pour finir à la mort de Henri IV, un peu plus tard même; il dépasse ainsi les limites permises en arithmétique, tandis que le dix-huitième siècle ne commence qu'en 1715 pour finir à la Révolution de 1789. De là des confusions.

Reliure monastique.

Motif emprunté à l'ornementation typographique.



Il est évident que l'on ne cessait pas brusquement au lendemain de la mort du Roi, pas plus qu'au passage d'un siècle à un autre, de décorer les reliures comme on le faisait la veille; mais le changement même amenait des aspirations nouvelles, les recherches faites par les artistes pour les satisfaire donnaient naissance à une autre mode : la mode, cette souveraine dont les livres ont dû, comme tous les objets de luxe, subir la puissance.

L'imprimerie vient d'être découverte! « Rien ne « saurait peindre, dit M. Henri Martin, l'allé- « gresse avec laquelle le monde littéraire célébra « ce don du ciel; on comprenait universelle- « ment la grandeur des résultats immédiats de « l'imprimerie, si l'on ne prévoyait pas encore la « portée indéfinie de ses conséquences indirectes; « chacun proclamait que la multiplication des « livres et l'abaissement de leur prix allaient faire « la science toute à tous. Les matériaux de la « connaissance humaine, les traditions religieuses « et historiques allaient appeler invinciblement le « libre examen et l'exercice illimité de la raison « et de la conscience de tous. L'esprit humain, « éveillé, sollicité, fécondé partout et toujours « par la diffusion des instruments scientifiques, « allait développer une puissance de création « incessante et progressive, dont rien, dans les « âges écoulés, ne pouvait donner la moindre « idée. »

Avant la fin du quinzième siècle, les presses des imprimeurs célèbres avaient déjà répandu tous les chefs-d'œuvre de la littérature latine, plusieurs de ceux de la littérature grecque, et les œuvres de Pétrarque, de Boccace et de Dante avaient été plusieurs fois imprimées.

On estime à treize mille environ les éditions du quinzième siècle : il y avait de la besogne pour les relieurs.

Mais à ces premiers moments, qui savait relier, en dehors des monastères où travaillaient ces artistes infatigables qui nous ont laissé tant de merveilleux manuscrits, dans lesquels la science du calligraphe et du peintre enlumineur est poussée à un si haut degré de perfection?

Les premiers livres imprimés furent des livres religieux; les connaissances que les moines avaient acquises en faisant leurs Heures et leurs Missels, la nature même des ouvrages allaient faire d'eux les premiers Relieurs. Aussi les plus anciens monuments de l'imprimerie diffèrent-ils peu, quant à la reliure, des manuscrits.

Les cahiers sont cousus sur des nerfs formés de lanières de cuir de porc, dont les extrémités retiennent les ais de bois biseautés qui protégent le livre. Ces nerfs varient à l'infini, quant au nombre et à la disposition; beaucoup sont formés de deux lanières ou cordes accolées de diverses matières. Quelquefois, sur le même dos, ceux du milieu sont doubles et ceux des extrémités



Reliure monastique.

Motif emprunté à la sculpture de pierre.

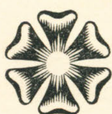
simples; exceptionnellement, les doubles et les simples alternent.

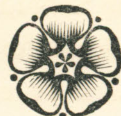
Recouverts de peau de truie, de vélin, de parchemin, et plus tard de veau et de maroquin, ces volumes s'apprêtent à traverser les siècles.

Les plus précieux sont protégés par une autre enveloppe de velours ou de riche étoffe.

Presque tous ont des fermoirs; quelques-uns, des attaches, cuir et métal; le plus grand nombre, de simples rubans.

Les outils à gaufrer le cuir étaient employés, avant la découverte de l'imprimerie, par les ouvriers selliers, écriniers, fabricants de plastrons, de cuissards, de ceinturons, etc. Ils n'étaient pas de cuivre comme aujourd'hui, mais de fer; de là le nom de fers à gaufrer ou à dorer qui est resté aux instruments avec lesquels on couvrait les cuirs de dessins divers.





Premiers fers.

On se servit d'abord d'un très-petit nombre de motifs, presque toujours des fleurons ou des roses gothiques. Ils étaient placés dans les angles; souvent aussi, répétés de distance en distance, ils simulaient, par leurs formes et les endroits où ils étaient poussés, des têtes de clous. Quelquefois on les trouve en semis, tantôt libres, tantôt dans des losanges de filets. Ce genre de décoration s'appliquait

à tous les objets pour lesquels on employait le cuir, coffrets, harnais ou livres.

Les ornements dont ceux-ci furent ensuite décorés, soit en bandes, soit en fonds, sont empruntés au style gothique, et plus tard aux gravures sur bois du texte. En Allemagne, on excella dans ce genre de reliure dite « Reliure monastique », et l'on conserva plus longtemps que partout ailleurs ce genre de décoration sans or, appelé aussi quelquefois gaufrure.

Ce fut au moment même où l'on abandonna en France ce mode de reliure qu'il atteignit, de l'autre côté du Rhin, à son apogée. On ne saurait reprocher aux Relieurs allemands de s'être attardés en arrière, car les dessinateurs auxquels ils faisaient des emprunts pour leurs plus belles couvertures appartenaient à la grande école allemande; ils reproduisaient les motifs d'Albert Durer, de Sebald Beham, de Hans Holbein!

Les belles Reliures monastiques françaises furent exécutées sous le règne de Louis XII et dans les premières années du règne de François Ier; elles appartiennent à ce style fleuri ou flamboyant dont notre terre de France a gardé tant de merveilleux spécimens, qui montrent à quel point notre art national était vivace et florissant à l'époque de la Renaissance italienne.

Ces ornements étaient exécutés à l'aide de fers répétés, de plaques à combinaisons ou de larges roulettes gravées d'une façon très-remar-



Reliure monastique.

Motif emprunté à l'ornementation des manuscrits.

quable. En soulevant le velours qui recouvre les plus importantes reliures de ce temps, on découvre des merveilles, véritables révélations pour les amateurs qui n'ont jamais vu de ces volumes que ceux qui sont restés exposés au contact de l'air.



Reliure monastique.





Motif emprunté à l'ornementation typographique.

La gravure est traitée d'une façon toute particulière, tenant le milieu entre le champ levé et la médaille; les figures, les ornements ont un charme, un modelé extraordinaire, plus grand encore à cause de leur relief que celui des entourages de texte. Il semble, quand on suit d'un œil attentif les dessins dont ils sont couverts, que l'on voit se dérouler sous le regard, réduites à proportions de bijoux, ces œuvres ravissantes des « tailleurs d'images », des « maîtres des pierres vives », qui élevaient à Rouen la charmante église de Saint-Maclou, construisaient pour Georges d'Amboise la splendide demeure de Gaillon, pendant qu'à l'autre extrémité de la France des artistes, également français, couvraient de sculptures l'église que Marguerite d'Autriche faisait élever à la mémoire de son mari, à Brou, près de Bourg en Bresse.

La Bibliothèque nationale, celle de Sainte-Geneviève, les Bibliothèques de Rouen et de Troyes, où l'on porta pendant la Révolution une grande partie des volumes que possédaient les nombreux couvents de la Cham-

pagne, renferment beaucoup de belles Reliures monastiques.

Les Reliures royales du quinzième siècle sont en très-petit nombre. Les livres aux armes de Charles VIII sont d'une rareté extrême; ce prince aimait cependant les livres, et, après l'expédition d'Italie, il rapporta de Naples la meilleure partie de la bibliothèque du roi d'Aragon.

Les volumes aux armes de Louis XII sont aussi fort peu nombreux; les armes ne sont pas seulement centrales, elles se trouvent ainsi que l'écu de France répétées un certain nombre de fois sur le plat. Voir, à la Bibliothèque nationale, *De Parrhisiorum urbis laudibus*. Paris, 1514; in-4° aux armes du Roi et d'Anne de Bretagne, avec les emblèmes de porc-épic. Cette Reliure est française. Le volume aux armes de Louis XII, que l'on peut admirer dans une des vitrines de la Bibliothèque Mazarine, est également relié en France.

Mais le *Poëme latin d'Andrelinus,* écrit en l'honneur du Roi, que possède la Bibliothèque nationale, fut relié en Italie, probablement à Venise, car les fers dont cette reliure est ornée sont des motifs vénitiens; elle ne porte pas d'armes, mais la devise du Père du peuple : *Cominus et eminus.*

Il est assez étrange que l'on trouve aussi



Reliure monastique.

Motif emprunté à la sculpture sur bois.

Reliure monastique.



Motif emprunté à l'ornementation des manuscrits.

peu de volumes à la marque de ce prince; l'amour de Louis XII pour les livres était une tradition de famille, et il fit entrer à la « librairie » de Blois, à la suite de la conquête du Milanais, une partie des volumes rassemblés par les Visconti et les Sforza[1]. Il acheta la bibliothèque du fameux amateur de Bruges Louis de la Gruthuyse, qui avait réuni une grande quantité de splendides manuscrits, et fit également porter à Blois cette collection, que François Ier rapporta dans la suite au palais de Fontainebleau.

Nous avons vu assez souvent des reliures monastiques signées : Un tel *me ligavit,* ou *alligatus est ab.* Une des plus anciennes qui porte ce renseignement sur le Relieur est le « Saint Jérôme, *Epistolæ* », à la Bibliothèque nationale, à laquelle il faut toujours revenir quand il y a quelque chose de rarissime à signaler. Beaucoup de moines allemands signèrent leurs œuvres, et il n'est pas de bibliophile qui n'en ait vu quelques-unes.

Dernièrement encore, un de nos jeunes amateurs nous montrait un *Traité de Règles monacales,* volume portant transversalement cette inscription en caractères gothiques : *Jacobus Gobelt me ligavit.* Voilà qui est clair. Malheureusement ces reliures sont peu importantes. Mais comment affirmer que Roffet, dit le Faulcheur, était relieur? On sait seulement d'une façon certaine qu'il fut libraire. Nous croyons qu'il y eut au même

[1] Voyez Th. Mortreuil, *la Bibliothèque nationale.*

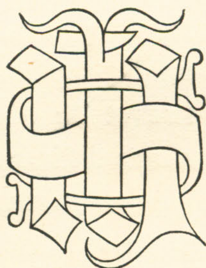
temps deux Roffet. L'un, Pierre Roffet, dit le Faucheur, fut seulement libraire; ce fut pour lui que Geoffroy Tory imprima en 1532 l'*Adolescence clémentine*, de Cl. Marot. L'autre, Estienne Roffet, travaillait vers 1538 pour François Ier comme peintre enlumineur. Dans un Livre de comptes, on donne également à Estienne le surnom de le Faulcheux, le titre de libraire et relieur du Roi, et l'on dit qu'il avait « la permission de vendre des livres ». Nous pensons donc que son talent de dessinateur lui permit de faire exécuter sous sa direction la reliure et la dorure des livres que François Ier fit relier en France, mais qu'il ne fut personnellement pas plus relieur ou doreur que libraire [1].

Le brevet de libraire a compris pendant plusieurs siècles des industries qui ne semblent pas, au premier abord, se rattacher à la librairie. Que les peintres enlumineurs aient été obligés de prendre des brevets de libraire, cela s'expliquerait à la rigueur; mais tous les peintres, verriers ou autres, en étaient là, et en plein dix-septième siècle Lesueur fut obligé de prendre un brevet de libraire! Cela rend les recherches et les affirmations difficiles! Ces questions resteront impossibles à éclaircir. Qui saurait, parmi les amateurs de 1900, que la partie artistique des reliures signées Lortic, la dorure, est l'œuvre de MM. Wampflug ou Maillard, comme celle des volumes sortis des ateliers des Capé, des Duru, est l'œuvre de Marius Michel père, s'ils n'avaient signé quelques volumes?

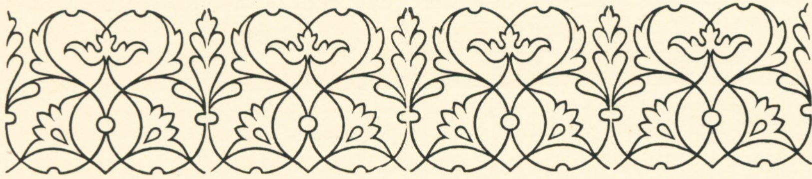
[1] Ce fut chez un autre membre de cette famille, le libraire Jacques Roffet, que se vendit, seize ans plus tard, l'un des plus beaux livres du seizième siècle : *la Nouvelle et Joyeuse Entrée du roi Henri II à Paris, le 16 juin 1549*. Les planches qui ornent ce livre sont, dit-on, l'œuvre de Jean Cousin. — Voir aux Notes d'autres détails sur Roffet ou Roffect.

Au quinzième siècle et pendant une partie du seizième, les livres portent souvent des clous d'un haut relief destinés à empêcher le frottement et l'usure des plats; cet usage fut abandonné lorsque l'on devint forcé, les bibliothèques s'augmentant de jour en jour, de mettre les volumes en rayons [1]. On prit alors l'habitude de placer le titre sur le dos du livre au lieu de le mettre sur le plat, comme on l'avait fait jusqu'alors. Les riches reliures furent les dernières pour lesquelles on adopta le nouvel usage, car, en leur qualité d'objets d'art et de luxe, elles étaient exposées à plat sur des tablettes spéciales.

[1] Ces clous représentent souvent des figures humaines, têtes de lion, etc.



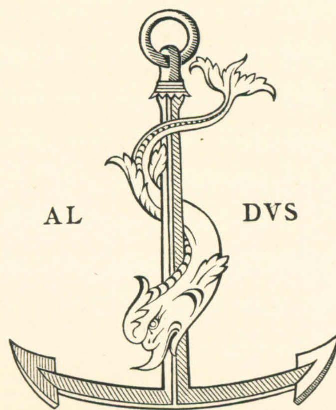
Monogramme du Christ sur une Reliure monastique.



Bande italienne.

III

Pendant que nous étions encore en France aux Reliures monastiques, les Italiens avaient déjà trouvé une voie nouvelle pour la décoration des livres. Dès les premières années du seizième siècle, les Aldes, qui avaient probablement joint à leur imprimerie un atelier de Reliures, ou tout au moins en faisaient exécuter sous leur direction, se servirent pour l'ornementation extérieure de motifs typographiques.



Ancre Aldine.

On peut même y rencontrer souvent l'ancre Aldine, leur marque.

4

Venise, que ses relations commerciales avaient mise en rapport avec les peuples du Levant, attira chez elle un grand nombre d'ouvriers grecs et arabes. Ces artisans habiles apportèrent avec eux leurs procédés de décoration.



Détails d'une Reliure vénitienne.

Beaucoup d'objets d'art, de verrerie surtout, industrie dans laquelle les Vénitiens excellèrent, sont couverts de motifs dont la construction géométrique accuse l'origine arabe, et qui sont la réduction de dessins de revêtements céramiques de mosquées célèbres. Ces ornements, les Aldes les copièrent presque sans changement, et nous les retrouvons sur les volumes sortis de leurs presses.

Ces emprunts furent très-goûtés en Italie, et nous voyons encore en 1546 un volume avec empreintes de médailles antiques dont les bandes sont absolument semblables à celles des Reliures dites « à recouvrements ».

Invariables comme la religion du Prophète, les ouvriers arabes ou turcs font encore aujourd'hui des reliures à recouvrements; mais l'ornementation est grossière. Les relieurs des Califes de Cordoue et des grands Sultans de Constantinople renieraient leurs descendants.

On peut juger, par les spécimens que nous avons dessinés d'après les motifs les plus purs des

reliures italiennes et françaises de l'époque de François Ier, à quel point l'influence de l'art arabe a été considérable sur l'ornementation typographique, et par suite sur la décoration extérieure des livres. Ainsi la bande qui sert d'en-tête à ce chapitre est un motif de céramique relevé à Constantinople, appliqué à des broderies vénitiennes, donné comme modèle dans un livre d'Andrea Guadagnino, aussitôt copié par les doreurs italiens, et bientôt après par les relieurs français.



Fleuron des Aldes.

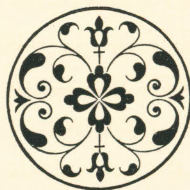
Venise fut pour l'Italie l'école de la Reliure, et les motifs en plein or des Aldes servirent de remplissages dans les premières Reliures à entrelacs. En effet, ils ne se contentèrent pas d'employer ces ornements en bandes ou en milieux; ils décorèrent les couvertures d'entrelacs, d'abord très-simples et sévères, sur lesquelles les fers ont encore une importance considérable; mais rapidement ces entrelacs devinrent de plus en plus compliqués, et les fers passèrent au rôle d'accessoire. Nous verrons bientôt que ce fut à ces innovateurs heureux que Grolier, alors en Italie[1] comme trésorier général du duché de Milan et en relations d'étroite amitié avec les Aldes, confia les livres qui lui furent offerts à cette époque par ces imprimeurs célèbres.

[1] Voir l'ouvrage de M. Leroux de Lincy.

Le grand bibliophile posséda toute une série de ces reliures aldines sur des livres du petit format in-8° si connu des amateurs. Ce sont souvent de petits chefs-d'œuvre; nous en donnerons une dans le chapitre suivant, en traitant des différents styles d'ornementation employés pour J. Grolier. Nous étudierons par la suite quelles transformations subirent les fers de plein or, tout en conservant dans leurs contours la marque indéniable de leur origine.

En résumé, les Reliures aldines méritent à tous égards la faveur dont elles jouissent auprès des amateurs éclairés. Généralement sobres, elles sont, malgré cela, d'un excellent effet décoratif; les plus simples même, aux doubles filets noirs avec fleurons aux angles et au centre, sont d'un goût parfait.

La maison des Aldes, où les illustrations de la science, de la littérature et des arts se donnaient rendez-vous, pouvait seule imprimer aux relieurs qu'elle employait une direction artistique aussi élevée.



Fleuron des Aldes.



Motif de bande. — Époque de François Ier.

IV

Les Reliures de François Ier que possèdent les bibliothèques publiques sont presque toutes dans le goût italien. C'était, à cette époque, une mode, une fureur pour tout ce qui nous venait de l'autre côté des Alpes. La France allait cependant, dès la fin de ce règne, produire des œuvres bien supérieures par leur incomparable élégance et la variété de leur composition.

La marque de François Ier était une salamandre avec cette légende : *Nutrio et extinguo*. Elle lui avait été donnée dans son enfance par son gouverneur Boisy [1]. Le sens en est expliqué par la légende d'une médaille italienne frappée dans la jeunesse de François Ier : *Je nourris le bon et j'éteins le méchant*. La salamandre est le cachet apposé par ce Roi sur tous les monuments de son règne. La devise de Charles-Quint était : *Plus ultra*, plus outre, allusion aux Colonnes d'Hercule, bornes de l'ancien monde, que la puissance espagnole avait franchies.

La Bibliothèque impériale de Vienne renferme un ma-

[1] Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, gouverneur de François Ier, grand maître de France en 1515, mort en 1519.

Son fils, grand écuyer de France, mort en 1570, fut un bibliophile distingué.

nuscrit ayant appartenu à Charles-Quint, relié au seizième siècle dans le style des plus beaux Grolier italiens; le premier plat porte les deux colonnes et la devise du grand rival de François Ier.



Époque de François Ier.

Les ais de bois sont, à partir de cette époque, abandonnés — excepté pour les grands formats — aux livres religieux[1]. Les cartons qui les remplacent sont formés de feuilles de papier collées entre elles. Cette fabrication toute primitive a donné des plats sans résistance et dévoré une quantité incalculable de pièces gothiques, dont quelques-unes ont été parfois retrouvées intactes, complètes dans un seul de ces cartons.

Motif de bande.

On s'explique difficilement pourquoi les volumes de cette époque ont un aussi grand nombre de nerfs, six, sept, quelquefois davantage, sur les petits comme sur les grands formats. En général très-gros, ces nerfs ne laissaient plus de place pour une décoration quelconque; aussi, quand la réaction se fit contre cet abus des nervures, on tomba dans l'excès contraire, dans le seul but de mettre en rapport la richesse du dos avec celle des plats. A partir de Henri II, les plus importantes reliures du seizième siècle seront sans nerfs apparents.

Nous donnons la reproduction d'un des plus beaux volumes de François Ier : la *Bible de Robert Estienne*, en latin. Les deux parties portent les

[1] Nous avons entre les mains une Bible de Richelieu du milieu du dix-septième siècle, qui possède encore des ais de bois, bien que le volume soit du plus petit format; le corps d'ouvrage en est très-remarquable.

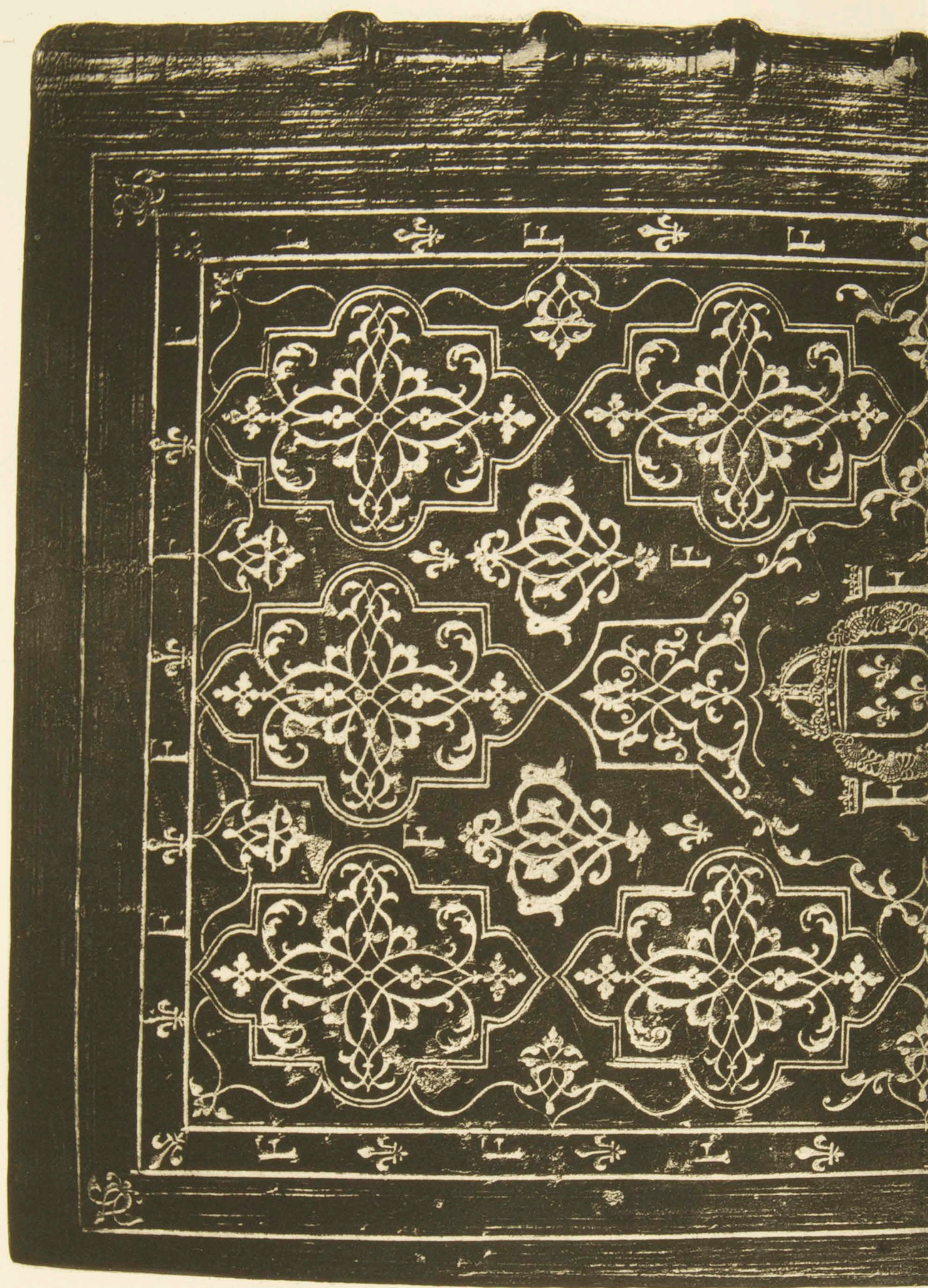
PLANCHE I.

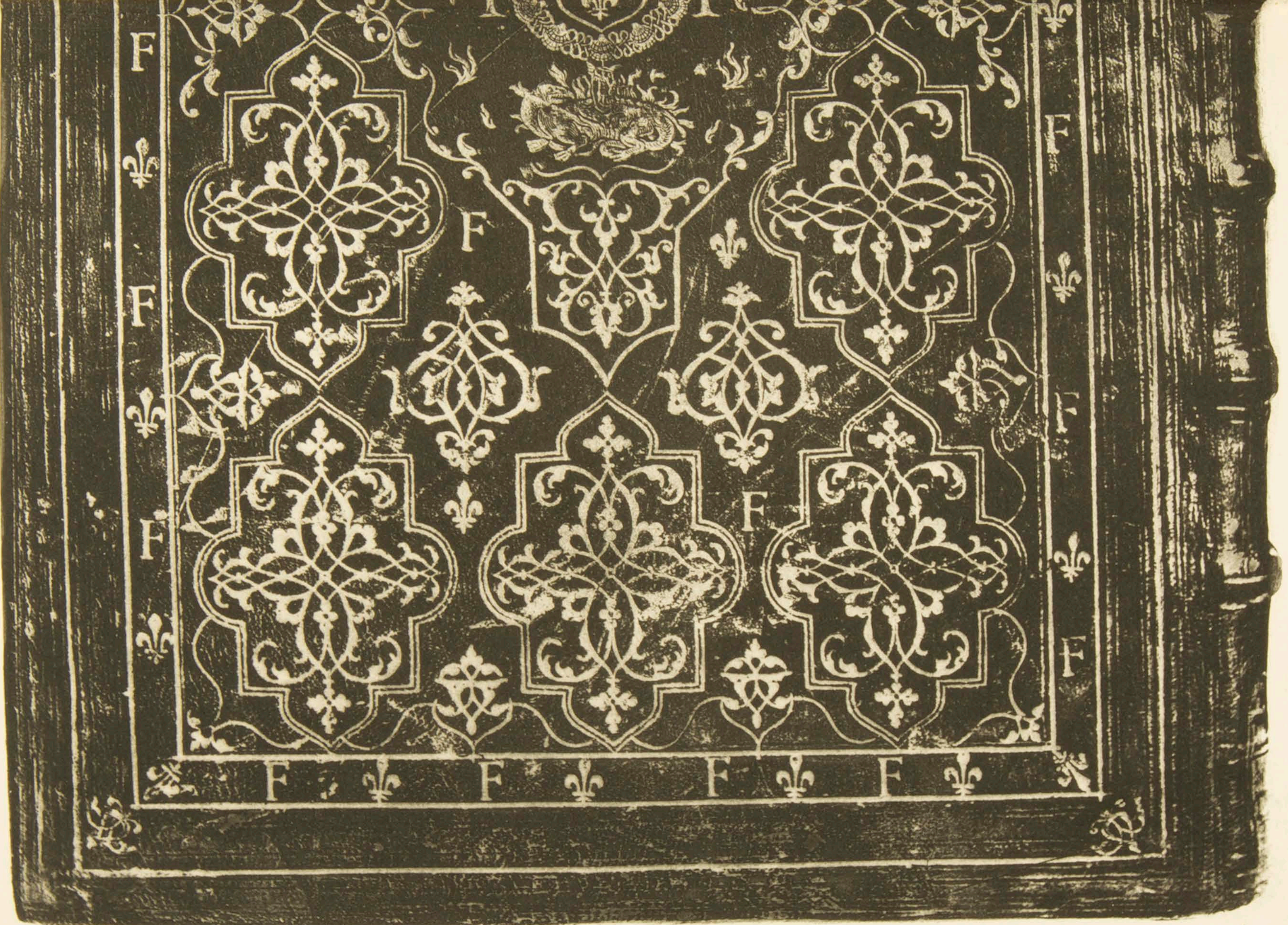
BIBLIA SACRA.

Paris, R. Estienne, 1538-1540.

Reliure aux armes et au chiffre de François Ier, avec la salamandre.

Bibliothèque nationale.





Héliogravure E. Charreyre
Imp. A. Salmon Paris
LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

chiffres, avec la salamandre et les armes. Absolument dans le style italien, l'ornementation est différente pour les deux volumes, qui sont d'un aspect superbe et d'une belle exécution. (Pl. I.)



Époque de François I[er].

Motif de bande.

Ces Reliures figurent à la Bibliothèque nationale.

Sous ce règne, le célèbre imprimeur et graveur Geoffroy Tory fit exécuter des Reliures sur lesquelles on retrouve le fameux Pot cassé.

La plaque qui les décore, — car c'est une plaque, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, — se rencontre de deux grandeurs différentes. La petite ne porte pas le Toret. Elles furent faites à Paris au retour de son voyage artistique en Italie (1516-1518), dont il revint, comme il le dit lui-même, tout italianisé. Ce fut à cette époque qu'il se fit recevoir libraire et adopta pour enseigne son Pot cassé, auquel il ajouta dans la suite le Toret.

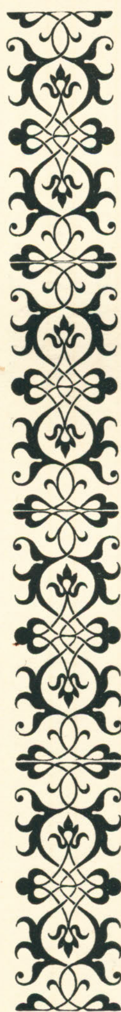
Il ne se fit recevoir imprimeur qu'en 1529, et s'établit rue de la Juiverie, presque en face de l'église de la Magdeleine, où il transporta son enseigne[1].

Ce fut également sous le règne de François I[er] que Grolier commença sa collection de livres. Il dut à un long séjour en Italie, à ses relations avec les hommes les plus illustres de son temps, une éducation artistique très-solide, et se forma un goût si pur que presque tous les volumes de sa bibliothèque qui sont parvenus jusqu'à nous sont

[1] Voyez le livre de M. Aug. BERNARD sur Geoffroy Tory.

absolument remarquables. Rentré en France, il fréquenta les artistes les plus célèbres, et fut en rapports journaliers avec Estienne de Laulne, l'un des hommes les plus étonnants de la Renaissance : orfévre, graveur, dont l'œuvre comme dessinateur est trop peu connu. Le Louvre possède de lui des dessins à la plume et à la sépia, qui témoignent d'une science et d'une facilité de composition surprenantes. Ce que les céramistes, les orfévres, les sculpteurs sur bois, etc., ont emprunté à son œuvre est incalculable. Quel homme serait Estienne de Laulne, si les historiens avaient fait pour lui le quart de ce qu'ils ont fait pour ce vantard italien Benvenuto Cellini !

Époque de François I[er].



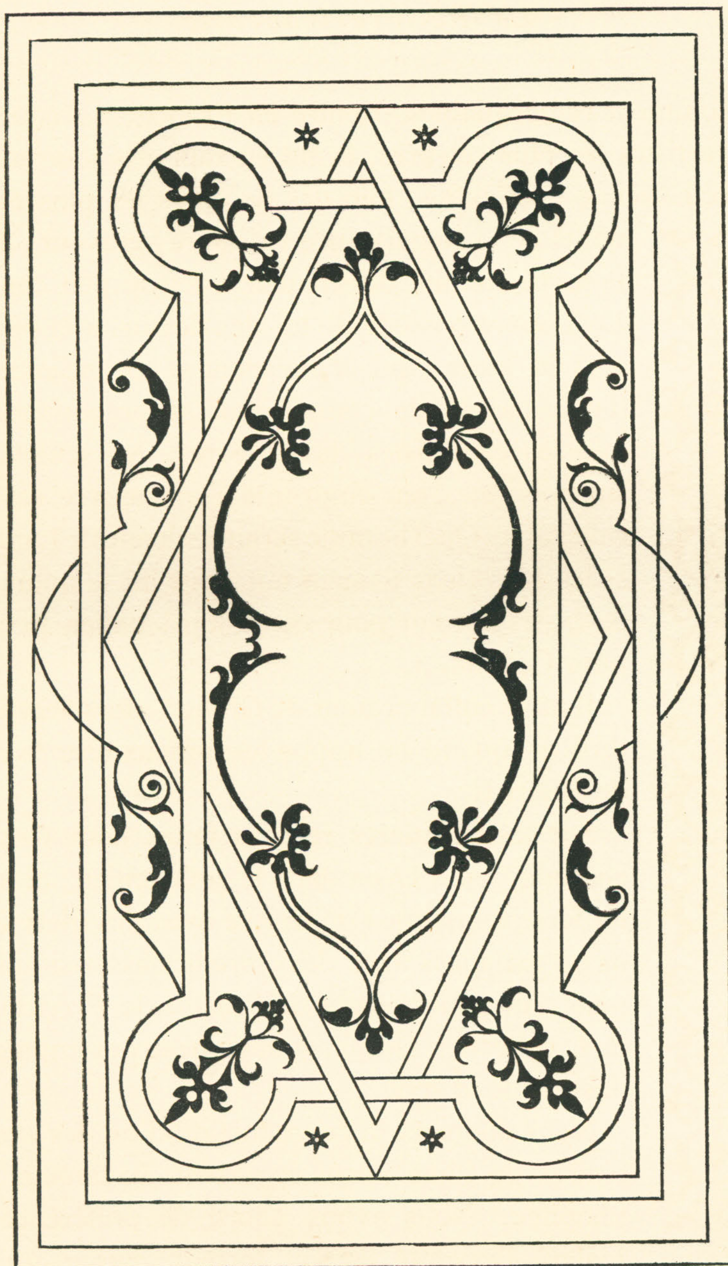
Motif de bande.

Il fut le collaborateur de Grolier, alors argentier du Roi, quand on frappa les fameux testons d'or de Henri II.

Sur les premières reliures faites pour Grolier en Italie, ou à Lyon dans le goût italien, ce sont les fers pleins que l'on trouve avec des filets sans or ou mélangés avec des entrelacs assez simples, mais d'un goût très-pur. L'*Érasme*, le *Freculphus* de la collection Dutuit, sont de beaux exemples de dessins de ce style.

Nous donnons la reproduction d'un des exemplaires de Pline ayant appartenu au fameux bibliophile. Nous avons choisi de préférence ce volume, malgré l'exiguïté de son format, parce que ce dessin contient les fers en or que l'on trouve le plus souvent sur ses reliures italiennes.

Exemple d'un « Grolier » avec les fers de plein or.



C. PLINII SECUNDI EPISTOLÆ, ETC.
Exemplaire de Grolier.

Il revint en France vers 1535. Les reliures de sa bibliothèque appartiennent aux règnes de François I[er] et de Henri II. Bien que sa longue carrière lui ait permis de voir encore les règnes de François II et de Charles IX, puisqu'il ne mourut que le 22 octobre 1565, à quatre-vingt-six ans, presque tous les volumes que nous avons pu voir, et ils sont nombreux, nous paraissent avoir été faits avant 1550. La remarque faite par Leroux de Lincy, à propos d'un exemplaire des œuvres d'*Olympia Morata,* imprimé en 1562, portant le nom et la devise de Grolier, ne ferait que confirmer notre opinion, car dans la description de la Reliure (*Recherches sur J. Grolier,* page 242) il fait cette observation que les fers n'étaient pas ceux que l'on rencontre habituellement sur les volumes du célèbre amateur. Ses reliures françaises furent beaucoup plus riches; pour les unes et les autres, les entrelacs sont souvent de différentes couleurs à l'aide d'une composition particulière dont nous avons parlé en nous occupant de la mosaïque. Les remplissages sont faits avec des fers à filets ou des fers azurés, transformations successives et heureuses des fers pleins jusqu'alors employés, et qui donnaient souvent en or des masses trop grandes.

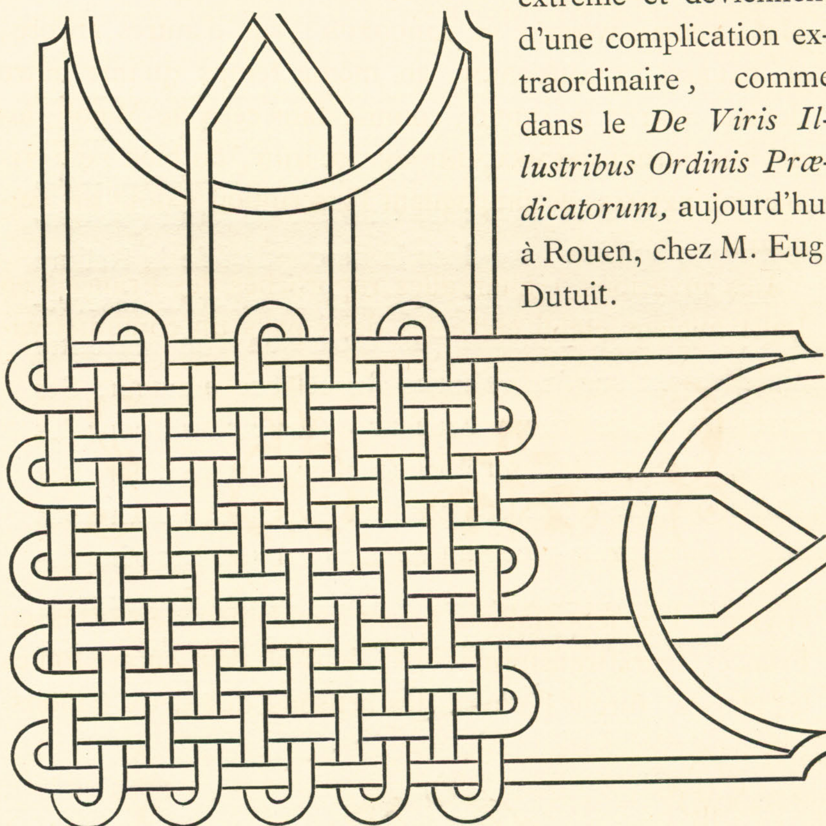


Fer italien.

Ce défaut est flagrant dans les reliures que fit plus tard exécuter Canevarius, amateur italien; les fers sont plus

lourds que ceux des Aldes, et la marque, beaucoup trop importante, est encore tirée en or.

Lorsque les dessins des « Grolier » sont sans remplissage de fers, les nœuds d'entrelacs prennent une importance extrême et deviennent d'une complication extraordinaire, comme dans le *De Viris Illustribus Ordinis Prædicatorum,* aujourd'hui à Rouen, chez M. Eug. Dutuit.



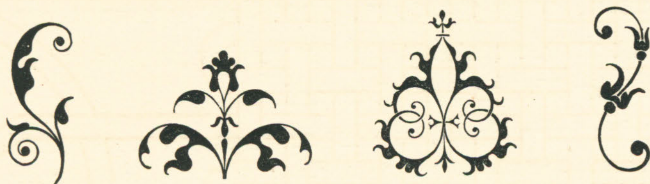
Nous donnons le nœud d'entrelacs d'angle de ce volume.

Les livres de la bibliothèque de Maioli, bibliophile italien antérieur au précédent et contemporain de Grolier, appartiennent comme ceux de notre célèbre amateur à plusieurs écoles de Reliure différentes; il posséda de fort belles choses, mais aussi de très-médiocres, ce qui n'arriva pas à

Grolier. Maioli avait, comme Grolier, la coutume de faire mettre sur ses reliures : MAIOLI ET AMICORUM.

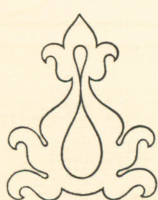
Cette formule fut d'ailleurs commune à plusieurs amateurs du seizième siècle. Nous avons vu des volumes reliés dans le goût de ceux de cet amateur, portant sur le plat, THOMA WOTTNI ET AMICORUM ; sur d'autres encore, M. LAURINI ET AMICORUM, en même temps qu'une autre devise, VIRTUS IN ARDUO ; comme dans ceux de Maioli, les devises INIMICI MEI MEA MIHI NON ME MIHI, ou bien INGRATIS SERVIRE NEPHAS, accompagnent l'inscription MAIOLI ET AMICORUM.

Les invasions à intervalles rapprochés des Français en Italie avaient établi entre les deux pays un continuel va-



Fers italiens.

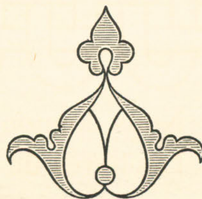
et-vient. Les fers italiens furent rapidement apportés en France ; leurs transformations, dont on peut suivre toutes les phases, furent l'œuvre des artisans des deux nations.





Fers à filets.





Fers azurés.

Cependant les fers à filets furent plus souvent employés en Italie, et les fers azurés en France.

Les bibliophiles étaient en correspondance suivie, et beaucoup de Maioli sont sortis de mains françaises.

Il existe à la Bibliothèque nationale un volume ayant appartenu à Grolier, dont la mosaïque est faite d'incrustations de cuirs. Ce n'est pas, au point de vue du dessin, un des beaux, mais il offre cet intérêt d'être la première reliure connue faite par ce procédé. C'est un *Martial* imprimé à Venise en 1501, chez les Aldes.

Nous en montrerons d'autres exemples au seizième siècle.

Il possédait également, que manquait-il à Grolier en fait de belles choses? plusieurs reliures ornées de dessins dans le style de l'école lyonnaise, composés de rinceaux et de fers azurés, sans entrelacs, dont l'arrangement est semblable à celui de certains entourages inventés pour Jean de Tournes par Maître Petit Bernard.

Une des plus importantes reliures de cette école, le « M. Antonii Nattæ *De Deo libri XV* », aujourd'hui dans la magnifique collection de Mgr le duc d'Aumale (pl. II), fut un des chefs-d'œuvre du seizième siècle; ce fut probablement une des dernières que fit exécuter le célèbre amateur; nous en donnons la reproduction.

Quand on possède de pareils livres, on a vraisemblablement sa part de paradis sur terre, et la prière de Grolier : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium,* a été pour lui exaucée.

Elle appartient sans aucun doute au règne de Henri II, et elle est sortie des mains du grand doreur dont nous parlerons plus tard. Mais nous avons voulu terminer avec la bibliothèque de Grolier avant de parler des Reliures

PLANCHE II.

MARCII ANTONII NATTÆ ASTENSIS DE DEO LIBRI XV.

Venetiis Aldus apud Paulum Manucium, 1559.

Reliure portant le nom et la devise de Grolier.

Collection de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale.


M. ANTONII.

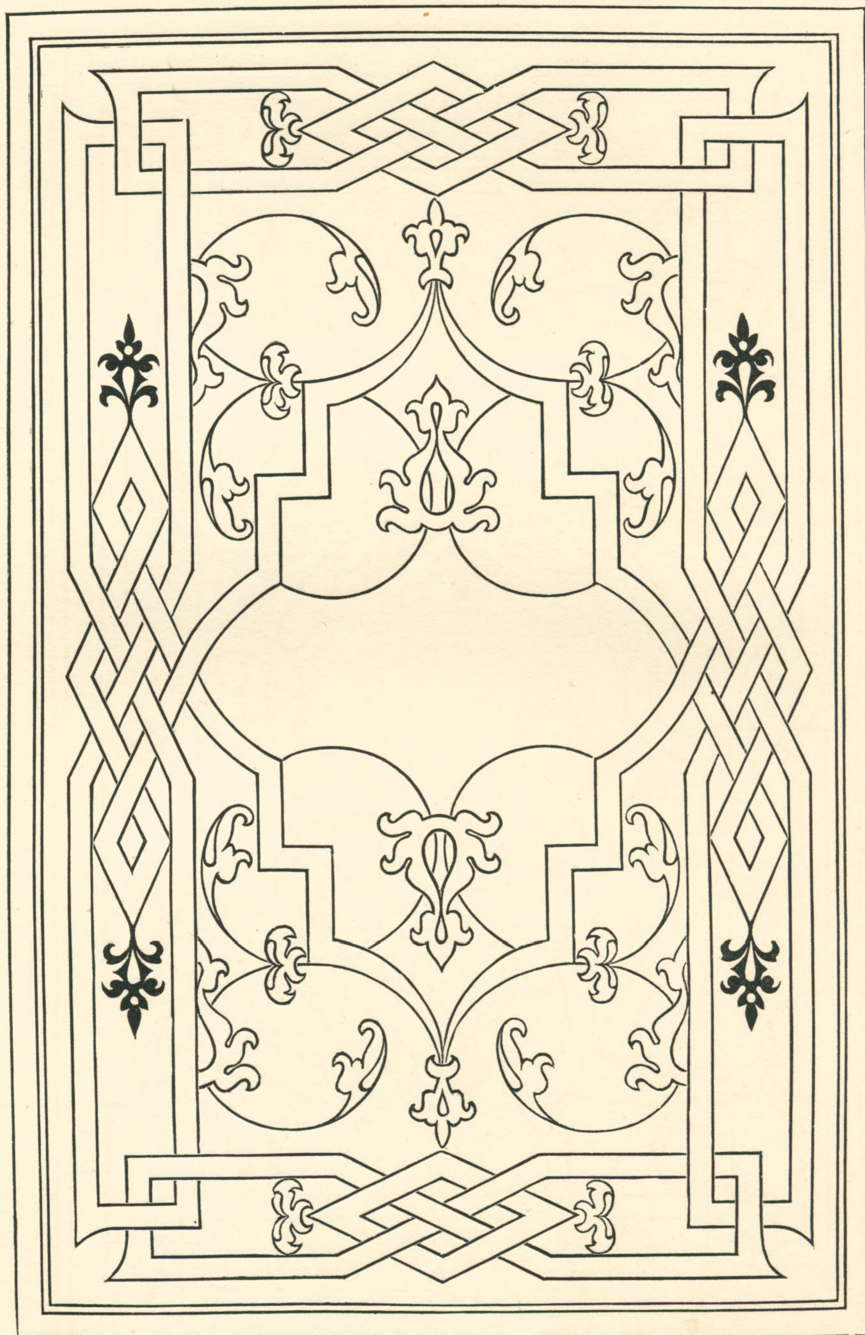


Héliogravure E. Charreyre

Imp. A. Salmon, Paris

LIBRAIRIE. MORGAND & FATOUT.

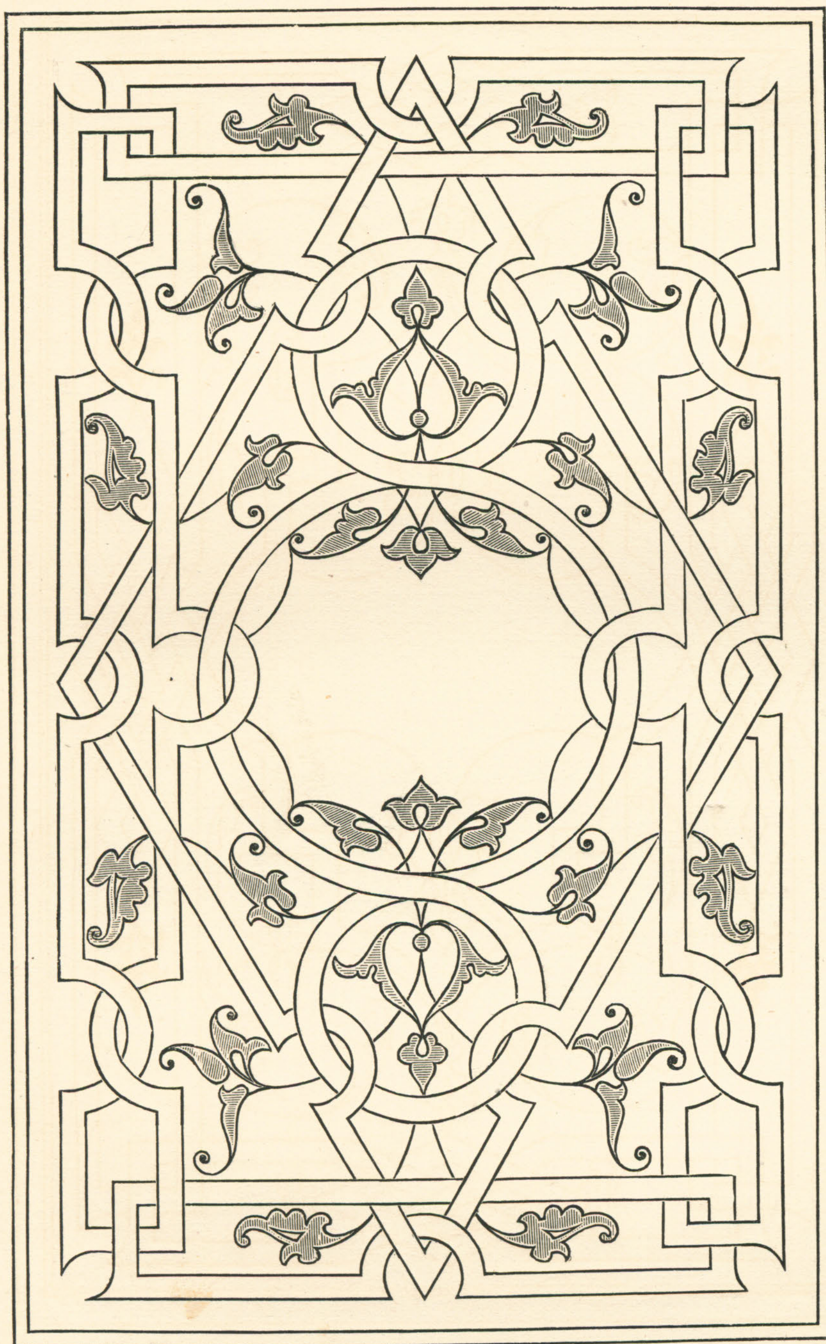
Exemple d'un « Grolier » avec fers à filets.



F. BEROALD. OPUSCULA.
Exemplaire de Grolier.

Bibliothèque nationale.

Exemple d'un « Grolier » avec fers azurés.



MONTIS FERRATI MARCHIONUM, ETC.

Exemplaire de Grolier.

Bibliothèque nationale.

royales[1]. Grolier est resté le plus célèbre des amateurs de ce temps. Les reliures à entrelacs sont aujourd'hui désignées sous le nom de Reliures à la Grolier; mais d'autres que lui en firent faire, et de fort belles. M. Édouard Fournier cite avec raison le magnifique exemplaire de *Pline,* in-folio, imprimé à Bâle, 1545, de la bibliothèque de Louis de Sainte-Maure.

C'est un des plus beaux dessins connus de ce style.

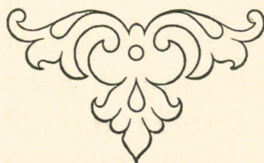
M. Leroux de Lincy cite également, en parlant des personnages célèbres qui firent relier leurs livres dans le genre de ceux de Grolier, deux reliures reproduites dans l'*Histoire de la Bibliophilie,* planches 25 et 31. La première, l'*Histoire romaine d'*Appien, a été faite sur l'exemplaire du duc de Guise, dit le Balafré. N'ayant vu de ce volume que la reproduction, nous ne pouvons juger l'exécution; mais le dessin est très-remarquable, et Grolier en compta peu d'aussi beaux dans sa bibliothèque. La seconde, faite pour le cardinal de Bourbon, un instant roi de la Ligue, quoique très-importante, est beaucoup moins belle de composition; elle est exécutée sur une *Bible imprimée à Lyon en 1550.*

On peut juger par ces exemples, qu'il nous serait facile de donner beaucoup plus nombreux, de l'influence légitime exercée par Grolier sur les amateurs de son temps.

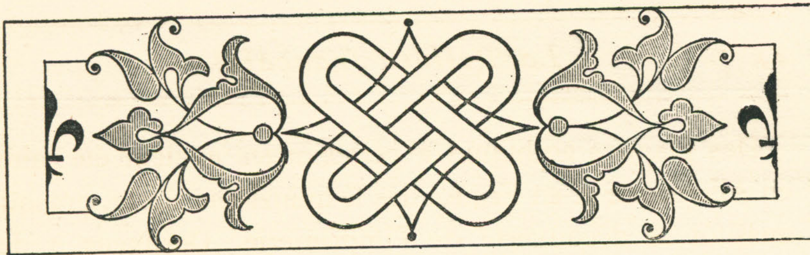
Le goût des livres qui s'était rapidement répandu, le prix des grandes reliures très-élevé pour le temps, et surtout leur production limitée, avaient fait rechercher de bonne heure le moyen de satisfaire la masse des bibliophiles.

1 Elles dominent par leur nombre et leur importance toute la Reliure française, et nous allons en voir de deux écoles qui ne furent pas représentées chez Grolier.

Des plaques gothiques à personnages avaient été faites en Allemagne et en France dès le quinzième siècle, presque aussitôt la découverte de l'imprimerie. Destinées à des Heures, elles représentent le plus souvent des scènes de la vie de Jésus-Christ, la Nativité, le Baptême, la Pâque, les instruments de la Passion, animaux emblématiques des évangélistes, etc. Comme les roulettes monastiques, elles sont souvent supérieurement gravées. Les Italiens cherchèrent surtout, dans les leurs, à imiter les entrelacs des maîtres, pour les reproduire en quantité et à bas prix. Les relieurs de l'école lyonnaise, si florissante au seizième siècle, demandèrent aux dessinateurs des entourages de livres les dessins de leurs couvertures. Elles furent presque toutes comme la plaque de Tory, si connue des amateurs, dans le style italien, mais souvent beaucoup plus belles que celles dont ils s'étaient d'abord si visiblement inspirés. Quand les Allemands abandonnèrent à la fin du seizième siècle les plaques gothiques, ce fut pour faire de mauvaises imitations de celles de la Renaissance française, et, chose singulière, elles furent aussi faibles de gravure que leurs plaques à personnages avaient été remarquables. La Reliure française tenait dès lors la première place.



Fer du seizième siècle.



Fragment de bande sur le « Basilii Opera » aux armes de Henri II et de Diane.

V

Sauf un petit nombre d'érudits et d'artistes chercheurs, on vivait, il y a quelques années encore, sur la légende; on semblait ne vouloir reconnaître, dans les œuvres d'art de ce merveilleux seizième siècle, que la main des artistes italiens attirés en France par François Ier. Ce voile d'erreurs est aujourd'hui dissipé, et l'on voit s'agrandir chaque jour davantage la part qu'il faut attribuer aux artistes français de la Renaissance.

Certes les Italiens furent pour la décoration des livres nos initiateurs, quant à l'emploi de la dorure sur cuir; mais l'effort des Relieurs français fut plus soutenu, plus durable, et ils ne tardèrent pas à les laisser bien loin en arrière.

Aucun règne ne nous a laissé autant de reliures importantes que celui de Henri II. Par un examen attentif des livres de cette époque, on peut s'assurer que trois ou quatre doreurs habiles ont travaillé en même temps.

Nous disons avec intention doreurs et non relieurs; l'ornementation extérieure du livre était faite à cette époque par des artisans « doreurs sur cuir », et la reliure propre-

ment dite était exécutée chez le libraire, qui était le plus souvent imprimeur-libraire et relieur à la fois.

Dans un ouvrage plein de recherches et de savoir [1], il est dit cependant à tort que la dorure était faite par les écriniers; mais les fabricants d'écrins, de coffrets à bijoux et à essences, d'aumônières, d'étuis à ouvrage, les bottiers même qui faisaient travailler alors les doreurs de profession, avaient moins que les relieurs besoin de les avoir sous la main.

Si la construction d'une reliure exige des soins de tous les instants et un certain goût de la part de l'ouvrier qui l'exécute, il est bien évident que le côté artistique de l'objet consiste dans l'ornementation extérieure.

Pour avoir laissé tant d'œuvres supérieures, la dorure a donc été faite à l'époque de la Renaissance par des artisans spéciaux sous la direction des grands artistes de ce temps, qui, après avoir fait des dessins typographiques pour l'intérieur, ne dédaignaient pas de concourir à la richesse de la couverture du livre.

Ces maîtres faisaient des modèles pour la reliure, comme ils en faisaient pour la céramique, l'orfévrerie, les armures; ils croyaient toujours, et avec raison, faire de l'art : l'épithète baroque d'art industriel n'avait pas encore été trouvée.

Presque tous les doreurs à la mode firent pour les écriniers, dont l'industrie fut très-importante aux seizième et dix-septième siècles, des œuvres de la plus grande richesse. Un riche collectionneur étranger, M. Spitzer, qui avait envoyé à l'Exposition rétrospective du Trocadéro, en 1878, des objets d'art de la plus haute valeur, possède, entre autres chefs-d'œuvre, deux coffrets recouverts de cuir.

[1] M. Clément de Ris, *les Amateurs d'autrefois.*

L'un est décoré d'un dessin d'entrelacs de l'époque de Henri II, qui peut rivaliser avec les plus beaux monuments de la Reliure de cette époque; l'autre, orné d'une merveilleuse composition dans le style de la Reliure de de Thou, dont nous donnerons la reproduction dans le courant de cet ouvrage, est un magnifique spécimen de l'art du doreur à la fin du seizième siècle.

Nous n'avons pas vu de coffrets que nous puissions attribuer d'une façon sûre à le Gascon, mais il est certain qu'il en exécuta, et ses nombreux imitateurs en ont laissé un grand nombre. Un dernier exemple : M. Léopold Double, qui a réuni tant d'œuvres de toute sorte de l'art français du dix-huitième siècle, est le possesseur d'un petit coffret exécuté par le doreur qui fit les dentelles de Derome.

Revenons aux reliures de Henri II. Il y aurait un grand intérêt à connaître les noms de ces maîtres doreurs, si l'on pouvait leur donner d'une façon certaine la paternité de telle ou telle reliure célèbre; ne pouvant le faire, puisqu'ils ne signèrent pas leurs œuvres, il ne faut citer les relieurs anciens qu'avec une réserve extrême, les connaîtrait-on tous par les Inventaires ou les Livres de comptes.

On nous permettra de comparer les petites choses aux grandes, et de dire que si les noms de Jean Goujon, de Germain Pilon ne peuvent être prononcés sans causer une sorte d'émotion devant ceux qui s'intéressent à l'art français de la Renaissance, c'est que leurs œuvres inséparables de leur nom reviennent aussitôt à la mémoire, et que l'on semble, en en parlant, ressentir à nouveau le plaisir que l'on a goûté dans la contemplation de ces merveilles!

Un nom surtout que l'on serait heureux de retrouver

pour le transmettre à la postérité est celui de cet incomparable doreur qui, dédaignant les fers gravés à l'avance[1], aborde sans hésitation les plus grandes difficultés de l'arabesque et produit des œuvres comme :

Le superbe in-folio *Pandectarum Juris Florentinis, tomus II.* (Bibliothèque Mazarine.) Nous donnons la reproduction du dos et du plat de ce volume. (Pl. III.)

Pauli Jovii *Illustrium Virorum vitæ,* Florentiæ, 1551. (Bibliothèque nationale.) Le dessin est d'une extrême élégance; nous donnons le dos de ce joli volume.

Salvianus : *Aquatilium Animalium historia,* 1554. (Bibliothèque de Poitiers.)

Jacques Bassantin : *Discours astronomiques.* Lyon, Jean de Tournes, 1557. (Bibliothèque nationale.) Ce magnifique in-folio, en grand papier, porte cinq fois répétés sur les plats le chiffre de Henri II et celui de Catherine de Médicis entrelacés : quatre au milieu des compartiments que forme l'entrelacs dans les angles (nous en donnons un dans ce chapitre), le cinquième au centre du dessin; ce dernier est plus grand et enveloppé d'une couronne de feuillage autour de laquelle s'enroule un ruban portant l'inscription suivante en grec : « Qu'elle apporte la lumière et un temps serein! »

Vie des Hommes illustres grecs et romains, 1559. (Bibliothèque du Louvre.) Ce volume a été brûlé dans l'incendie de 1871.

[1] Pour toutes les grandes dorures que nous allons citer, il n'existe pas un motif gravé, à l'exception des emblèmes, dans l'exécution de ses dessins; ils sont entièrement « à filets ». Voici les instruments tout primitifs avec lesquels il a fait tant de chefs-d'œuvre.

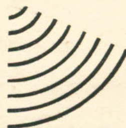


PLANCHE III.

PANDECTARUM JURIS FLORENTINI.

Tomus II.

Reliure aux armes de France entourées des arcs, et aux chiffres de Henri II et Diane de Poitiers.

Bibliothèque Mazarine.


PANDECTARV. IVRIS. FLORENTINI. TOMVS. 2.



Héliogravure E. Charreyre

Imp A Salmon, Paris

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

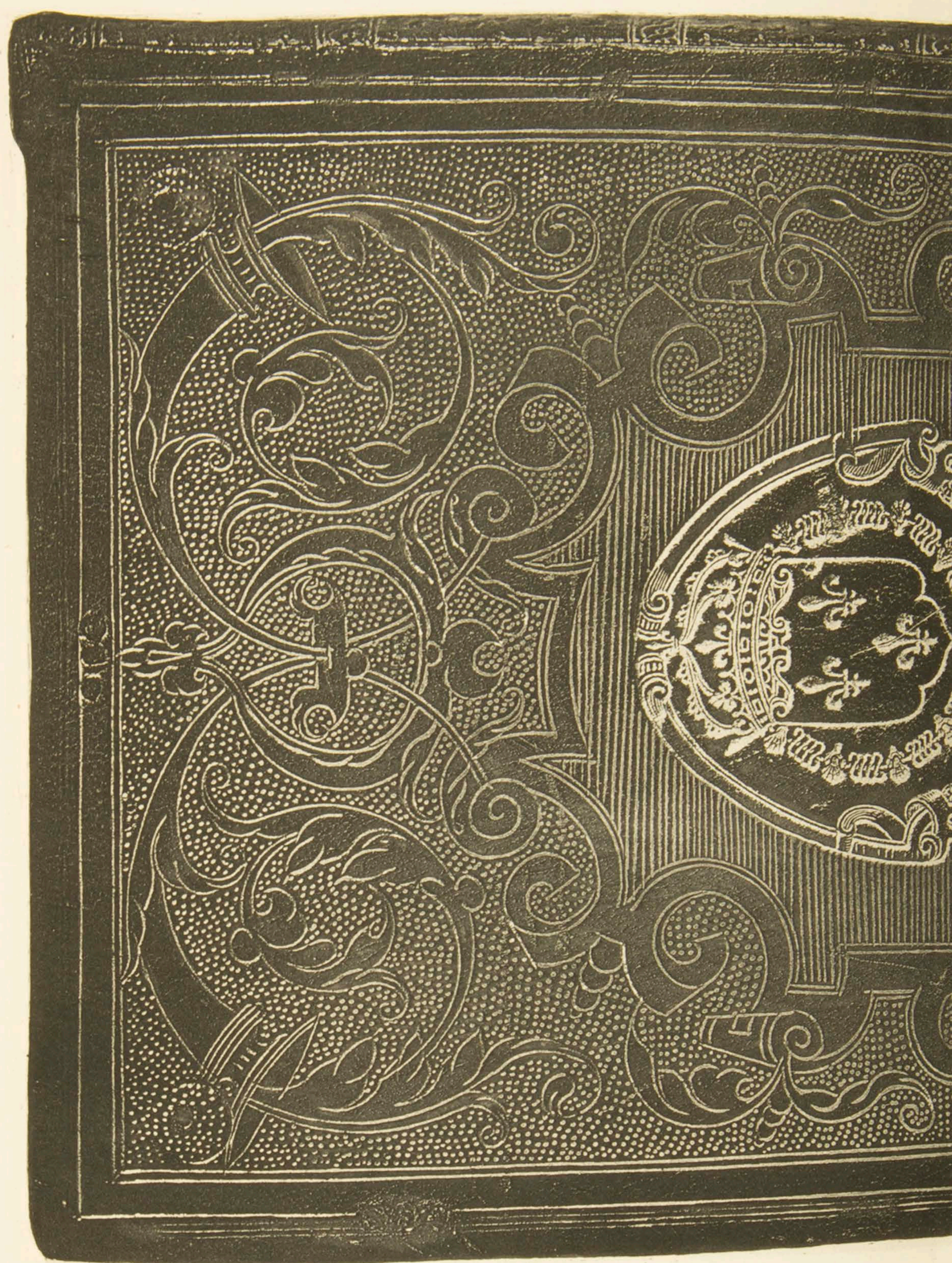
PLANCHE IV.

HEROLD : ORIGINUM AC GERMANICARUM ANTIQUITATUM LIBRI.

Bâle, 1557.

Reliure faite pour Henri II, aux armes de France.

Bibliothèque nationale.





Héliogravure E. Charreyre.

Imp A. Salmon Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

Herold : *Originum ac Germanicarum antiquitatum libri.* Bâle, 1557. Cette Reliure est, au point de vue de la composition et de l'exécution du dessin, une des plus complètes qu'ait produites la Renaissance, et l'un des rares volumes de Henri II qui ne portent pas les emblèmes. L'arabesque est en argent, le milieu en or. (Pl. IV.)

Les *Sept Livres* de Diodore (Bibliothèque nationale), d'une composition si savante et d'une exécution si forte que l'on ne sait qui on doit le plus admirer du maître qui en composa le dessin, ou de l'artisan qui l'interpréta d'une façon aussi magistrale. Il est exécuté en argent.

Dans certains volumes de la Renaissance, l'oxydation de ce métal a rendu les traits complétement noirs; si le maroquin employé est en même temps de couleur sombre, le dessin semble avoir disparu. Mais quel plaisir on éprouve, en les copiant comme étude, à faire revivre ces compositions grandioses qui sont l'œuvre des artistes auxquels on doit les frontispices célèbres de cette époque!

Il fit encore pour François II quelques volumes très-importants, comme la *Cosmographie de Munster.* Bâle, 1556. In-fol.

Gelenius : *Notitia provinciarum Imperii Romani.* Bâle, 1552. In-fol.

Dion Cassius : *Romanæ historiæ libri, de græcis latine facti.* Bâle, 1558. In-fol.

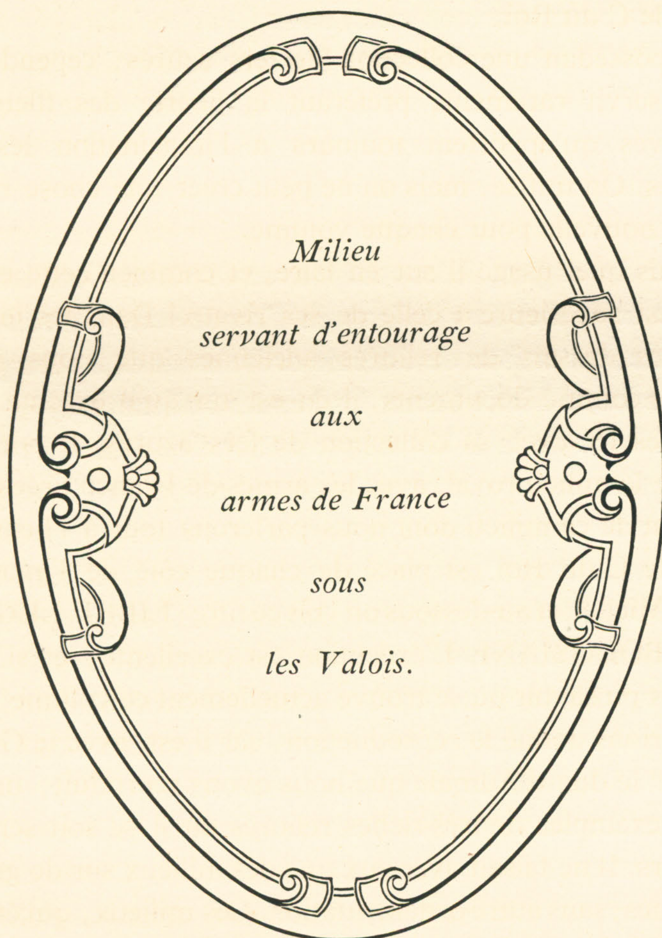
Nous ne connaissons de lui, sous le règne de Charles IX, que peu de volumes; mais l'un d'eux est la *Geographia di Claudio Tolomeo Alessandrino,* imprimée à Venise en 1561, que possède la Bibliothèque de Lyon. Ce fut probablement sa dernière œuvre. La dorure exécutée sur vélin est un

véritable tour de force comme difficulté vaincue. Le dessin, qui est magnifique, porte au centre du plat et au dos le chiffre de Catherine de Médicis, les deux K enlacés au double C du Roi.

Il possédait une collection de fers azurés; cependant il s'en servit rarement, préférant la liberté des filets aux entraves qu'apportent toujours à l'imagination les fers gravés. On utilise, mais on ne peut créer une chose réellement nouvelle pour chaque volume.

Mais quel usage il sut en faire, et combien cette exécution est supérieure à celle de ses rivaux! Dans les innombrables dessins de reliures anciennes que nous avons réunis comme documents, il en est un qu'il exécuta pour Charles IX avec sa collection de fers azurés. Il porte au centre le milieu royal, avec les armes de France tirées dans le haut de ce milieu dont nous parlerons tout à l'heure; le double C du Roi est placé de chaque côté de l'image de saint Michel, et au-dessous on voit ce titre : LIBRI . LEGVM . PH . BODOSIANI. L'exécution est excellente, et si nous avions pu savoir où se trouve actuellement ce volume, nous en aurions donné la reproduction, car il est, avec le Grolier de Mgr le duc d'Aumale que nous avons reproduit, un des rares exemples de très-riches reliures où il se soit servi de ces fers. Il ne faisait avec eux que des milieux sur de grands volumes, sans autre ornementation. Ces milieux, qui étaient pour lui des choses toutes simples, sont de véritables modèles d'agencement et de goût. Un autre volume, *Digestorum,* Florentiæ, 1553 (Bibliothèque Mazarine), sur lequel il employa sa collection presque entière pour exécuter une bande formée de rinceaux et de fers azurés, offre cette parti-

cularité que la bande est en mosaïque de maroquin incrusté. Le seul fer dont il usa assez fréquemment est le milieu ci-dessous :



Il s'en servit sur les volumes de Henri II, de François II, de Charles IX. Les petites armes de France sont alors tirées dans le haut de cet ovale, et les chiffres disposés au-dessous.

Nous ne croyons pas que ce fer lui ait appartenu en propre ; il était probablement confié alternativement à différents doreurs pour les reliures du Roi [1].

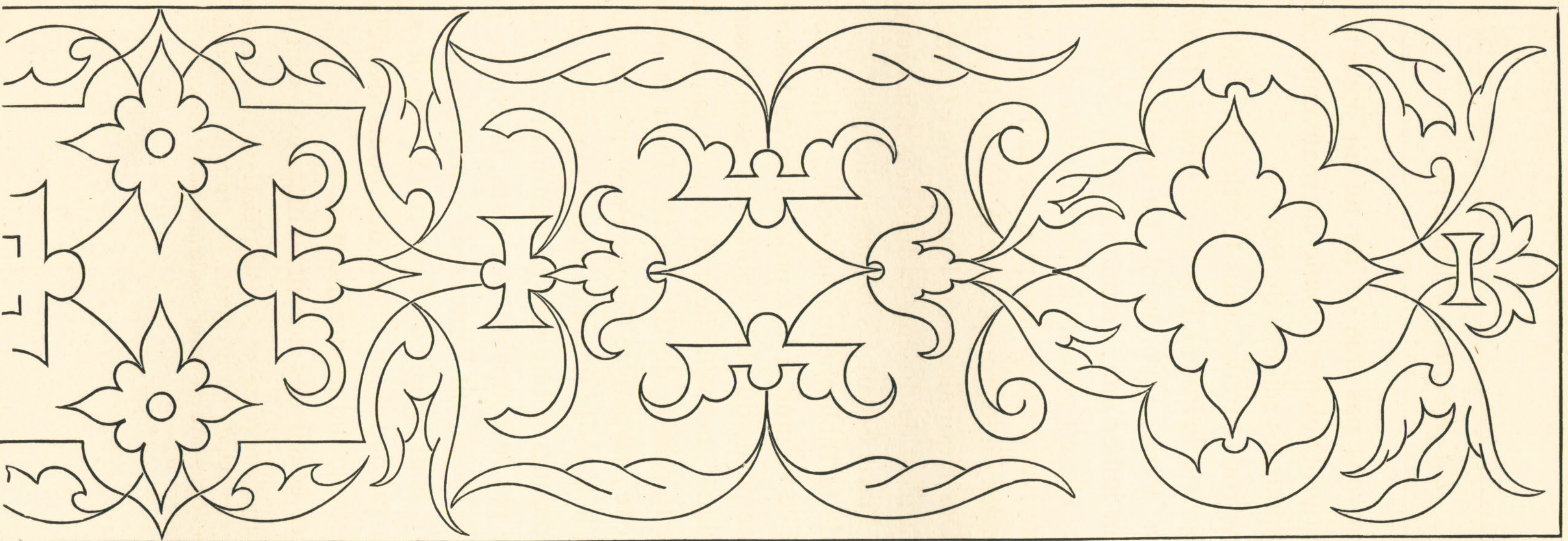
Nous le revoyons en effet, sous Charles IX, tiré par un mauvais doreur sur le PIERRE PASCHAL, *Henrici Galliarum Regis elogium*. Paris, 1560. In-fol. La bande du bord de ce volume veut imiter une exécution à filets : c'est une tricherie indigne ; elle est poussée à l'aide d'un fer que ce profane ne peut arriver à raccorder ; puis, ne sachant comment se tirer des angles, il les rompt avec de vieux clous italiens « plein or ». Des fers italiens en France sous Charles IX ! Du reste, cet artisan de dixième ordre avait déjà réemployé pour la jeune Marie Stuart les bandes italiennes.

La Notice de la Bibliothèque nationale, à la suite de la description de ce volume et la reproduction de l'inscription qui couvre une partie du plat, choisit cet instant pour dire que Claude Piqué [2], nouvellement découvert par un de nos confrères, fut le relieur de Charles IX. Pour la première fois qu'on le cite, ce pauvre Claude Piqué n'a pas de bonheur, et voilà le nom du filleul de notre honorable confrère accolé pour toujours à une œuvre bien mauvaise, dont il n'est peut-être pas le coupable. Au reste, la Notice ne dit pas que Claude Piqué soit l'auteur de cette reliure ; elle dit seulement qu'il était relieur de Charles IX. On ne saurait avoir trop de prudence en citant des noms de relieurs. Revenons à notre grand maître inconnu.

Les dos, cet écueil des doreurs vulgaires, sont traités

[1] Nous avons depuis retrouvé ce fer, déjà employé sous le règne de François Ier, sur une reliure où il entoure les armes et l'emblème de la salamandre. Cette découverte est venue confirmer notre supposition.

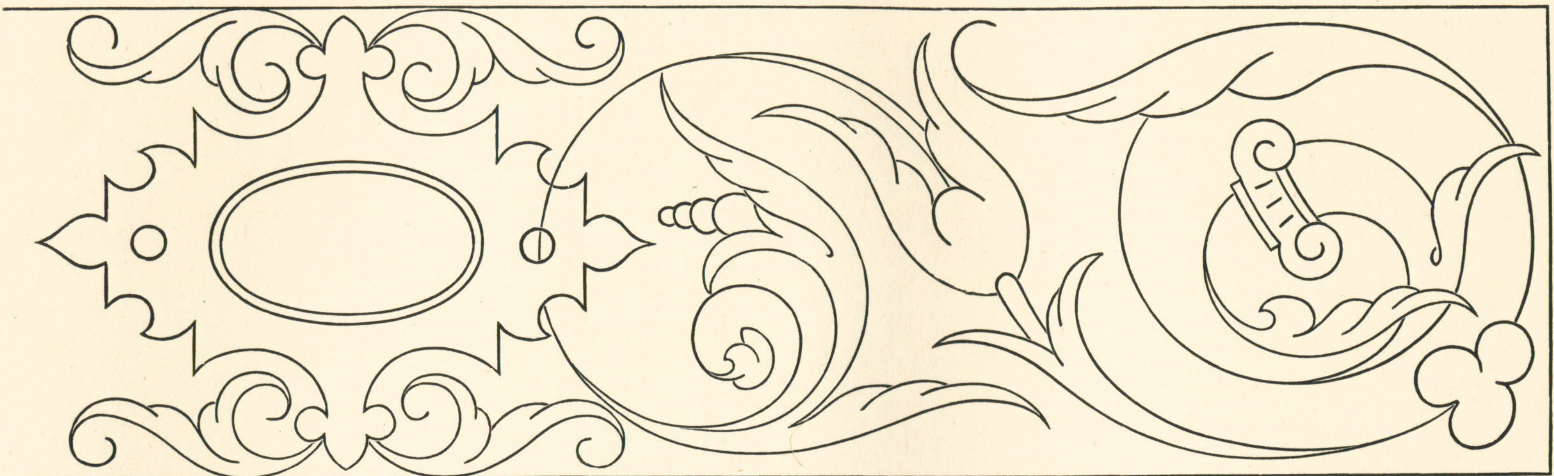
[2] Voir aux Notes.



PANDECTARUM JURIS FLORENTINIS.

Ornementation du dos.

Bibliothèque Mazarine.



PAULI JOVII : *Illustrium Virorum vitæ.*

Ornementation du dos.

Bibliothèque nationale.

par lui avec une ampleur et une facilité merveilleuses; nous en avons dessiné quelques-uns que nous donnons ci-contre.

La difficulté d'arriver à faire un dos en rapport avec le merveilleux dessin de l'in-folio « *Pandectarum Juris Florentinis* », dont nous avons donné la reproduction, est extrême; elle est vaincue sans efforts. Dans le second exemple, le dos du Paul Jove est certes moins bien composé, mais il est étonnant de verve; l'arabesque semble née d'un seul jet, et exécutée avec autant de rapidité que l'éclair de talent qui l'a conçue.

Mais c'est l'œuvre tout entière de ce grand artiste qu'il faudrait pouvoir livrer à l'admiration des amateurs. Certes on trouve dans les Reliures que les Èves firent exécuter pour de Thou, et plus tard dans les le Gascon, une habileté de main remarquable; mais aucun doreur ne s'est élevé aussi haut. Comme la terre se transforme sous les doigts d'un sculpteur habile, les arabesques savantes, les gracieuses volutes semblent naître sous son outil; les parallèles ne sont pas observées, mais les variantes mêmes sont charmantes; on ne sait à laquelle donner la préférence, et nul n'a poussé à un tel degré le sentiment exquis de la forme.

Le plus grand nombre des volumes de Henri II et Diane appartient, comme style, soit aux Reliures à entrelacs et fers à filets, soit aux Reliures à entrelacs et fers azurés.

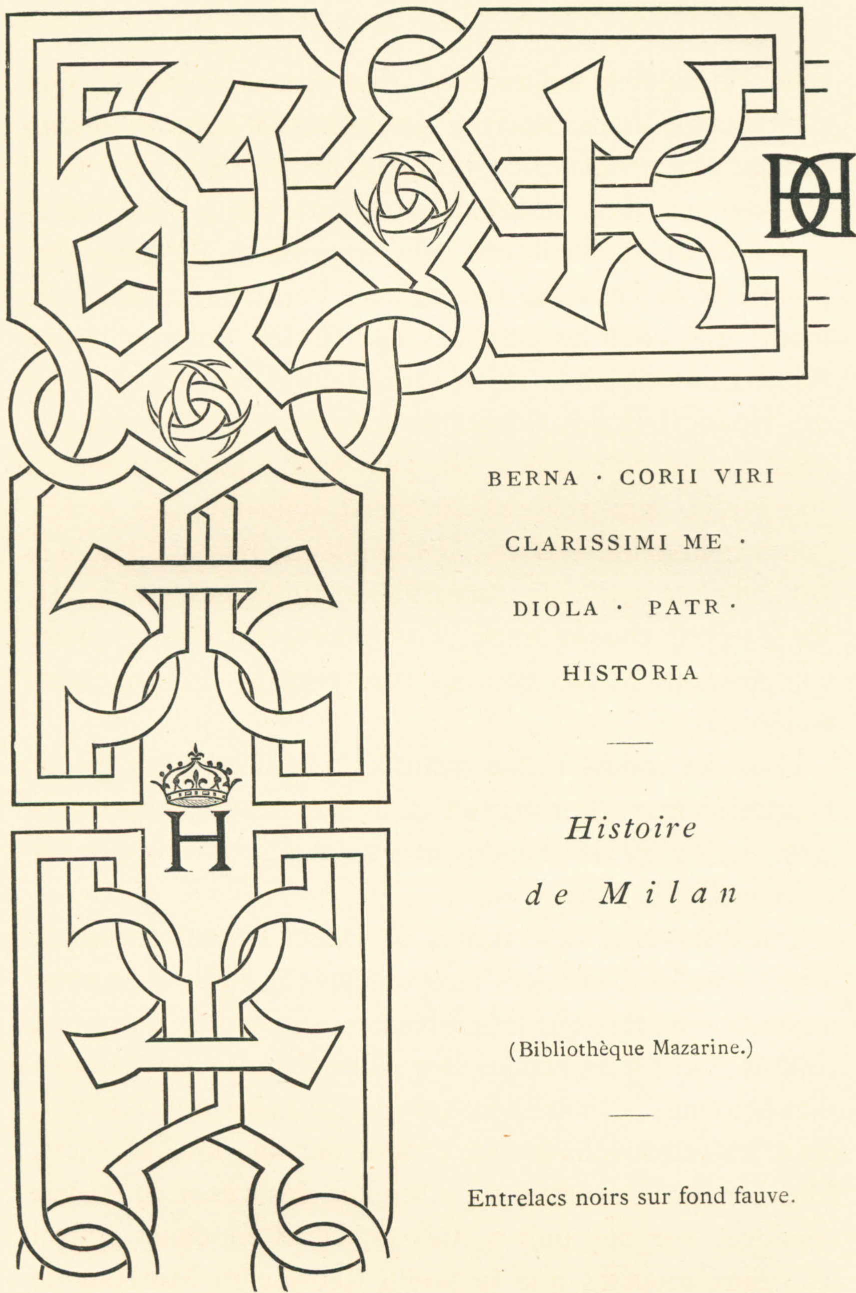
Beaucoup de ces dorures, qui ont été exécutées par des artistes différents, sont d'une belle composition; mais il y en a également de très-médiocres, où l'on sent la production hâtive et le travail surmené. On se prend à regretter que tous les beaux dessins de cette époque n'aient pu être

interprétés par le maître dont nous venons de parler. Que n'a-t-il fait le VICOMERCATUS, *Aristotelis De naturali auscultatione commentarii*, de la Bibliothèque nationale? Quel chef-d'œuvre il aurait tiré de ce dessin d'une si belle ordonnance et qui produit une telle impression de grandeur, malgré la faiblesse de l'exécution! Particularité curieuse! tandis que dans les entrelacs des Grolier empruntés aux Italiens les combinaisons de droites dominent, les entrelacs des Henri II et des Grolier français sont presque entièrement formés de courbes. On peut s'en rendre compte en comparant aux reliures sûrement italiennes les quatre volumes in-folio : GALIEN, *Opera omnia*, Bâle, 1549, de la Bibliothèque nationale, aux armes et emblèmes de Henri II. Variée pour chaque tome, l'ornementation donne quatre compositions où les courbes sont presque exclusivement employées.

Pour les moins riches volumes, la décoration est en bandes formées de rinceaux et de fers azurés, sans entrelacs. Au centre des bandes, ces volutes sont rompues par doubles D. H. entrelacés.

Quelques-unes des reliures de Henri II sont ornées de larges bandes d'entrelacs purs exécutés à filets, sans autre adjonction de fers que les emblèmes, croissants, carquois, chiffres, etc.[1]. Ces bandes sont d'une richesse de composition extrême; elles ne sont pas particulières aux reliures, nous les retrouvons à cette époque sur une foule d'objets. Elles forment des frises superbes sur des vases de faïence émaillée, sur des buires, des aiguières en étain. Parmi les beaux modèles que le South Kensington Museum de

[1] Les tranches offrent les mêmes motifs d'ornementation que les plats.



BERNA · CORII VIRI

CLARISSIMI ME ·

DIOLA · PATR ·

HISTORIA

Histoire

de Milan

(Bibliothèque Mazarine.)

Entrelacs noirs sur fond fauve.

PLANCHE V.

BERLINGHIERI : GEOGRAPHIA

Florence, vers 1480.

Reliure aux armes de France, entourées des arcs, avec les carquois, croissants et chiffres de Henri II et Diane.

Bibliothèque nationale.

5





Héliogravure E. Charreyre.

Imp. A. Salmon, Paris

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

Londres a réunis, et qui ont tant aidé aux progrès artistiques de l'Angleterre dans ces dernières années, il y a plusieurs pièces de céramique hors ligne, décorées d'entrelacs dessinés par les mêmes ornemanistes qui firent les modèles de ces reliures françaises du Roi et de Diane. Sur les livres, ces entrelacs sont en général noirs, le fond fauve, les croissants blancs. Il y eut toute une série de volumes appartenant à Henri II, ornés de dessins de ce genre; elle est réunie presque entière à la Bibliothèque nationale.

La reliure la plus importante de ce style est celle de la *Geographia* Berlinghieri, in-folio, imprimée à Florence vers 1480 (Bibliothèque nationale), dont nous donnons la reproduction. (Pl. V.) Citons encore :

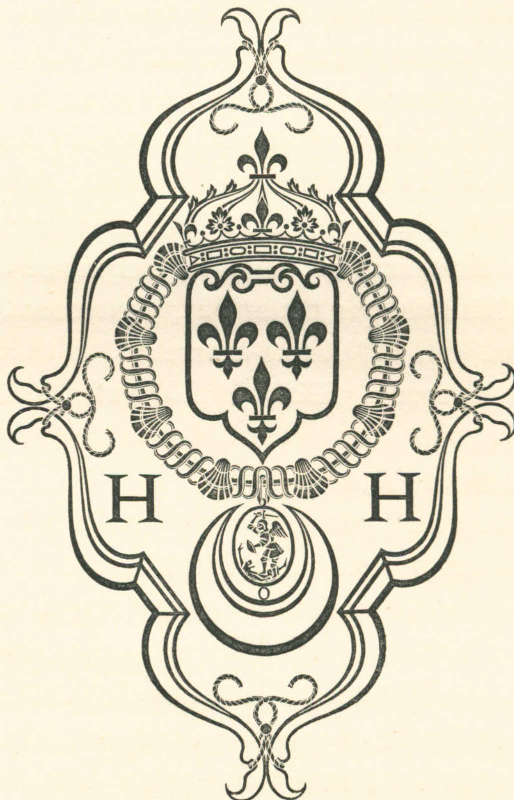
L'Æneas Sylvius, *Historia Bohemiæ*. (Bibliothèque nationale.)

L'Histoire de Milan (Bibliothèque Mazarine), dont nous donnons un fragment.

Le Fl. Vegetius, *De Re militari*. (Bibliothèque Mazarine.)

Nous avons eu l'occasion de dessiner, lors de nos visites d'étude aux bibliothèques de province, les bandes des portes de l'église Saint-Maclou de Rouen; elles sont recouvertes d'entrelacs composés exactement dans le même esprit que ceux dont nous venons de parler. Ces portes célèbres furent longtemps attribuées à Jean Goujon, sans preuves certaines, bien que cet éminent sculpteur ait travaillé quelque temps dans cette ville. Les dessins d'entrelacs employés comme frises sont innombrables au seizième siècle. Virgile Solis, Baltazar Sylvius, Briot, ont laissé dans leurs œuvres une foule de modèles de bandes où ils ont dépensé tous les trésors de leur fertile imagination.

Les Reliures de Henri II portent presque toutes des emblèmes. Les arcs ne servent pas seulement à envelopper les armes comme dans les volumes dont nous donnons la



Armes de Henri II entourées des arcs.

reproduction, ils se présentent sur les livres de mille façons différentes, et quelquefois même prennent une importance considérable; ils arrivent à faire partie du squelette du dessin, comme dans le volume de la Bibliothèque nationale : *Instruction d'un prince chrestien.* Lyon, 1548.

Les historiens sont encore divisés sur le double D. H. ; certains ne veulent y voir que deux C et un H.

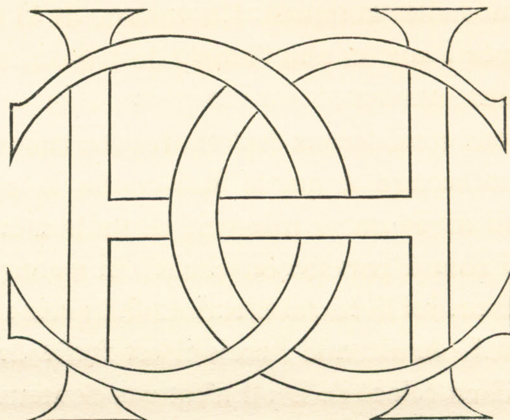
« On croit communément reconnaître, dit M. H. Martin, « le chiffre de Diane entrelacé avec celui de Henri sur tous « les frontons, sur toutes les frises des édifices du temps; « on le voit vingt fois reproduit sur la plus belle des façades « du Louvre, entre les merveilles du ciseau de Jean Gou- « jon et de Paul Ponce; on le voit jusque sur les parois de « la chapelle de Fontainebleau! Ce chiffre cependant est « officiellement celui du roi Henri et de la reine Catherine, « un H accolé de deux C; mais il est facile de le prendre « pour un H entrelacé de D : il n'est pas douteux que Henri « ne l'ait choisi à cause de l'équivoque. » L'explication est ingénieuse; mais que veulent dire alors les croissants, les arcs, les carquois? Non, Henri II mêlait sans scrupule le chiffre de sa maîtresse au sien.

On sait quel rôle effacé a joué la reine Catherine pendant la vie de son époux si elle se dédommagea dans la suite, et « madame Diane », c'est dans ces termes respectueux qu'elle la désignait elle-même, était bien reine plus que la jeune épouse, qui « ne devait à son titre que l'honneur de donner des enfants au Roi[1] ». La Notice de la Bibliothèque nationale, cette fois par trop prudente, désigne ainsi les livres qui portent, avec les armes de France, les croissants et les arcs : « Reliure aux armes de Henri II, avec chiffre et emblèmes. » Le nom de Diane qui vient sur toutes les lèvres en contemplant ces volumes n'y est pas même prononcé.

Nous espérons, au moins pour les reliures, trancher la question; nous nous contenterons de donner à l'appui de

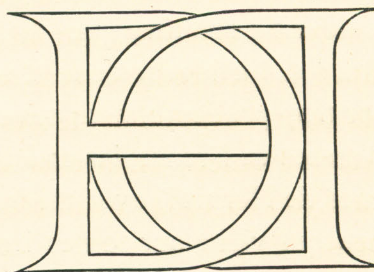
[1] Henri Martin.

notre opinion une preuve tirée du sujet même que nous traitons.



Chiffre de Henri II et de Catherine de Médicis sur les *Discours astronomiques* de Jacques BASSANTIN. (Biblioth. nation.)

Il est évident que ce chiffre est celui de Henri et Catherine; de même qu'il reste établi dans notre esprit que celui-ci, que l'on rencontre grand ou petit, au trait ou en plein or, est bien celui de Henri et de Diane de Valentinois:



Le double D. H.

On fit aussi, mais plutôt dans le commencement du règne de Henri II, des reliures qui portent au centre du plat la

médaille à son effigie. L'usage des médailles frappées sur les livres fut assez fréquent en Italie; nous en avons vu ornés de médailles antiques. Un volume de la Bibliothèque nationale porte sur un plat l'effigie de Néron, et sur l'autre celle d'Hadrien.

Aussi nous considérons ces reliures comme italiennes.

Le bibliothécaire à qui le Roi confia la garde de ces trésors était digne de sa mission; ce fut le fameux Jacques Amyot, si connu par ses ouvrages, sa traduction de Plutarque, et d'un des livres favoris des bibliophiles, le *Daphnis et Chloé* de Longus, que l'on ne cesse de réimprimer. Né à Melun dans l'indigence, il s'éleva par son mérite à une brillante fortune, devint précepteur des enfants de Henri, et plus tard évêque d'Auxerre et grand aumônier de France. Il avait été, en 1567, maître de la librairie, charge qu'il conserva jusqu'en 1594.

Il nous reste à parler, avant de terminer ce chapitre, d'une des plus belles et des plus curieuses reliures du seizième siècle : *la Sainte Bible, en français*, Lyon, 1558.

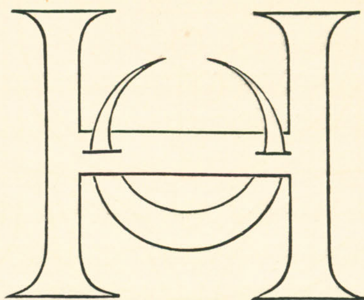
Ce volume a été exécuté pour Nicolas Fumée, seigneur de la Touche, abbé de Couture, qui fut plus tard évêque de Beauvais, dit la Notice rédigée avec soin par la Bibliothèque nationale pour l'exposition de ces reliures. Un de ses ancêtres, Adam Fumée, chancelier de Louis XI, né en 1430, mort à Lyon en 1494, avait réuni une splendide collection de livres.

Ce qui est très-rare au seizième siècle, ce volume est orné de mosaïques de cuirs incrustés. Le fond est fauve, le cartouche et l'arabesque rouges.

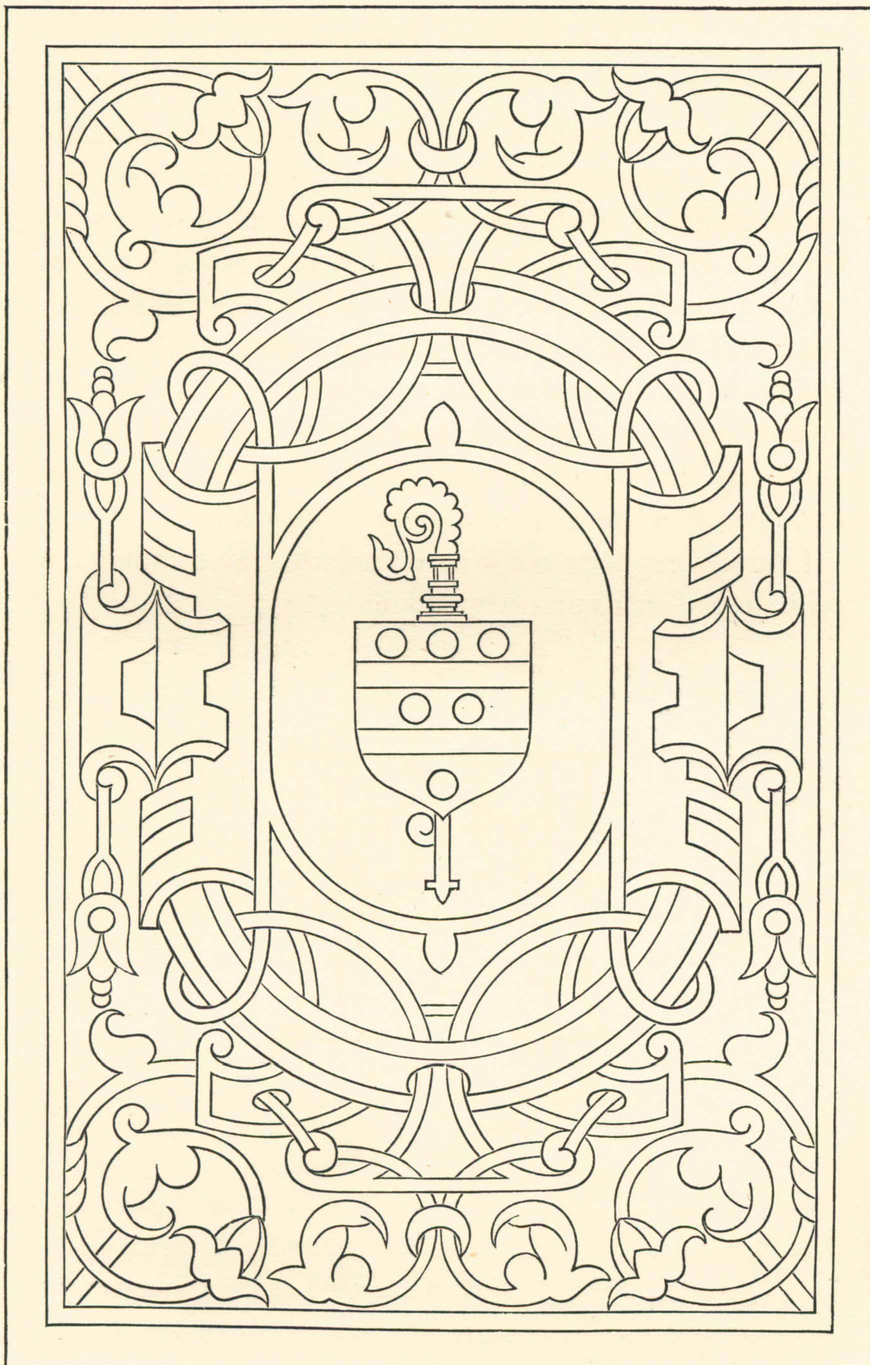
La composition du triple cartouche ou cuir est des plus

savantes; les arabesques qui l'accompagnent ont une grande élégance, et semblent indiquer que ce volume est sorti des mains du grand artiste dont nous avons parlé à propos des livres de Henri II. Malheureusement le procédé d'incrustation a ruiné le dessin et en a rendu la lecture difficile; aussi le désir que nous avions de le faire connaître et la crainte de le voir mal rendu, vu son état, par un procédé de gravure, nous ont décidé à en faire le dessin. Si l'on ne peut juger du charme de l'exécution ancienne, on pourra au moins apprécier le mérite de la composition.

Le dos sans nerfs est orné d'un cartouche semblable à celui du plat, mais un peu simplifié.

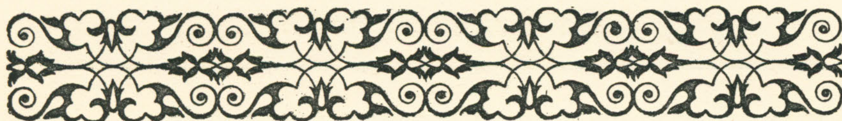


H. de Henri II, coupé du croissant de Diane.



LA SAINTE BIBLE. Lyon, 1558.
Exemplaire de N. Fumée.

Bibliothèque nationale.



Bande sur un volume de Marie Stuart.

VI

Le règne de François II fut trop court pour laisser en Reliure une trace appréciable. Les plus beaux livres exécutés pour ce monarque, qui nous aient été conservés, se trouvent à la Bibliothèque nationale et font partie de l'œuvre du grand doreur de Henri II; nous en avons parlé en traitant des reliures de ce prince.

Pendant que François II était encore Dauphin, on lui relia quelques volumes qui portent en général le dauphin seul ou couronné pour tout ornement.

Nous arrivons à une période singulière et obscure de l'histoire de la Reliure. Avec les mêmes tendances, la même éducation, la différence des fers des motifs favoris indique clairement, comme nous l'avons dit, que quatre doreurs au moins participèrent à l'ornementation des six cents volumes environ connus pour avoir appartenu à Henri II, à Diane et à Catherine de Médicis. Ces habiles artistes disparaissent tout à coup, et la série des grandes reliures de la Renaissance est close.

Appartenaient-ils, comme beaucoup de célébrités de la science et des arts, à la religion réformée, et tombèrent-ils

mêlés à tant d'illustres victimes sous les coups du fanatisme? Ce qui rend cette supposition probable, c'est que non-seulement on ne rencontre plus de reliures sorties de ces mains qui avaient produit tant de chefs-d'œuvre, mais leur matériel, leurs outils disparaissent aussi dans la tourmente, et la tradition est rompue.

La sinistre période de persécution contre les artisans huguenots, qui va de 1562 à 1570, les avait décidés à quitter la capitale; se sont-ils, comme beaucoup d'autres, réfugiés à l'étranger?

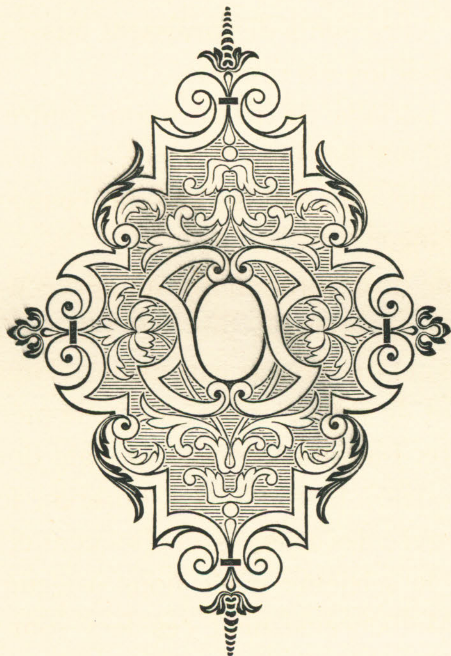
Le seul mode de décoration qui ait survécu en Reliure à la Renaissance proprement dite est l'usage des coins et milieux azurés, et des grands cartouches. Tirés à la presse, ces motifs n'ont de valeur artistique que le mérite du dessin et de la gravure. La manière toute spéciale dont ils ont été gravés, le modelé, le rendu des ombres, font supposer qu'ils sont l'œuvre des artistes qui ciselaient et gravaient les armures dont le seizième siècle nous a légué de si beaux spécimens [1]. Malheureusement ces fers sont tirés sur de mauvais cartons, et les épreuves sur cuir en sont lourdes et pâteuses; les plats fléchissaient sous la pression que nécessitait le tirage. Pour juger de leur valeur artistique, il faut les voir sur ces vélins si fins dont on trouve encore, de nos jours, des exemples d'une parfaite conservation.

Ces reliures, vu la facilité de leur exécution, devaient être d'un prix peu élevé; elles furent très-employées sous le règne de Charles IX et pendant tout le seizième siècle.

La marque de Charles IX était faite de deux colonnes

[1] Un seul graveur moderne a atteint, pour le fer à dorer, une perfection aussi grande; mais c'est un spécialiste, le graveur Baticle.

réunies par une banderole flottante, avec cette devise que lui avait donnée l'Hôpital : *Pietate et Justitia,* qui semble, appliquée à un tel prince, une amère et sanglante ironie.



Milieu azuré.

La tradition subitement rompue, qui à une autre époque et pour un autre pays aurait tué net une industrie, n'arrêta pas la Reliure. Il fallait répondre au besoin de luxe effréné de cette société au milieu de ses crimes et de ses orgies sanglantes ; il fallait créer, on créa.

La France semble pouvoir seule, entre toutes les nations, après avoir chassé ou perdu périodiquement dans ses luttes religieuses ou politiques les meilleurs de ses ouvriers d'art, les remplacer par d'autres avec une telle promptitude.

Ce fut à la fin du règne de Charles IX que l'on employa pour la première fois ces entrelacs géométriques, aux compartiments vides, qui tranchaient si complétement avec tout ce qui avait été fait jusqu'alors.

On verra par la suite tout le parti que les relieurs tirèrent de cette disposition nouvelle.

Henri III s'appropria ce genre de décoration, et fit placer dans les compartiments du dos, presque toujours sans nerfs, ses sinistres emblèmes, des têtes de mort, des os, avec la devise : *Spes mea Deus,* et au milieu des plats le crucifiement.

Nous donnons la reproduction d'une de ces reliures. (Pl. VI.)

Il existe également des volumes de Henri III avec bandes portant les emblèmes de la Passion alternés. On peut y voir jusqu'au coq du reniement de Pierre. Au milieu des plats, un fer symbolique composé de la croix, la lance, l'éponge et la couronne d'épines; ou bien encore, le grand squelette s'appuyant d'une main sur une faux, et tenant de l'autre un sablier, comme dans le *Psaultier de David,* Paris, 1556, que possède la Bibliothèque Mazarine. Le fond est souvent rempli par un semis de larmes. La riche collection de M. le baron James de Rothschild renferme aussi un *Pseautier de David,* Paris, 1586, in-4°, sur le plat duquel est tiré le grand squelette. Les volumes ainsi décorés se rencontrent en assez grand nombre; ce sont des reliures singulières que l'on doit rechercher comme curiosités historiques, mais elles ne sont certes pas de bon goût.

L'emploi des emblèmes est un puissant moyen de décoration; cependant il n'en faut pas abuser à ce point, et les

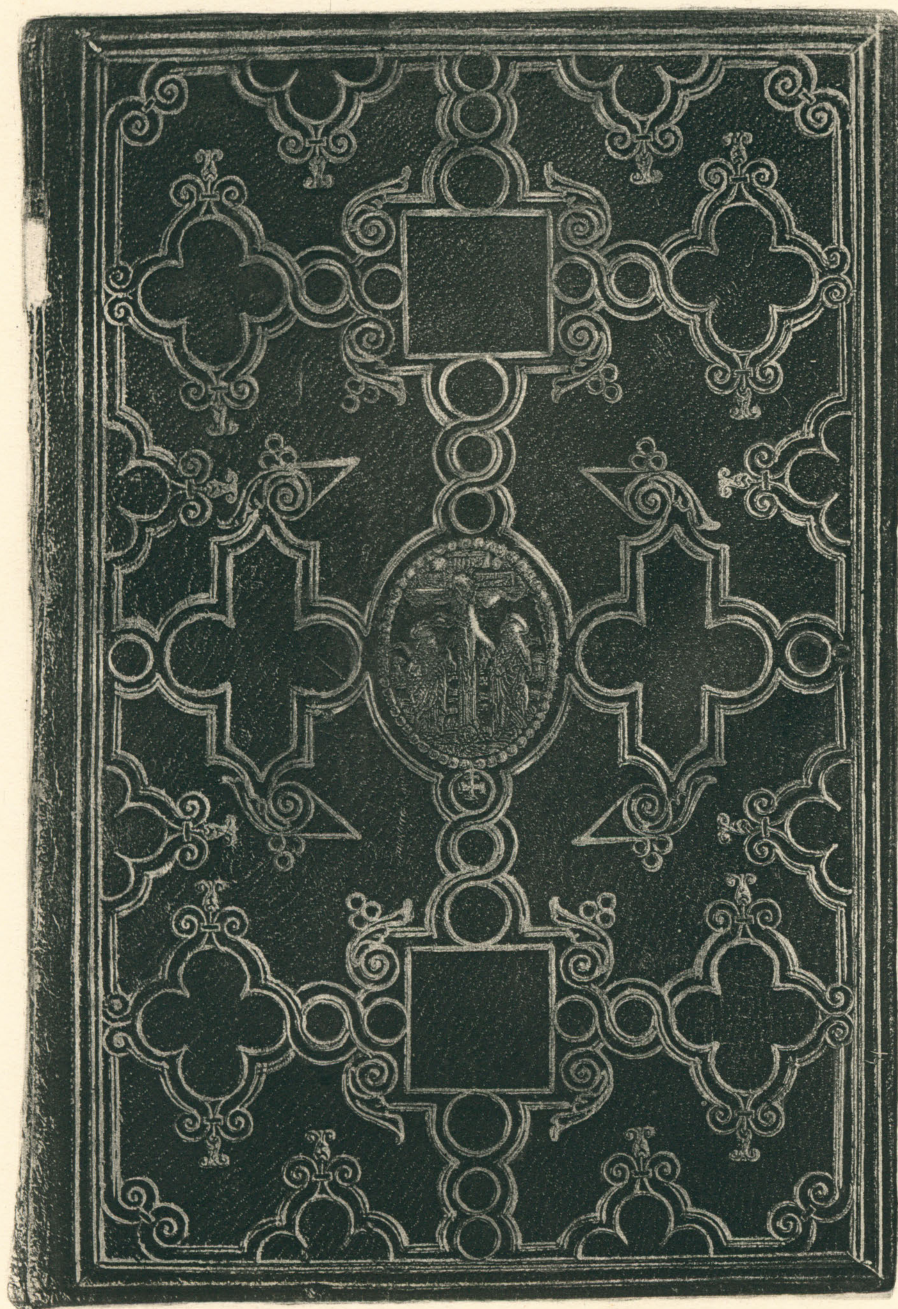
PLANCHE VI.

Saint Jean Damascène : Histoire de Barlaam et de Josaphat, roy des Indes, traduit par Jean de Billy.

Paris, 1578.

Reliure faite pour Henri III, avec le crucifiement.

Bibliothèque nationale.



Héliogravure E. Charreyre.　　Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

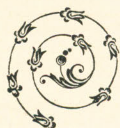
couvertures sur lesquelles ils sont seulement mêlés aux entrelacs sont très-supérieures et réellement belles.

Un autre genre de reliure qui va bientôt se fondre avec celui-ci et donner des résultats extraordinaires, est celui des Reliures à branchages. Une des plus belles de cette école est aux armes, France et Pologne, de Henri III avec le chiffre, et de très-riches coins de branches sur un fond de fleurs de lis. Sur ce volume, que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale, les fers sont poussés en argent. Ce métal fut employé, soit seul, soit avec l'or, sur beaucoup de livres du seizième siècle.

Dans certaines reliures à branchages, les dos sans nerfs sont aussi sans compartiments; les feuillages ont une tige unique et recouvrent tout le dos de leurs courbes capricieuses. Ces dorures exécutées à petits fers ont un aspect très-original, et furent, croyons-nous, particulières à un relieur; celles que nous avons vues sont toutes de la même main. Enfin, un très-petit nombre de volumes de Henri III portent sur les plats les emblèmes du Saint-Esprit et le chiffre du Roi, composé d'un H et des deux λλ entrelacés de Louise de Lorraine, sa femme. Ces Reliures sont, en conséquence, postérieures à l'année 1578, époque de la fondation de l'Ordre.

La décoration froide des entrelacs réguliers, les sinistres emblèmes, pouvaient convenir au caractère étrange de Henri III, qui, passant des extravagances d'une imagination déréglée à l'ostentation d'une bigoterie outrée, s'affiliait aux confréries de pénitents et habillait ses livres comme il se vêtait lui-même au deuil du cardinal de Lorraine, où il se montra en public couvert de petites têtes

de mort brodées sur ses habits ; mais il fallait autre chose à sa jeune sœur, l'élégante et folle Marguerite. Aurait-elle accepté de voir ses poëtes favoris dans d'aussi tristes habits ? On créa donc pour elle, tout en se servant du canevas habituel, des reliures qui prirent un tout autre aspect.



Fin du seizième siècle.

On introduisit dans les compartiments des fleurons, des fleurettes, où la marguerite est naturellement répétée sous toutes les formes, et les fonds furent couverts de branches de feuillage. Ce fut là une des plus heureuses inspirations des doreurs français. Ces reliures eurent un succès inouï ; ce fut une mode, une fureur ; les volumes que l'on attribue aux Èves[1] sont de cette école, et l'on en fit dans les vingt dernières années du seizième siècle dont la complication est vraiment prodigieuse. Henri III posséda cependant quelques beaux volumes de ce genre, parmi lesquels nous citerons les *Heures de Nostre-Dame* à ses armes, aujourd'hui chez M. L. Double.







Détails de « Fanfares ».



Les plus anciennes de ces reliures, dites aujourd'hui « à la Fanfare », se distinguent facilement à la présence dans les compartiments de fers azurés copiés sur ceux de l'école lyonnaise. Dans celles de la seconde manière, les plus belles, les entrelacs sont d'une grande richesse, les branchages aux feuilles petites sont plus importants, et les tortillons, ou spires, coupés de culots azurés. Les fers sont devenus de petits fleurons, les fleurs et





[1] Voir aux Notes.

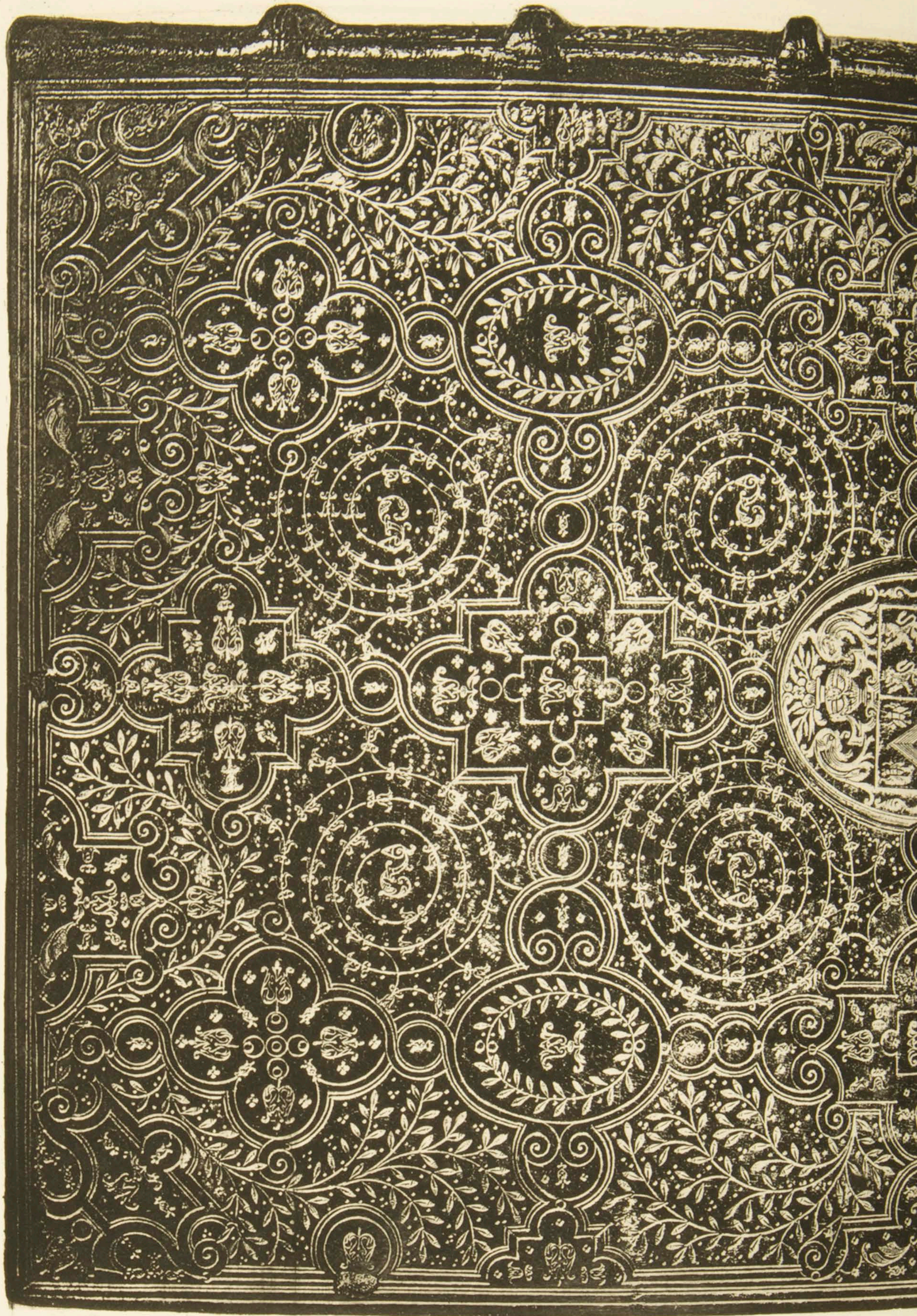
PLANCHE VII.

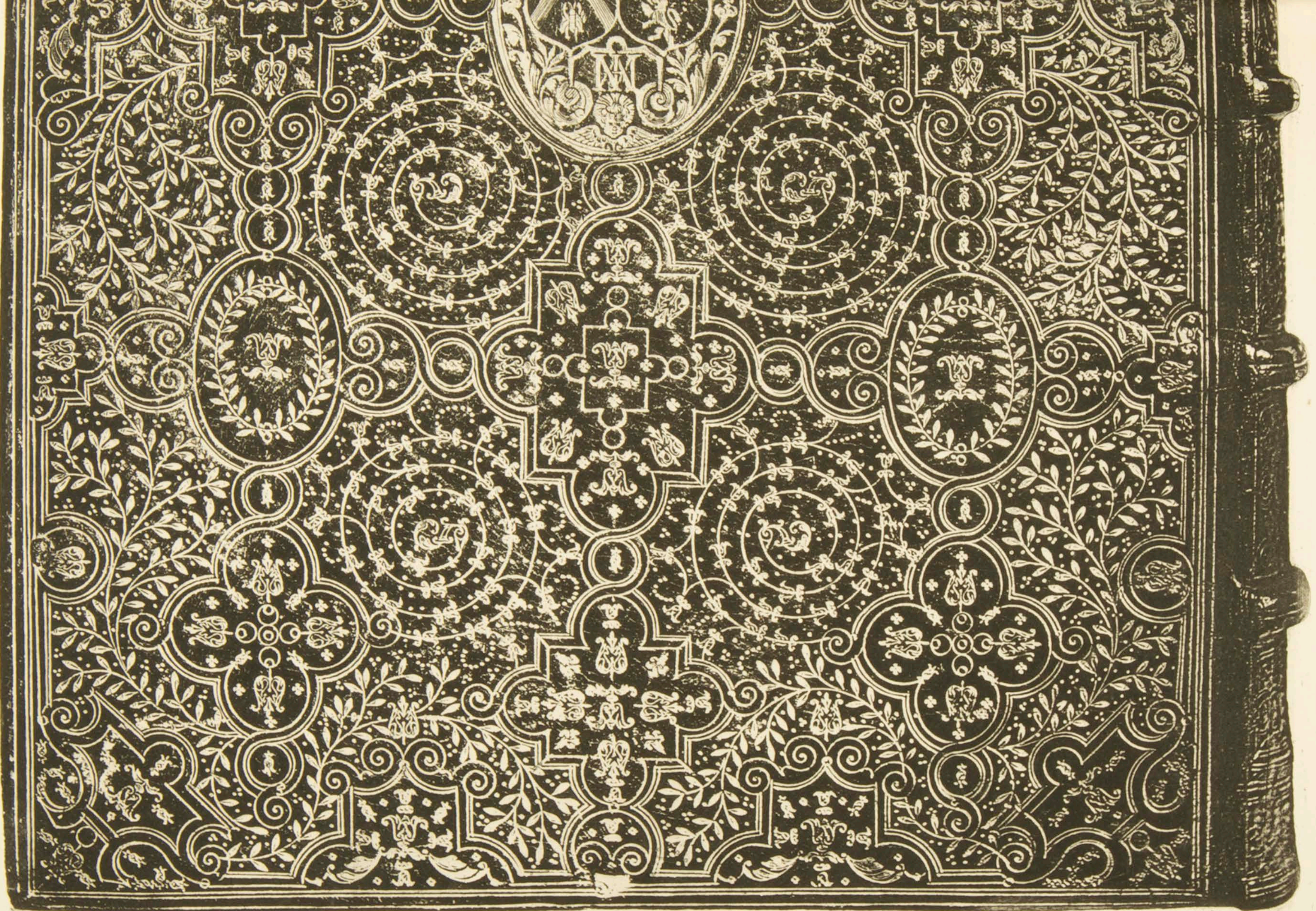
MATTHIOLI : I DISCORSI NE I SEI LIBRI DI PEDACIO DIOSCORIDE
DELLA MATERIA MEDICINALE.

Venise, 1568.

Reliure aux armes de de Thou et de Marie de Barbançon-Cany.

Bibliothèque nationale.





Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

marguerites tout à fait mignonnes, les détails innombrables. Les amateurs du temps raffolèrent de ce genre de dorures, et le plus célèbre d'entre eux, de Thou, en compta un grand nombre dans sa bibliothèque.

Outre les hautes situations qu'il occupa pendant sa longue carrière, de Thou fut en 1593 nommé maître de la librairie, en remplacement d'Amyot; il fut, à son tour, remplacé dans cette charge par son fils François, en 1617. François de Thou fut décapité en 1642 comme complice de Cinq-Mars.

L'un des chefs-d'œuvre de cette école est la reliure d'un « MATTHIOLI : *I Discorsi di Pedacio Dioscoride* », Venise, 1568, in-folio, dont nous donnons la reproduction. (Pl. VII.) Elle est aux armes de de Thou et de sa première femme, Marie de Barbançon-Cany. La Notice de la Bibliothèque nationale, où est exposé ce magnifique joyau, fait observer avec raison que cette reliure ne peut être antérieure à 1587, date du mariage de de Thou avec Marie Barbançon; elle devient, par ce fait, plus intéressante encore pour l'histoire de la Reliure. Une autre reliure de ce style, admirable de composition et faite vers la même époque, figurait à la vente de M. Didot. Ce volume était aux armes et aux chiffres d'Étienne de Neuilly, prévôt des marchands (1582-1586). Le catalogue en donnait une reproduction.

Beaucoup de dessins de ce genre sont exécutés sur des livres reliés en vélin : l'exécution est des plus remarquables. La Bibliothèque de Rouen possède un manuscrit de le Gagneur ainsi orné, qui est une petite merveille, et la Bibliothèque nationale une reliure du même style, également en vélin, sur un volume (*I Salmi di David;* Paris, 1573; in-32) dont la facture est surprenante.

Si les Reliures « à la Fanfare » ne peuvent être comparées aux savantes productions de la Renaissance, elles ne sont pas moins très-remarquables; leur exécution est des plus belles. Aussi ces dorures, si coquettes, si élégantes, ont-elles auprès des amateurs d'aujourd'hui le succès qui a marqué leur apparition. Elles sont heureusement nombreuses, et les bibliothèques particulières en contiennent presque toutes quelques spécimens. Il en est une chez M. le baron James de Rothschild qui est extrêmement intéressante, en ce qu'elle porte avec elle son acte de naissance. Elle est exécutée sur un exemplaire des *Heures à l'usage de Rome;* Paris, 1503. Les plats portent le nom d'Adrian de la Rivière, mort en 1569. Elle est une des plus anciennes reliures de ce style.

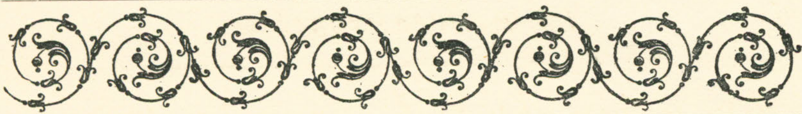
Les « Fanfares » de la troisième manière appartiennent plus au dix-septième siècle qu'au seizième. Elles se reconnaissent à leurs tortillons plus petits, moins bien tournés, et employés en plus grand nombre dans les fonds.

Les palmes alternent souvent avec les branchages, dont les feuilles, au lieu d'être de chêne ou de laurier, portent des feuillages divers; enfin, les compartiments sont remplis de fers du dix-septième siècle.

Un exemple frappant est le « Missel romain » imprimé à Cologne en 1629, in-folio, que possède la Bibliothèque nationale. Cette reliure est donc bien du dix-septième siècle.



Détail de Fanfare.



Bande d'entourage formée de tortillons.

VII

Les Reliures du seizième siècle se distinguent par leur grande solidité; ce fut même, dans les premières années, leur seule qualité. Elles sont souvent d'une grossièreté par trop primitive; mais les progrès furent rapides : l'abandon des ais de bois les rendit plus élégantes, et dès le règne de Henri II on commence à en faire de très-bonnes, à la fin du siècle d'excellentes, qui peuvent rivaliser avec les reliures aujourd'hui si goûtées du dix-septième siècle. C'est dans l'emploi des cuirs que les progrès ont été les plus lents, et l'on peut dire que c'est seulement de nos jours que l'on a atteint presque à la perfection dans cette partie du travail. Avant d'envelopper, de « couvrir » le livre, le maroquin, la peau doivent être amincis dans certaines parties; ce travail est appelé « parure ». La reliure la mieux construite, comme corps d'ouvrage, semble avoir perdu toutes ses qualités si la « couvrure » est faite par un ouvrier inhabile; c'est dans cette partie du travail que le livre prend sa tournure, son aspect définitif, et tous les soins que l'on pourra prendre pour le « finir » deviendront inutiles s'il a été manqué à la couvrure. Combien en voyons-nous chaque jour de ces reliures anciennes à moitié détruites, dans lesquelles la cou-

ture régulière et bonne aurait permis de faire des dos très-corrects, et dont les grandes qualités de corps d'ouvrage ne peuvent être appréciées quand on les voit couvertes! La plupart des défauts qu'elles semblent avoir ne viennent que du mauvais emploi des cuirs; aussi l'honneur sera-t-il grand pour les relieurs actuels d'avoir enfin donné à cette part si importante de la reliure du livre tout le fini dont elle est susceptible.

Au seizième siècle, les gardes sont en général de papier blanc, quelquefois de vélin ou de parchemin. Les livres doublés de cuir, veau ou maroquin sont rarissimes; il y en a quelques-uns; mais pour certains que l'on a donnés comme tels, les prétendues doublures ne sont que des couvertures empruntées à d'autres livres et appliquées avec plus ou moins d'adresse sur le contre-plat.

Les tranches sont souvent fort belles, et la mode de les couvrir de dessins est presque aussi ancienne que la reliure elle-même. Le volume de Louis XII, que nous avons déjà cité (Bibliothèque Mazarine), a une tranche ciselée reproduisant un motif gothique.

Les grandes Reliures de Henri II sont ornées sur les tranches de chiffres, d'emblèmes, et les arabesques ont été composées par les dessinateurs qui firent les ornements des plats; ce furent les doreurs qui les ciselèrent eux-mêmes, car ils interprétèrent les mêmes formes d'une manière identique. De là les grandes qualités d'ensemble qui font de ces œuvres des objets d'art de la plus haute valeur. Apprendre à se servir du petit marteau et du mattoir était un jeu pour des artistes qui maniaient leurs filets avec une si étonnante habileté.

L'usage de ces riches tranches ornées continua au dix-septième siècle; mais on eut la malencontreuse idée de leur donner des colorations variées, et les jolis dessins de guipures Louis XIII que l'on copia prirent un aspect lourd et désagréable. Il était si facile de rendre par des oppositions de mat et de brillant les pleins et les clairs qui donnent à ces broderies leur grand effet décoratif! Ce fut une des rares erreurs de goût dont se rendit coupable maître le Gascon lui-même.

Les signets furent aussi l'objet d'un luxe tout particulier; on ne reculait devant aucune dépense pour orner un livre; on les fit des soies les plus riches, et leurs extrémités furent ornées de véritables bijoux, de ciselures, où les métaux les plus précieux, les pierres les plus rares rivalisent d'éclat pour enrichir ces rubans que nous regardons comme des accessoires.



Palme et branchage sur un livre de Philippe de Mornay.

Revenons à l'ornementation.

Sous le règne de Henri IV, on se servit toujours de la disposition des « Fanfares » lorsque l'on eut à orner richement un livre. Pour les reliures de moyenne importance, on supprima les entrelacs, dont l'exécution était longue et difficile; on grava d'un seul coup des branchages, dont les feuilles furent bientôt réduites à des proportions ridicules.

On trouvait trop long de les pousser une à une comme dans les grandes dorures; ce fut la marque de la décadence d'un style qui avait donné tant d'œuvres ravissantes.



Les petits branchages.

Nous connaissons cependant, de cette époque, quelques reliures d'une composition ingénieuse. Elles présentent une sorte de dessin à répétition, composé de couronnes de branchages accolées les unes aux autres : au centre des couronnes se trouvent placés une fleur de lis, un chiffre ou un emblème particulier; puis au milieu, dans une couronne plus grande, on poussait des armes ou de grands monogrammes.

Nous donnons la reproduction d'une des plus jolies reliures ainsi ornées; elle est de vélin blanc, aux armes France et Navarre, et au chiffre de Henri IV. (Pl. VIII.)

Antoinette de Vendôme, tante de ce monarque, possédait dans sa belle collection quelques volumes ainsi reliés; le chiffre A. V. entrelacé est au milieu; dans les ovales, les deux λλ de Lorraine alternent avec des fleurettes : il serait facile de multiplier les exemples dans les bibliothèques du temps[1]. Ce genre de décoration est très-employé sous Henri IV; mais les premières reliures de cette disposition avaient été faites, avant qu'il fût roi de France, pour

[1] Les reliures de de Thou « aux losanges de feuillage » sont décorées d'après le même principe; les monogrammes alternent dans les compartiments avec les abeilles.

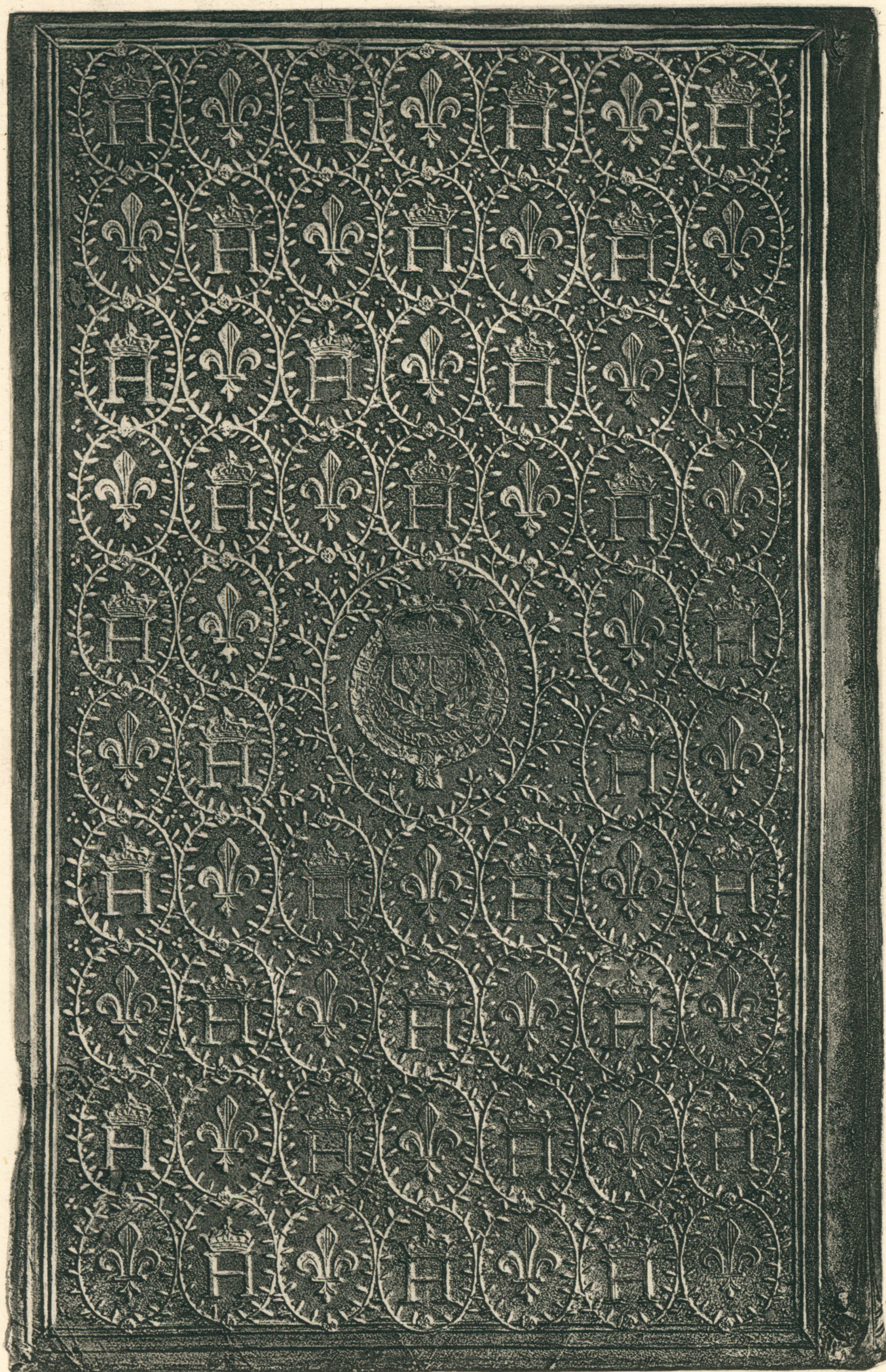
PLANCHE VIII.

DEMONS : LA SEXTESSENCE DIALLACTIQUE ET POTENTIELLE.

Paris, 1595.

Reliure en vélin aux armes de France et Navarre,
et au chiffre de Henri IV.

Bibliothèque nationale.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

Marguerite de Valois, sa première femme, avec des marguerites au milieu des couronnes. Elles eurent souvent pour entourage, comme certaines « Fanfares », des frises formées de tortillons renaissant les uns des autres. Plus tard, les frises furent formées de petits branchages. Des fers bien caractéristiques des premières années du dix-septième siècle sont aussi les petits Vases que l'on avait empruntés aux compartiments des grandes reliures. Ils servirent de fleurons de dos avec les petits branchages pour coins, et furent les premiers fers d'angle dont usèrent longtemps encore le Gascon et les relieurs du dix-septième siècle; nous les reverrons sur les livres de Mazarin, de la belle duchesse de Longueville, du surintendant Fouquet, de Colbert, etc. Comme les fleurons typographiques, les fers des doreurs ont leur histoire, et après avoir fait merveille dans les mains de leur premier propriétaire, ils s'en vont, usés, fatigués, s'échouer à l'état de clous chez les relieurs de bas étage.



Époque de Henri IV.







Les petits Vases.



Ce fut aussi sous ce règne que l'on vit se généraliser l'emploi des petites roulettes gravées, qui devaient rendre tant de services à la décoration du livre. Malheureusement c'est là un procédé aussi imparfait qu'expéditif, qui donne beaucoup d'effet et peu de peine; cela aida par la suite à faire descendre l'art du doreur à un métier de manœuvre.

Avec les roulettes, les angles se forment comme le hasard en décide, — presque toujours fort mal; — aussi en avons-

nous abandonné l'emploi et les avons-nous remplacées par des motifs divisionnaires reproduisant les mêmes dessins, mais qui assurent dans les coins la régularité.

Les milieux à branchages furent aussi très-employés. Les plus anciens, qui dataient du règne de Charles IX, sont les plus jolis; ils servirent, comme ceux du règne de Henri IV, à entourer des chiffres, des monogrammes, devises, etc., et remplacèrent pour les reliures les plus simples les milieux azurés : ils sont presque tous bien arrangés et bien gravés. Aux dernières années du seizième siècle, ils se transformèrent et se composèrent de palmes et de branchages comme celui que nous donnons à la fin de ce chapitre.



Milieu, palmes et branchages de la fin du seizième siècle.



Semis. — Époque de Henri IV[1].

VIII

Arrivés à ce point de notre travail, nous allons faire une petite halte et parler des « semis », choisissant de préférence l'époque de Henri IV, car ce fut sous ce règne que l'usage, jusqu'alors restreint, de ce mode d'ornementation prit une extension considérable.

Les semis étant une des formes les plus primitives de décoration, furent de tout temps à la mode, et la fleur de lis fut naturellement la base de tous les semis des reliures royales. Les semis sont de deux sortes, simples et composés. Ils sont simples lorsque le même motif est placé au point d'intersection des diagonales; ils sont composés lorsqu'il y a alternance, c'est-à-dire emploi de motifs divers se reproduisant à des intervalles égaux. Les semis sont dits en plein lorsqu'ils forment à eux seuls la décoration du livre, et en fond quand ils sont rompus par des armes, des milieux, de grands chiffres ou des motifs particuliers dans les angles.

Les transformations successives par lesquelles est passée

[1] Voir aux Notes, Louis le Duc, Clovis Ève.

la fleur de lis, emblème de nos rois, la variété des formes qui lui a été donnée suffiraient pour faire reconnaître l'époque à laquelle une reliure a été faite. Les semis composés rendent la décision plus facile, puisque l'initiale ou l'emblème viennent en affirmer la provenance.

Dans les volumes de François Ier, l'F alterne avec la fleur de lis ou la flamme de la salamandre; dans ceux de Henri II, l'H couronné, le double D. H, la fleur de lis sont répétés tour à tour.

Pour les princes héritiers, le dauphin se montre avec leur initiale ou la fleur de lis, comme la croix des princes lorrains alterne avec le chiffre.

Ces exemples nous semblent suffisants pour bien faire comprendre ce genre de reliure très-employé, très-décoratif, mais peu savant.



Semis pour le Dauphin.



Dentelle du dix-septième siècle.

IX

Les reliures royales qui datent des premières années du règne de Louis XIII ne diffèrent pas de celles de Henri IV; elles sont généralement aux armes avec un semis de fleurs de lis en fond, ou des semis composés, pour le Roi, de L couronné alternant avec la fleur de lis; pour la Reine, du double A renversé couronné et de la fleur de lis. Souvent les plats ont un cadre de branchages et de palmettes, comme au règne précédent. Bientôt des artisans intelligents vont emprunter successivement à l'industrie de la dentelle, si florissante à cette époque, un grand nombre de dessins et, les appropriant à la reliure, en transformer la décoration. Quelques années encore, et de leurs rangs va surgir un ouvrier artiste qui, par sa valeur et l'extrême fertilité de son talent, peut être comparé aux maîtres du seizième siècle.

Les premières reliures à filets, soit droits, soit droits et courbes, si employées par la suite, appartiennent à cette période. Les doreurs du dernier des Ève, famille dont trois membres furent tour à tour relieurs, cherchèrent à utiliser ces nouveaux motifs d'ornementation; ils produisirent les premiers ces dorures à filets droits et courbes

dont nous venons de parler, les ornèrent de milieux qui furent le point de départ des reliures *rayonnantes* de le Gascon. Ils se servirent même d'un petit nombre des nouveaux fers dans leurs plus riches volumes, en conservant les entrelacs des Fanfares. Quelques-uns de ces spécimens sont d'une exécution excellente. Les poëtes Horace, Perse, Juvénal (1612, 1614, 1616), réunis en un seul volume au monogramme de de Thou, J. A. G., Jacques, Auguste, Gasparde, ont été revêtus d'une reliure de ce genre, qui est un petit chef-d'œuvre. (Bibliothèque nationale.)

Malgré tout l'intérêt qu'ils présentent, ces essais pouvaient, tellement ils sont timides, demeurer sans résultat, si dans la seconde partie du règne de Louis XIII ne venait se révéler le dernier des grands doreurs anciens, le Gascon! Quand un artiste de cette valeur apparaît, il résume en un instant les efforts précédemment tentés, et l'on pourrait croire, en voyant son œuvre à deux siècles et demi de distance, qu'elle est sortie tout entière de sa seule imagination. Après avoir révolutionné son art et brillé du plus vif éclat, il a laissé une voie nouvelle et une immense moisson à recueillir.

Ce qui fit la véritable force de le Gascon, c'est qu'il ne fut pas seulement un novateur heureux, mais qu'il était, par son éducation première, un artiste de science et de tradition. Ayant vu dans sa jeunesse toutes les reliures de la bibliothèque de de Thou, étant peut-être même l'élève des relieurs qui les exécutaient (il nous semble, en effet, difficile que l'on puisse avoir des qualités aussi semblables, des procédés aussi identiques sans avoir vécu côte à côte), le Gascon ne dégagea que progressivement sa personnalité.

Homme de tradition, il se servira pendant toute la durée de sa carrière du canevas si mobile que lui fournissaient les entrelacs géométriques des Fanfares, et les emploiera toujours quand il aura à faire une dorure hors ligne. Novateur prudent, il n'usera d'abord que d'un petit nombre de fers pointillés, les mélangeant avec les petits branchages de Henri IV et les fers qui restèrent connus sous le nom de fers du dix-septième siècle. Voyez quel parti il tirera des premières reliures qu'on exécute pour Louis XIII et Anne d'Autriche; on y trouve réunis sur un même plat les petits branchages, les fers du dix-septième siècle, que l'on vient d'emprunter aux dessinateurs de broderies, et seulement un fer pointillé dans les angles. Pour la formation des milieux, ce sont ces fers que l'on rencontre le plus souvent. Copiés directement sur les dessins de broderies, comme les pointillés auxquels ils survécurent, ils fixèrent le style d'ornementation du dix-septième siècle en reliure; car les motifs que l'on considère comme les plus purs de cette époque, fleurons de dos, fers d'angle aux doubles filets des plats, ne sont en quelque sorte que des variantes sur ces données premières.



Dix-septième siècle.





Fers de l'époque de Louis XIII.



La reliure qui enveloppe le *Jean Talpin* de la bibliothèque de M. le baron James de Rothschild est

un exemple très-complet de cette première manière. L'exécution de cette dorure laisse évidemment à désirer; mais si nous avons choisi de préférence ce volume, c'est qu'il montre bien, par les différents fers employés, cette période de transition et de recherches, imparfaite ébauche d'un genre qui allait changer la décoration des livres. (Pl. IX.)

Le succès obtenu par les reliures royales l'enhardit, et il crée alors ces dorures à filets droits et courbes, aux coins pointillés, avec des milieux simples, trèfles ou étoiles, d'où s'élancent des gerbes de fers pointillés. Mais pour se donner un frein et rentrer dans ce qui était pour lui le classique, il exécute, à la même époque, ces volumes à l'aspect magistral où les entrelacs sont accompagnés seulement de quelques fers dix-septième siècle; dans certains même, comme le *Roman de la Rose,* in-folio aux armes de Séguier (Bibliothèque nationale), il emploie encore, non-seulement les petits branchages, mais des fleurettes de Fanfares. Peu de temps après, il remplaça tous ces fers par des motifs de pointillés dans les compartiments et dans les fonds, sans toutefois les remplir. Nous en avons sous les yeux un exemple dans un in-quarto, *les Charactères des Passions,* Paris, 1640. Ce volume faisait partie de la collection Didot[1].

Arrivé à l'âge mûr, en pleine possession de son talent, il donne alors toute sa mesure; les compartiments et les fonds sont entièrement couverts de pointillé; les entrelacs apparaissent rouges, se détachant avec une étonnante vigueur sur ce fond d'étincelles : l'effet est merveilleux !

C'est à cette troisième manière qu'appartiennent l'*Officium Beatæ Mariæ Virginis,* de la Bibliothèque Mazarine;

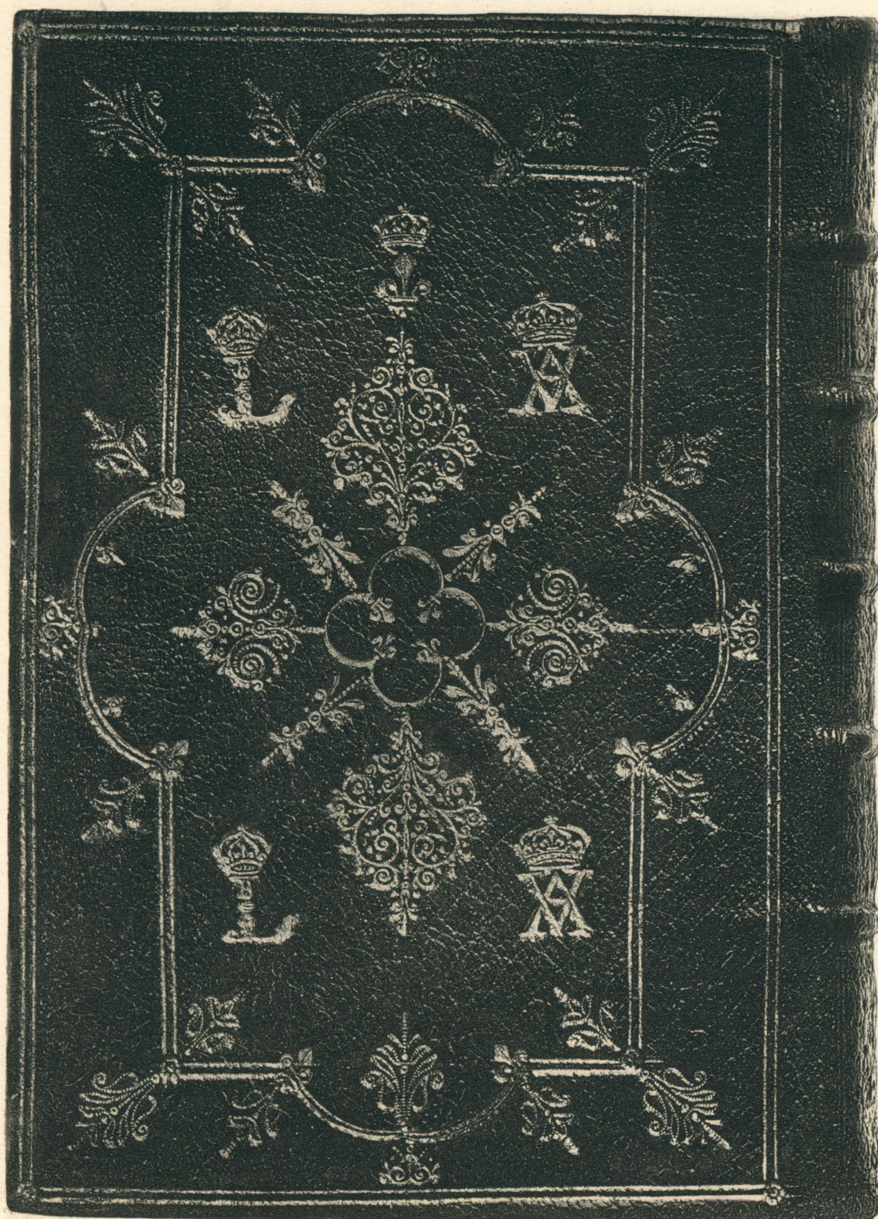
[1] Il a été acquis par MM. Morgand et Fatout.

PLANCHE IX.

JEAN TALPIN, INSTITVTION D'VN PRINCE CHRESTIEN.

Reliure aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

Collection de M. le baron James de Rothschild.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

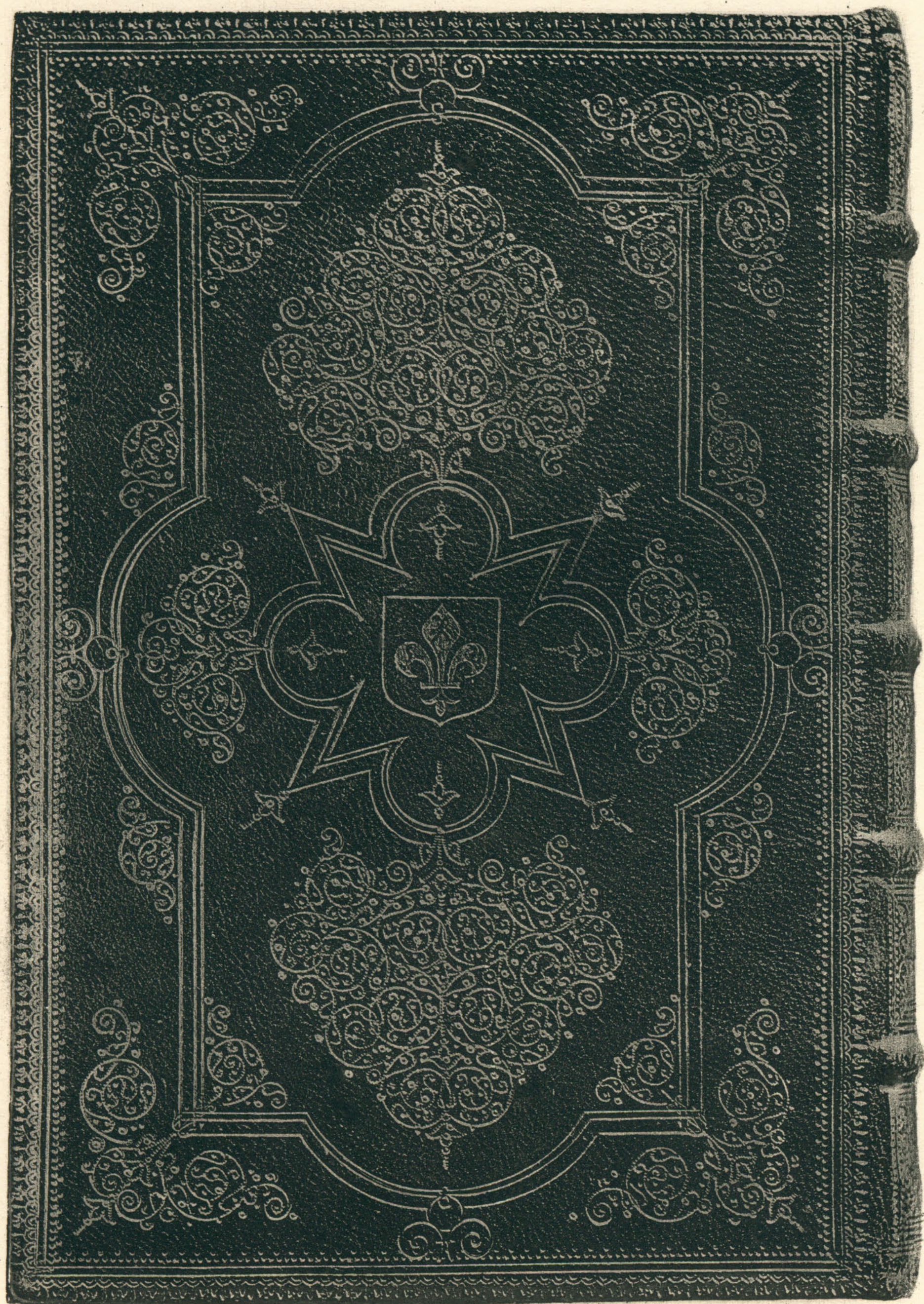
LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

PLANCHE X.

JOANNIS CASSIANI EREMITÆ.

Reliure faite pour le chevalier Digby.

Bibliothèque Mazarine.



Héliogravure E. Charreyre.

Imp. A. Salmon. Paris.

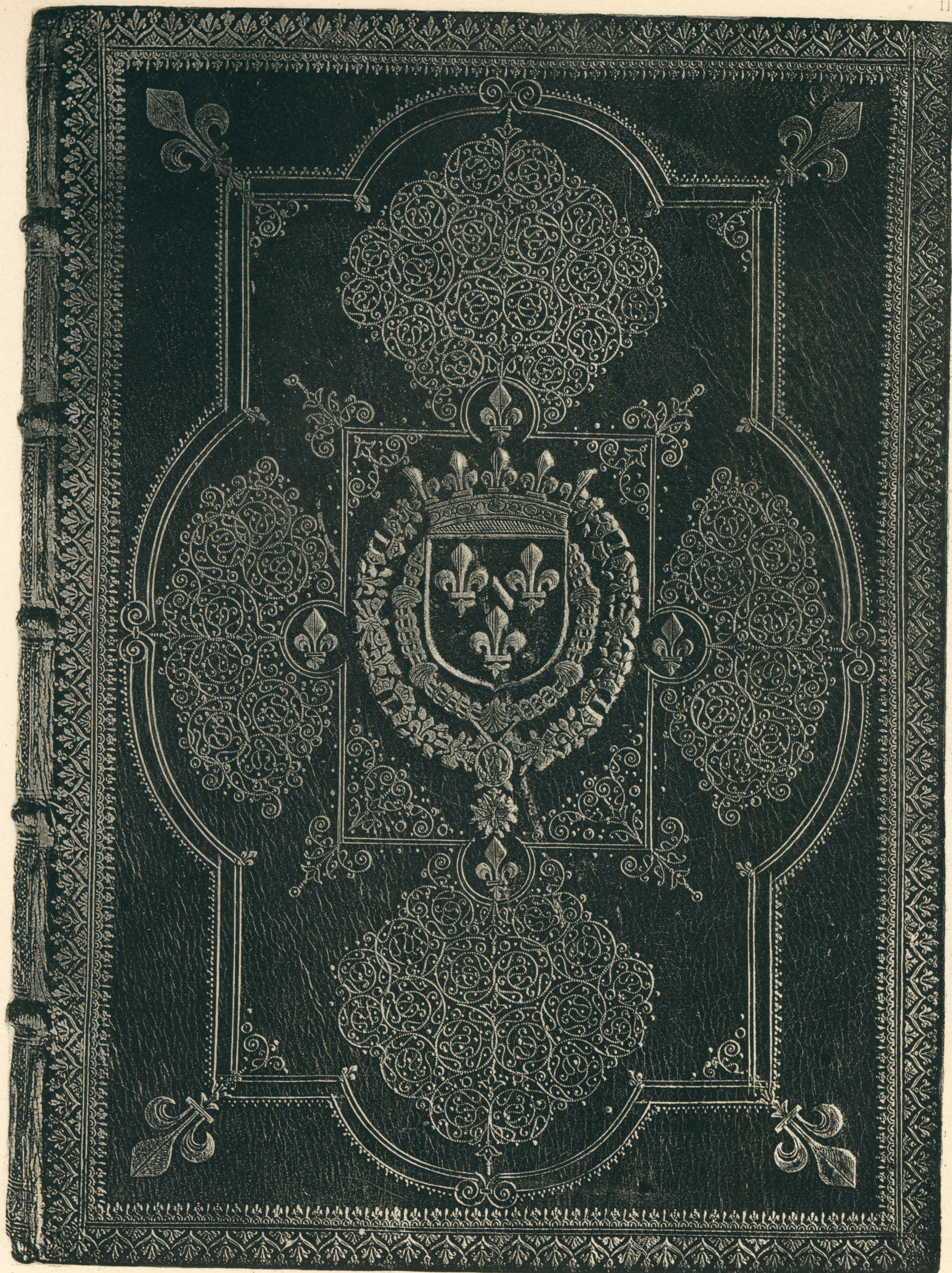
LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

PLANCHE XI.

LA CHAMBRE (DE) : TRAITÉ DE LA CONNAISSANCE DES ANIMAUX.

Reliure aux armes de Condé.

Bibliothèque nationale.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

PLANCHE XII.

HORSTUIS (J. M.) : PARADISUS ANIMÆ CHRISTIANÆ.

Cologne, 1644.

Reliure au chiffre des frères du Puy, un double delta.

Bibliothèque nationale.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

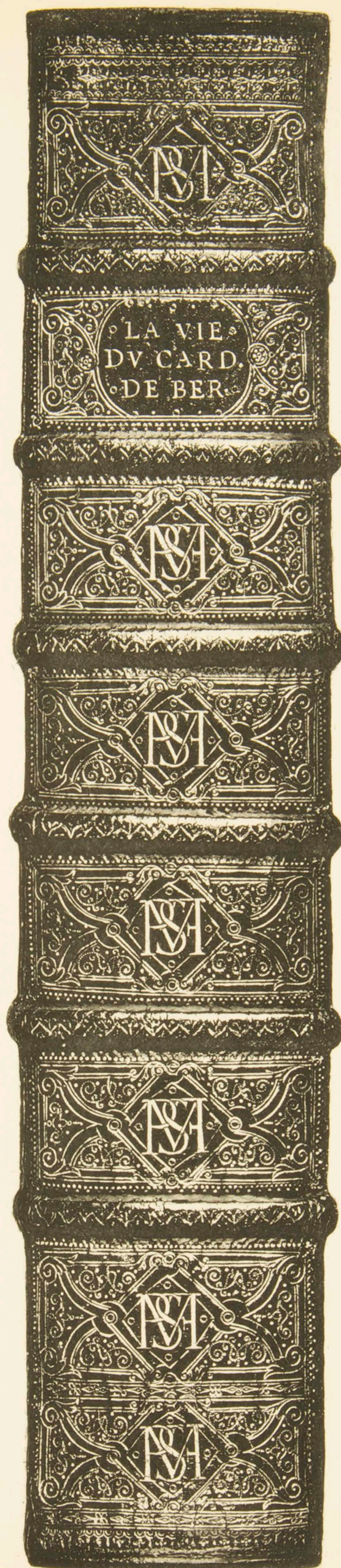
PLANCHE XIII.

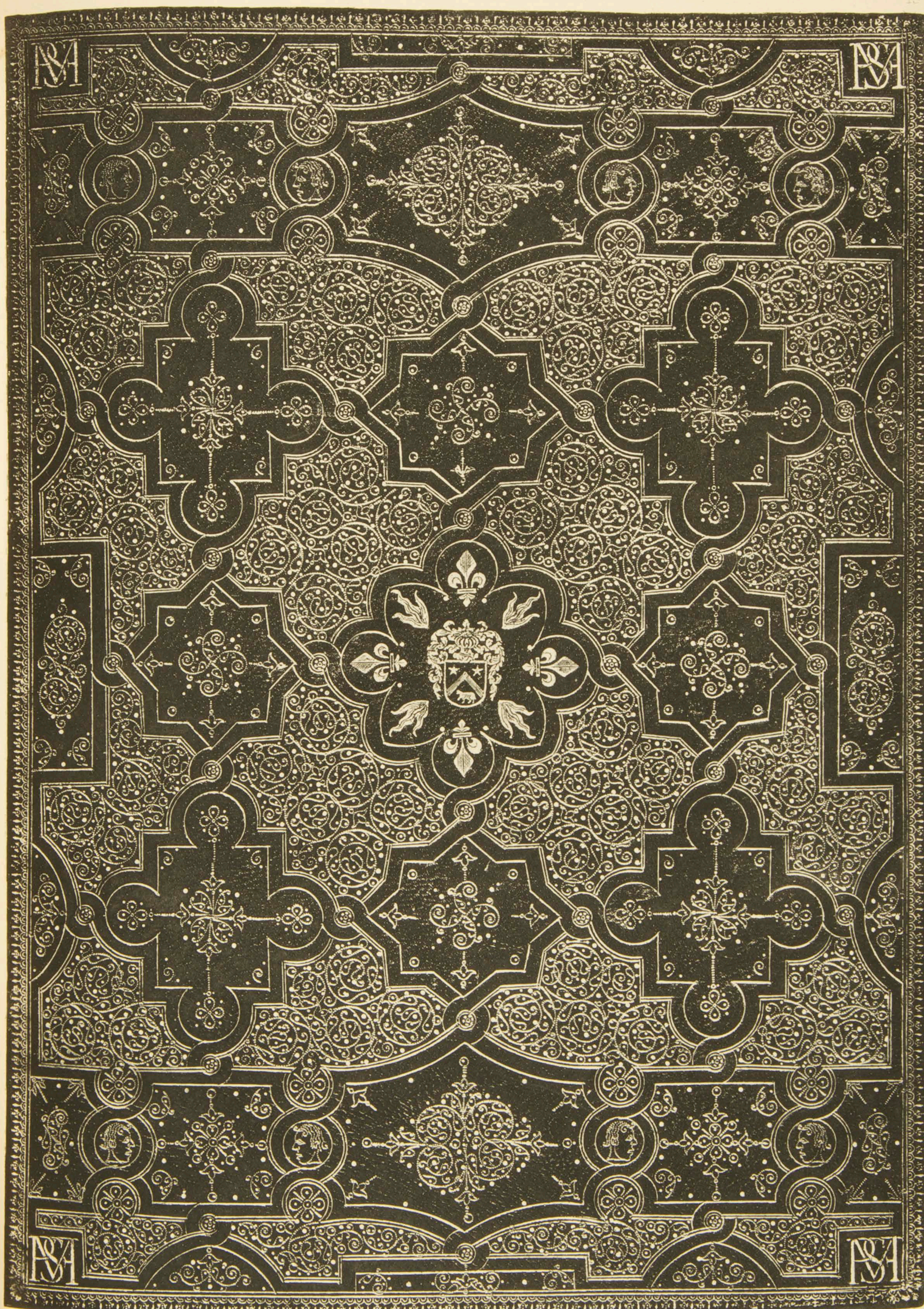
La Vie du cardinal de Bérulle, par Germain Habert, abbé de Cérisy.

Paris, 1646.

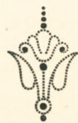
Reliure aux armes et au chiffre de Séguier.

Collection de M. le baron James de Rothschild.


LA VIE
DV CARD.
DE BER.



le *Missel latin à l'usage de Meaux*, aux armes de Séguier, qui était évêque de cette ville (Bibliothèque nationale); malheureusement ces volumes ont été fatigués et restaurés. Le magnifique exemplaire de la *Vie du cardinal de Bérulle*, un des joyaux de la collection du baron James de Rothschild, est ainsi décoré et, chose rare, est resté vierge de toutes réparations profanes. Ce volume est rouge; il porte les armes et les chiffres de Séguier. L'intérieur est doublé de maroquin vert, orné d'une décoration rayonnante, mais exécutée avec des fers du dix-septième siècle. (Pl. XIII.)





Dix-septième siècle.

Son œuvre tout entière repose sur ces trois manières de faire, et les bibliothèques de Mazarin, de Gaston d'Orléans, de Fouquet, de Condé (pl. XI), des Séguier, de Montausier, des du Puy (pl. XII), etc., en offrent de nombreux exemples.





Les renseignements biographiques précis manquent absolument sur le Gascon; hormis son nom, qui n'est peut-être qu'un surnom, tout est inconnu ou vague. Voici le moyen très-simple qui nous a permis d'être aussi affirmatifs à son égard, et d'en parler comme si son existence nous avait été bien connue. La tradition, de même que la vraisemblance, lui reconnaissent la paternité de certaines dorures faites sous Louis XIII et pendant les premières années du règne de Louis XIV, où son talent se montre dans toute sa splendeur; Gaston d'Orléans l'avait, dit-on, logé dans son palais; en effet, on ne trouve pas de traces de lui dans le groupe des maîtres relieurs de cette époque dont les noms sont venus jusqu'à nous. Nous avons





Fers de le Gascon.



donc procédé comme pour le grand doreur inconnu de la Renaissance. Lorsque nous avons eu groupé quelques-unes de ces œuvres capitales, que nous avons eu reconnu le même procédé, la même main, nous avons pu alors suivre et reconstituer l'œuvre presque entière et porter un jugement sur elle. Que nous importait de savoir qu'il avait épousé la fille de X... et avait eu d'elle tant d'enfants ou point? (Le moindre petit pointillé faisait bien mieux notre affaire.) Nous n'avons pas attaché d'importance à l'absence ou à la présence, sur les plats, de la tête que l'on croit avoir été son portrait (?). Ce fer aurait pu être copié comme les autres. Nous la considérons comme une figure décorative, vu sa répétition fréquente, et non comme une marque. La bouche, le sommet de la tête, lui servaient souvent de point de départ pour des motifs de pointillés. On ne la retrouve pas sur les plats de l'*Adonis,* du La Fontaine manuscrit, exécuté par Jarry en 1658 pour le surintendant Fouquet. (Pl. XIV; collection de M. Eug. Dutuit.)

Pour satisfaire à tous ces amateurs passionnés de belles reliures, sa longue existence n'aurait pas suffi; il eut certainement des élèves qui travaillèrent sous ses ordres : c'est par eux que furent faits les quatre volumes de théologie de saint Thomas d'Aquin, qui sont à la Bibliothèque Mazarine. Ce sont bien là les fers et les dessins du maître, mais non pas sa main; tandis que le *Joannis Cassiani Eremitæ,* qui repose dans la même vitrine, a été doré par lui pour le chevalier Digby, ce réfugié anglais, fanatique de son talent, dont les livres sont heureusement demeurés en France. Nous en donnons la reproduction (pl. X).

PLANCHE XIV.

Adonis, poëme par La Fontaine.

Manuscrit de Jarry, exécuté en 1658 pour le surintendant Fouquet.

Collection de M. Eug. Dutuit.


ADONIS



Héliogravure E. Charreyre

Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

La plupart des dorures de le Gascon sont exécutées sur des maroquins rouges, d'un rouge spécial qui n'avait jusqu'alors été employé qu'à faire des chaussures, particularité qui a servi à accréditer l'opinion qu'il avait été doreur de bottes et d'écrins avant de s'occuper de reliure; cela est possible, mais d'un médiocre intérêt. Le ton du rouge est, disons-nous, particulier, et les bottes de nos cheiks arabes, que nous avons pu voir à l'Exposition de 1878, sont encore de cette couleur; mais des essais de reliures faites avec des maroquins du Maroc, rapportés il y a une dizaine d'années par un amateur, ont montré que si la teinture avait les mêmes qualités, il n'en était pas ainsi des peaux, qui étaient creuses et d'un fort mauvais usage.

Le Gascon eut un grand nombre d'imitateurs; ses rivaux s'empressèrent de faire graver ses fers; mais il ne suffit pas de posséder les outils d'un maître pour faire comme lui des chefs-d'œuvre : les mains inhabiles qui les manièrent et l'abus qu'en firent les doreurs de son temps amenèrent plus tard une réaction en faveur des fers du dix-septième siècle avec les relieurs de la seconde moitié du règne de Louis XIV.

Ces fers, procédant des mêmes principes, sont empruntés aux mêmes sources que les siens; ils en sont seulement une expression différente. Une courbe dans un fer pointillé est rendue par une succession de perles ou points; dans les fers du dix-septième siècle, par un trait. Leur complète analogie de forme permit de les mélanger quelquefois avec succès, et il ne faut pas rejeter comme des œuvres de décadence les livres où ils se trouvent réunis, à la condition que l'emploi en ait été rationnel, que les plus lourds, ceux qui montrent le plus d'or, servent de point de départ et de support

aux autres. Ces mélanges furent tellement employés qu'il n'est pas rare de les trouver dans la gravure même du fer, qui est traitée alternativement en pointillé et au trait.



Fers du dix-septième siècle.



Les mêmes mélangés de pointillés.

Quelques relieurs de ce temps nous ont aussi laissé de beaux spécimens; mais, en général, ils abusèrent trop des roulettes, dont le Gascon n'usa, lui, qu'avec une réserve extrême. Sentant bien qu'ils n'étaient pas de taille à lutter



Roulette du dix-septième siècle.



Roulette du dix-septième siècle sur un volume de la reine Anne d'Autriche.

avec le maître, ils essayaient de rendre par ce procédé rapide et facile leurs dorures aussi riches que les siennes. Les collections que nous avons déjà citées, de Mazarin, de Colbert, de Condé, celles de madame de Longueville et de Louis XIV, contiennent beaucoup de reliures dont les plats portent deux ou trois cadres de roulettes.

Si quelques-unes de ces reliures sont encore d'un bel

effet, à quel pitoyable résultat arrivèrent ceux qui voulurent le copier servilement!



Roulette du dix-septième siècle sur un volume du cardinal Mazarin.



Roulette du dix-septième siècle sur un volume de la duchesse de Longueville[1].

On peut s'en faire une idée en allant à la Bibliothèque nationale voir l'*Imitation de Jésus-Christ de l'Imprimerie royale;* Paris, 1640; in-folio. Certes nous voici en présence d'un imitateur. La reliure, d'une grande complication, est en maroquin rouge avec incrustations de mosaïques jaunes et vertes, comme celles de le Gascon. L'intérieur est doublé de maroquin citron, avec des dispositions qui essayent de ressembler à celles du maître. Mais dans l'exécution, quelle différence! La dorure, pâteuse, lourde, est d'une irrégularité qui dépasse toutes les bornes permises, même pour cette époque. Aussi prétentieux qu'inhabile, l'auteur a signé

[1] On appelle ces outils roulettes, parce qu'ils sont gravés sur des cercles, sortes de petits rouleaux qui en tournant impriment les motifs dont ils sont ciselés. C'est à tort qu'on les désigne souvent aujourd'hui sous le nom de dentelles; cette dénomination ne devrait s'appliquer qu'aux dessins à répétition qui sont terminés en pointe, ce qui est l'exception dans les roulettes. La largeur de la roulette est limitée à la force de l'ouvrier appelé à en faire usage, tandis que celle de la dentelle à petits fers est en réalité sans limite. On nommait molettes des roulettes de très-petit diamètre : les unes servaient à faire des lignes de points ou perles; les autres reproduisaient un petit motif par répétition ou alternance, fleur de lis, trèfle, dent de rat, etc.

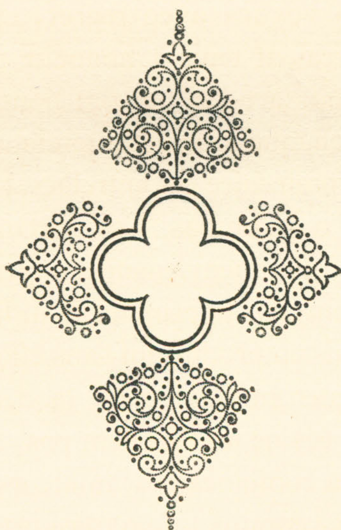
ce volume « FLORIMOND BADIER, *inv. et fecit* », et cela en lettres énormes. *Fecit*, malheureusement; *invenit*, jamais!

Ce n'est donc pas par le dessin des fers, leur gravure (le Gascon augmenta successivement sa collection), que l'on peut décider que tel ou tel volume est sorti de ses mains habiles, mais par l'examen de la manière dont les filets des entrelacs ont été poussés.

Les entrelacs des le Gascon présentent, comme ceux des grandes dorures de la Renaissance, de sérieuses difficultés d'exécution. Nous voyons avec regret, chez des relieurs renommés qui devraient tenir à honneur de conserver les traditions des grands artistes qui ont honoré notre profession, s'accentuer chaque jour cette tendance à se servir de motifs *tout gravés* pour faire ces entrelacs. De là à employer des plaques, il n'y a qu'un pas. Ces doreurs donnent pour excuse qu'ils les reprennent ensuite à petits fers; qu'importe! non-seulement, en supprimant la difficulté, ils auront supprimé l'art; mais en produisant sans efforts, ils resteront médiocres et amèneront fatalement la décadence. Si ces considérations élevées ne les touchent pas, ne voient-ils pas qu'ils abusent de la confiance des amateurs, à qui ils laissent vanter et payer comme une œuvre artistique une production mécanique? Que dirait-on du marchand qui vendrait pour une miniature une photographie coloriée avec art, sous le prétexte que le client ne peut juger de la différence?

Il faut laisser ces procédés à la reliure courante, qui, par la modicité de ses prix et le nombre des exemplaires qu'elle tire d'un même dessin, ne trompe personne. Les entrelacs doivent être exécutés à filets, les fers ne doivent servir que pour les remplissages.

Le Gascon fit pour Habert de Montmort[1] toute une série de ravissants petits in-douze; ils ont presque tous des filets droits et courbes, et le milieu que nous donnons ci-dessous. Les fleurons des angles varient; ils appartiennent à trois types bien distincts : les petits vases, les fers du dix-septième siècle et les pointillés. Comme reliure, ces petits volumes sont, en général, supérieurs aux livres de grand format dorés par maître le Gascon.



Tout le monde fit à cette époque des « le Gascon ». Comme lui, on doubla les livres de maroquin, usage qu'il aida plus que tout autre à répandre, sa fertile imagination ne trouvant jamais de champs trop vastes pour en déployer toutes les richesses; mais aucun de ses contemporains ne parvint à l'égaler.

[1] Conseiller au Parlement de Paris, membre de l'Académie française, mort en 1679.

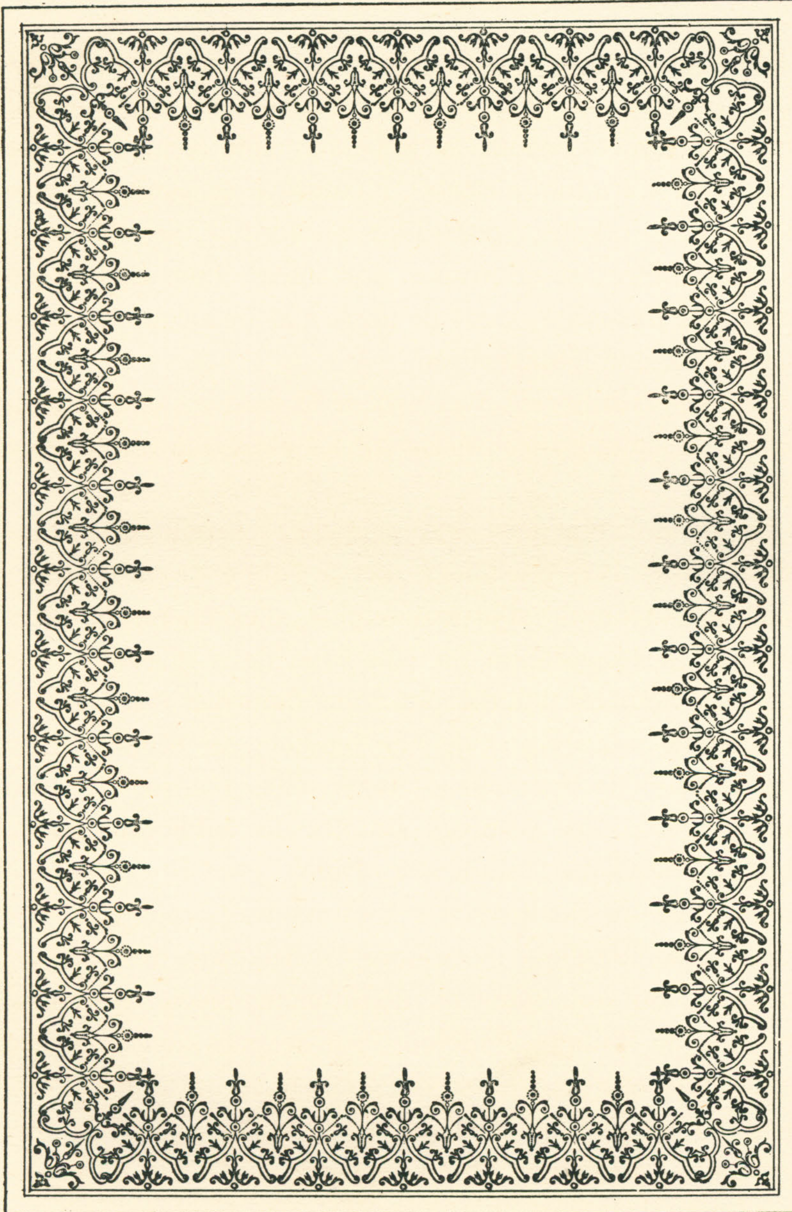
On peut dire que depuis la mort de ce grand artiste jusqu'à nos jours, on ne fit plus de reliures aussi importantes. Quelques années encore, et la personnalité orgueilleuse de Louis XIV aura tout absorbé; il faudra à sa vanité les emblèmes de la royauté sous toutes les formes, ses fleurs de lis, son chiffre, sa couronne, son soleil! Tout cela est en apparence très-riche, mais ne laisse pas beaucoup de place à la variété et à l'imagination.

Les grands suivirent avec ardeur le mauvais exemple du maître, et leurs armes prirent sur les plats une importance ridicule.

Le véritable bon goût se réfugia chez les amateurs, et les reliures que l'on attribue à tort à l'abbé de Seuil sont, quoique très-simples d'ornementation, d'excellents modèles à suivre. L'exagération du rôle joué dans la reliure par l'abbé de Seuil est une des plus jolies fantaisies écloses dans la poétique imagination de Ch. Nodier; ces reliures dites à la de Seuil, le nom leur est resté, elles avaient été faites mille fois pour les volumes simples des bibliothèques de Mazarin, de Colbert, de Kinelm Digby, etc.! Il est possible qu'un abbé de Seuil ait à ses moments perdus relié des livres; mais le relieur de ce nom fut Augustin du Seuil ou Duseuil [1], qui appartient au dix-huitième siècle. Il épousa une fille de Philippe Padeloup [2]; il ne peut donc pas être l'auteur de cette décoration, qui consiste en un double trois-filets sur les plats et un fleuron aux angles. Ajoutons que ce fleuron est toujours du dix-septième siècle. Ce fut également sous le règne de Louis XIV que s'exécutèrent ces

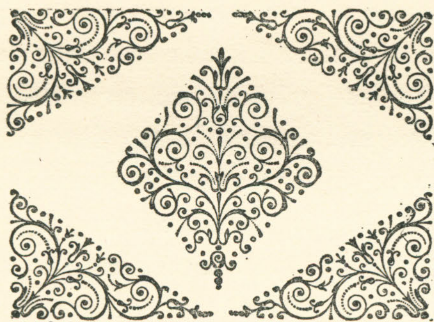
[1] Voir aux Notes.
[2] Voir aux Notes.

Exemple de Dentelle.



Dix-septième siècle.

dentelles si élégantes, mais dont on a fait un tel abus, qu'elles ne semblent plus intéressantes. Formées de fers du dix-septième siècle tirés des dessins de broderies, avec les modifications qu'en nécessitait l'application à la reliure, ces fers ont depuis fourni à la décoration des livres une mine inépuisable. La plus grande partie des outils des doreurs modernes ne sont que des copies ou des arrangements de ceux de cette époque.



Motifs de l'ornement d'un dos au dix-septième siècle.

La réforme des mœurs que les jansénistes venaient de tenter eut en Reliure son expression, et ils ont laissé leur nom à un genre de reliure particulier qui se reconnaît à l'absence de toute décoration. Les protestants du seizième siècle n'avaient pas été si sévères, et beaucoup d'entre eux avaient eu des livres très-richement ornés; il est vrai que s'il était difficile de résister au désir de posséder quelques-uns des chefs-d'œuvre des reliures du seizième siècle, il y avait, à notre avis, peu de mérite pour des gens de goût à ne pas vouloir copier sur leurs livres les reliures du Roi. Il eût été cependant facile de trouver dans les portefeuilles

des maîtres du temps, dans l'œuvre de Berain surtout, une foule de motifs applicables à la décoration du livre. Mais où sont les doreurs de la Renaissance? On arriva à les encadrer de roulettes de plusieurs pouces de largeur, lourdes de dessin et d'exécution, et l'on tira au milieu les grandes armes dans une énorme couronne de chêne.

Ce sont des copies de ces lourdes couronnes de chêne, de laurier ou de fleurs dont Lebrun abuse dans les galeries de Versailles pour entourer l'image du soleil, le chiffre couronné et la devise « Nec pluribus impar »; aux angles, nous revoyons le double L, à la fois énorme et maniéré, s'appuyant sur des palmes monstrueuses empruntées, comme le chiffre, aux dessins de ce peintre dont la personnalité hautaine et jalouse absorba toute une pléiade de décorateurs qui, livrés à eux-mêmes, avaient plus de mesure, étant moins bons courtisans, et plus de goût, parce qu'ils avaient moins de prétentions. Ces reliures visaient à la richesse, à la pompe; mais ces masses d'or, en attirant le regard, ne faisaient que montrer davantage le vide, la nullité de la composition. Aussi la réaction fut-elle violente, et pendant les dernières années du dix-septième siècle on ne fit plus de riches dorures. Ne pouvant plus faire d'art, on allait faire des choses simples, et, à défaut de belles reliures, des livres bien reliés. Ce que l'on doit admirer dans les volumes de la fin du dix-septième siècle, surtout dans ceux de Boyet, c'est l'extrême solidité du corps d'ouvrage.

Il fallait remplacer l'ornementation absente par des qualités plus grandes de soin dans l'exécution de la reliure proprement dite; aussi les efforts se portèrent vers ce but,

et les progrès furent considérables. Les plus riches volumes de cette époque sont doublés de maroquin avec des roulettes basses, et les livres sortis, dit-on, de l'atelier du premier des Boyet, qui appartient au dix-septième et au dix-huitième siècle, sont souvent faits de cette manière et bien exécutés. Fléchier, grand amateur de belles reliures, l'avait choisi pour son relieur. On lui attribue aussi, avec de bonnes raisons, une grande partie des reliures de la bibliothèque de Colbert; c'est bien là son corps d'ouvrage, son maroquin; et les ornements des compartiments de dos, dont on a remplacé cette fois les fleurons par la couleuvre *(coluber)* qui figure dans les armes du célèbre ministre, nous paraissent être ses fers.

Les coins et fleurons, les roulettes de ces excellents ouvriers appartiennent au style du dix-septième siècle. Voyant leurs travaux toujours appréciés des amateurs, ils restèrent en dehors des changements qui se produisirent dans l'ornementation extérieure des livres dès les premières années du règne de Louis XV, comme nous le montrerons bientôt, et c'est pour cette raison que l'on trouve encore beaucoup de reliures, datant de la Régence, qui sont absolument construites et décorées comme celles du siècle de Louis XIV. Le second des Boyet[1] avait encore, en 1733, le titre de relieur du Roi. Malgré la sobriété de leur ornementation, ils étaient évidemment les continuateurs de l'œuvre de le Gascon; il fallut à la nouvelle école des protecteurs illustres pour assurer son triomphe définitif, et l'ancienne avait des racines tellement profondes que l'on peut dire qu'elle ne fut pas vaincue, mais absorbée petit à petit quand la mort

[1] Voir aux Notes.

eut enlevé ses plus illustres représentants. Malheureusement, si la reliure est très-bonne, la dorure est déjà très-imparfaite, et les novateurs qui allaient se trouver aux prises avec des difficultés plus grandes dans l'exécution de leurs motifs d'ornementation ne leur étaient pas supérieurs; aussi, malgré les très-réelles qualités de décorateurs que nous trouverons quelquefois chez les Derome et les Dubuisson, la reliure du dix-septième siècle, envisagée dans son ensemble, reste supérieure à celle du dix-huitième.



Chiffre de Louis XIV.



Dentelle de la fin du règne de Louis XIV.

X

Les fers du dix-septième siècle se transformèrent peu à peu; on reconnaît facilement la transition à la présence, au milieu des rinceaux, de fleurs, d'oiseaux, etc. Ils ne cessèrent jamais d'être employés au milieu des recherches nouvelles du dix-huitième siècle; mais ils allèrent toujours en s'alourdissant de plus en plus, pour se confondre, chez les relieurs de second ordre, avec les fers de l'époque de Louis XV et de Louis XVI.



Roulette du dix-huitième siècle.

Dans les premières années du règne de Louis XV, les Padeloup tentèrent de sortir du sentier battu en essayant un nouveau genre de décoration.

A cette époque appartient un volume qui a fait récemment beaucoup de bruit dans le monde des bibliophiles, le *Daphnis et Chloé* de 1718, aux armes du Régent, dont la *Gazette des Beaux-Arts* et le Catalogue Morgand et Fatout

ont donné une reproduction polychrome par le procédé Danel de Lille. Véritable trésor au point de vue de la curiosité, cette reliure, que l'on peut avec beaucoup de vraisemblance attribuer à Padeloup (Nicolas), relieur de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, est bien supérieure aux mosaïques à répétition. Il y a encore là une sorte de recherche de dessin. Le cartouche, par son importance et sa forme, rappelle le dix-septième siècle; les palmes en mosaïque des angles, malgré un rendu très-sommaire, semblent une interprétation des palmes du grand règne; mais les fers du dix-septième siècle qui remplissent les rondelles et le petit culot pointillé de le Gascon, que l'on revoit sur cette couverture, montrent déjà cet amour du mélange de motifs empruntés à tous les styles, qui devait être si cher aux membres de cette famille de relieurs célèbre au dix-huitième siècle.

Voyez (pl. XV) la reproduction de cette curieuse reliure, aujourd'hui chez M. Ernest Quentin-Bauchart.

Mais il ne suffit pas, pour réussir, d'être plein d'intentions excellentes; il faut avoir un fonds de connaissances sérieuses : ne joue pas les le Gascon qui veut, et Antoine-Michel Padeloup, qui semble avoir cherché à créer un style, n'a été en réalité qu'un compilateur.

Pour ses plus riches volumes, il pille le moyen âge en copiant des fonds de vitraux; il prend à le Gascon ses pointillés, aux relieurs de Louis XIV des fleurons, des soleils. Ces emblèmes n'ayant plus de raison d'être, il en dénature la forme. Les dessins de fonds ont en reliure un défaut énorme; ils ne font pas « cadre », et semblent découpés dans un morceau d'étoffe; les fonds, qui sont d'un très-bon effet dans les reliures monastiques, ne sont là que

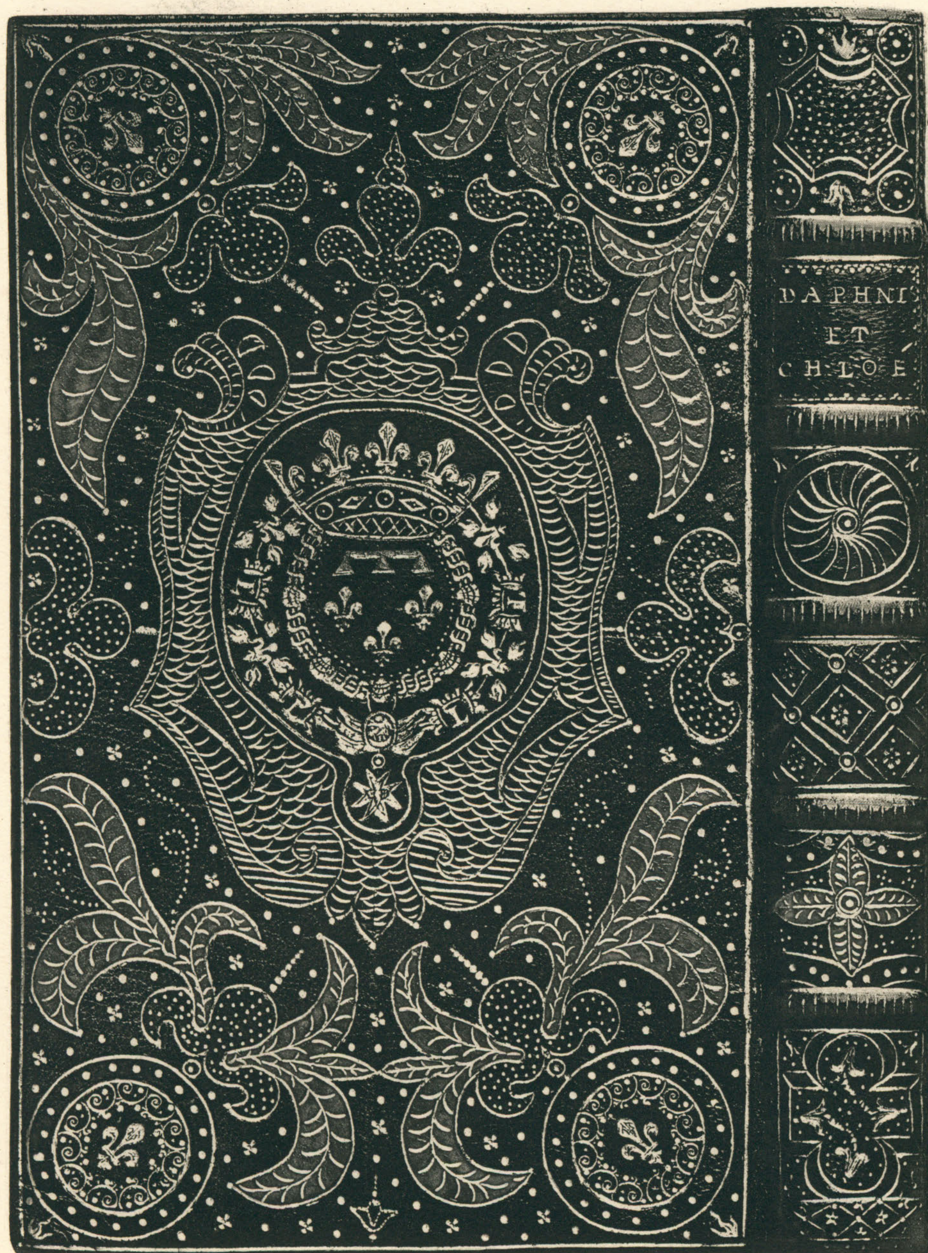
PLANCHE XV.

Daphnis et Chloé.

Paris, 1718.

Reliure aux armes de Philippe d'Orléans (le Régent).

Collection de M. Ernest Quentin-Bauchart.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

PLANCHE XVI.

Eucologe, ou Livre d'église, a l'usage de Paris.

Paris, 1712.

Collection de M. le baron Jérôme Pichon.



Héliogravure E. Charreyre — Imp. A. Salmon Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

PLANCHE XVII.

CATULLUS, TIBULLUS, PROPERTIUS.

Venetiis, in ædibus Aldi Manuc. Januario 1502.

Reliure faite pour le comte d'Hoym.

Collection de M. le baron James de Rothschild.



Héliogravure E. Charreyre.

Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

comme accessoires; la partie la plus importante de la décoration consiste en une ou plusieurs bandes de largeur et de valeur différentes, formant cadre. L'œil peut alors saisir d'un seul coup la composition tout entière; tandis que dans ces fonds à mosaïque de Padeloup, on chercherait en vain à embrasser un ensemble; il n'y en a pas, ce n'est qu'un fragment sans commencement ni fin.

Le véritable intérêt qu'offrent ces dessins est de représenter exactement une époque, et il est agréable d'en posséder dans une collection un spécimen, à titre de curiosité, surtout s'il recouvre un livre du temps; mais au point de vue de l'art, rien n'est plus nul. S'il tenait absolument à ces dessins à répétition pour le jeu et le chatoiement des couleurs qu'ils peuvent produire, que n'a-t-il au moins pris des motifs plus intéressants que ces petits carreaux, qui semblent des échantillons de pains à cacheter accolés les uns aux autres? Puisqu'il voulait tenter de faire du neuf avec de vieux motifs, que n'a-t-il mieux choisi dans les carrelages, les vitraux du quatorzième et du quinzième siècle? Nous comprenons qu'il ait hésité devant ceux de la Renaissance; leur élégance savante aurait exigé un autre exécutant que maître Antoine-Michel.

L'emploi des fonds ne devrait être admis que dans les doublures.

Nous donnons la reproduction de la meilleure des mosaïques de ce genre (pl. XVII). Nous l'avons choisie à cause de sa provenance, titre précieux à l'admiration des amateurs. Cette reliure signée de Padeloup, faite pour le comte d'Hoym, dont elle porte les armes au dos et aux angles de la dentelle de doublure, est aujourd'hui dans la

collection de M. le baron James de Rothschild. Elle est supérieure aux autres mosaïques de ce style, parce que le motif de répétition est plus petit et proportionné au format, ce qui est très-rare.

Que Padeloup ait été doreur ou qu'il ait fait faire la dorure de ses volumes, peu importe; celui qui les exécuta ignorait complétement les principes mêmes du dessin, et il nous faut remonter jusqu'aux primitifs de la reliure pour trouver une exécution aussi faible.

Eux au moins avaient le droit d'être naïfs, ils touchaient au moyen âge; mais en plein dix-huitième siècle, quand tous les artistes rivalisent de talent pour donner aux plus petits objets usuels une valeur artistique, on s'explique difficilement une pareille ignorance. Lorsqu'il emploie les entrelacs de la Renaissance, il en dénature l'aspect par une profusion de points et l'adjonction dans les compartiments de fers de toutes les époques

Il ne manqua pas naturellement, dans cette voie mauvaise, d'imitateurs qui le dépassèrent encore.

Sur le même volume, nous avons pu contempler des entrelacs bâtards du seizième siècle, le fer azuré typique des Grolier soutenu par un culot du dix-septième siècle, et des fers des Aldes s'élançant au milieu de pointillés de le Gascon. C'est de la pure folie! (*Poëtes de la collection Coustellier*, Bibliothèque nationale.) Ces volumes font songer à ces plats fameux de la cuisine provençale, dans lesquels il entre tant d'ingrédients différents que chaque convive peut y retrouver à la fois l'odeur du mets qu'il préfère et le goût de celui qu'il exècre le plus.

La seule qualité des « Padeloup » consiste dans le choix

souvent heureux des couleurs. Sitôt que l'on rencontre une reliure du dix-huitième siècle avec des ornements en mosaïque, on s'empresse de l'attribuer à Padeloup; c'est là une grosse erreur. Si bien remplie que soit une seule existence, elle ne suffirait pas à produire un aussi grand nombre de volumes [1].

Padeloup inaugura ce genre, cela est probable; mais il y avait à cette époque, en dehors des membres des familles Padeloup et Derome [2], quantité de doreurs, et il est facile, même pour les personnes qui ne sont pas du métier, de reconnaître beaucoup de factures différentes.

Les Padeloup doublèrent de maroquin la plupart de leurs reliures riches, et les ornèrent de dentelles dont les fers du dix-septième siècle forment la base; mais ils y joignirent une foule d'autres petits fers, vrais clous de rebut, qu'une longue pratique du métier avait agglomérés dans leur matériel, et dont l'assemblage est aussi étrange qu'il est de mauvais goût. Si pour le dessinateur, l'artiste, l'œuvre des Padeloup laisse trop de prise à la critique, ils justifièrent, au moins comme relieurs, leur grande réputation. Dignes héritiers des traditions du grand siècle pendant lequel le corps d'ouvrage avait fait tant de progrès, ils ont laissé d'excellentes reliures, et nous souhaitons à nos lecteurs beaucoup de volumes construits comme le *Livre d'Église,* aujourd'hui chez M. le baron Jérôme Pichon. Certes Jacques-Antoine Derome fit d'aussi bonnes reliures,

[1] Il en est des livres comme des meubles de Boule, que l'on attribue tous à Charles-André, lors même qu'ils sont de ses fils ou de ses neveux, qui furent ses élèves et imitèrent son genre, comme tous les ébénistes du dix-septième siècle.

[2] Voir aux Notes.

et avec une plus grande élégance; mais combien les derniers membres de sa famille sont loin des qualités de corps d'ouvrage de Nicolas et d'Antoine-Michel Padeloup!

Le nombre des amateurs avait augmenté rapidement; grands seigneurs et financiers rivalisaient d'ardeur; les dames elles-mêmes vinrent grossir la phalange des collectionneurs.

La comtesse de Verrue, qui ne se contentait pas d'être belle, mais était intelligente et lettrée, avait ouvert au commencement du dix-huitième siècle la série des femmes bibliophiles; plus tard, la marquise de Pompadour fit richement relier les livres de sa bibliothèque. Passe encore pour celle-là, qui était réellement artiste; mais la mode des livres devint bientôt chez les femmes une rage : la dernière favorite de Louis XV, la du Barry, qui savait à peine lire, eut une bibliothèque. Le catalogue existe à l'Arsenal; il y est mentionné que les armes, gravées en petit et en grand, sont chez Redon (?), maître relieur, rue Chartière.

Ce qui a été relié de livres à cette époque est incalculable; on recherchait plus le nombre que la qualité; il fallait au parvenu de la veille une bibliothèque le lendemain, qu'il se gardait bien du reste de regarder! C'était la mode, cela suffisait, et la dernière fille d'Opéra voulait avoir des livres, et en avait!

Aussi on organisa de grands ateliers de dorure où se firent dans la suite par milliers les almanachs royaux, pour lesquels Dubuisson[1] et les dessinateurs du temps inventèrent quelques plaques charmantes[2]. Plus tard, pour tirer les

[1] Voir aux Notes.

[2] Il semble pour ces plaques s'être inspiré souvent des modèles de Peyrotte.

grandes plaques à combinaisons du « Sacre », Padeloup, Derome et Vente, à la fois libraire et relieur, envoyèrent dans ces ateliers (la même plaque est tirée sur des livres portant ces diverses signatures). Ces ateliers furent la perte de la dorure.

Il y eut cependant, à cette époque, un doreur qui sut profiter des tentatives que Padeloup avait faites, lui prendre ses qualités en lui laissant son éclectisme ridicule. Sans avoir comme dessinateur plus de savoir, il eut plus de bon sens que lui dans le choix de ses emprunts, et fit preuve à un plus haut degré que Padeloup d'une qualité précieuse que l'étude ne peut donner, le sentiment de l'arrangement des couleurs. Aussi a-t-il laissé des œuvres d'une saveur et d'un charme particuliers, malgré sa maladresse d'exécution.

Les amateurs de goût les recherchent avec ardeur, au milieu de la quantité des œuvres mauvaises qu'a produites le dix-huitième siècle. Ces mosaïques sont remplies de dorures, et les sablés d'or dont les fonds sont couverts rendent la transition douce entre les tons clairs des fonds et les rouges ou verts francs employés pour la mosaïque; enfin les motifs, empruntés souvent aux faïences du temps, les montrent bien dans le goût de leur siècle, qualité immense dont Padeloup et beaucoup de ses imitateurs semblent ne s'être jamais doutés.

Ce doreur a peut-être travaillé chez Jacques-Antoine Derome; mais nous serions plutôt portés à croire que ce fut un ouvrier libre, car si nous avons reconnu sa main sur des livres portant l'étiquette de J. A. Derome, nous l'avons aussi retrouvée sur des livres non signés, différents de corps d'ouvrage, et dont quelques-uns ont été faits après 1761.

On voit combien il est difficile d'attribuer la part qui lui revient dans la production des reliures anciennes, puisque pour des dorures datant seulement d'un peu plus d'un siècle, tous les renseignements font absolument défaut. On ne se trouve pas au dix-huitième siècle comme au seizième, avec le grand doreur de Henri II, en présence d'un artiste tout à fait supérieur dont les œuvres laissent bien loin derrière elles celles des contemporains. Sous Louis XV et Louis XVI, tous sont médiocres d'exécution. La pratique même du métier ne peut suffire pour se former une conviction.

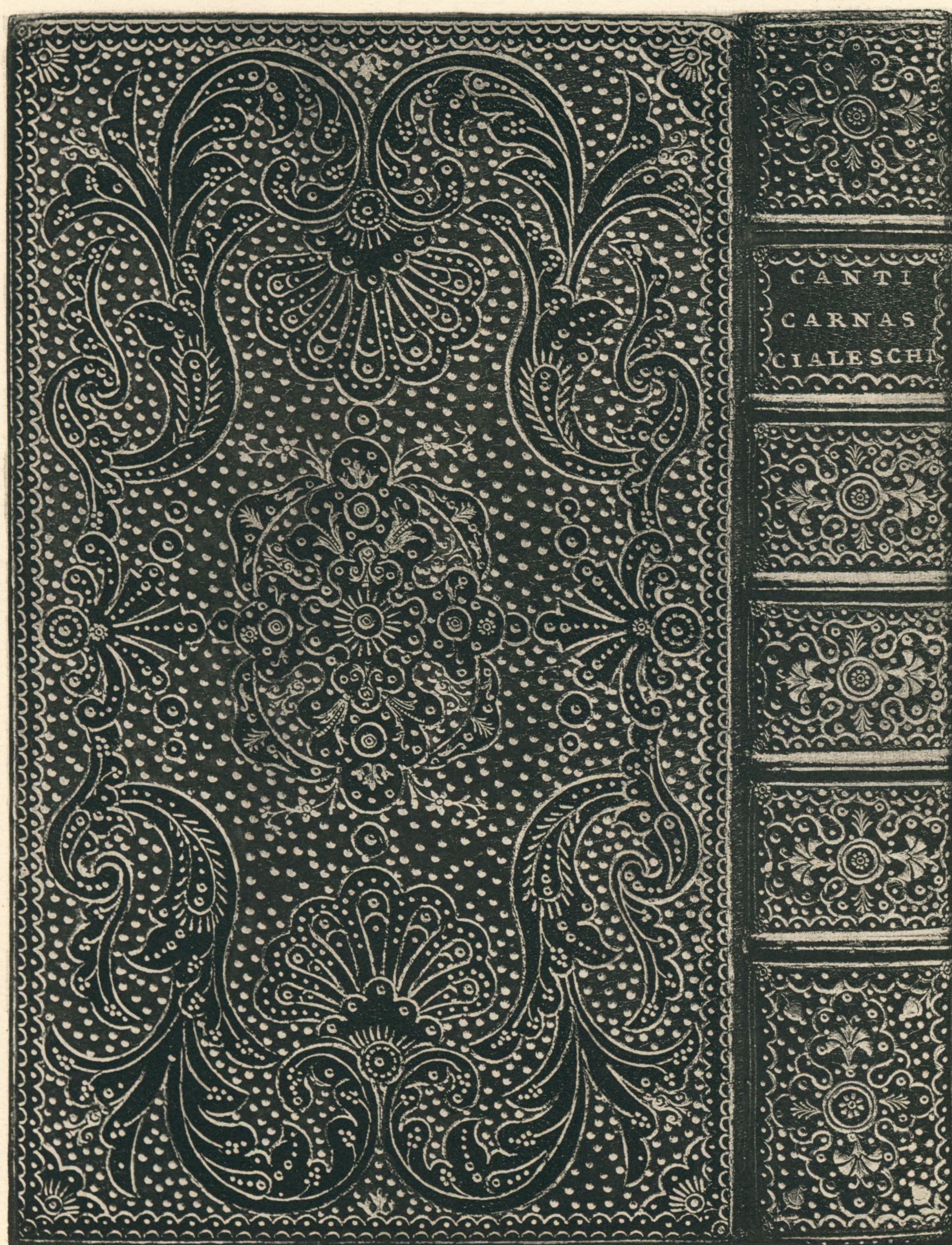
Les motifs de détail, les fers gravés que l'on revoit sur des couvertures différentes doivent-ils à eux seuls constituer une preuve qu'elles ont été dorées par le même artiste? Non certes, puisque les motifs peuvent passer d'une main dans une autre; ils peuvent tout au plus indiquer que les dorures sont sorties du même atelier. On ne peut donc s'appuyer que sur cette base fragile de la note personnelle que chacun donne dans son travail, du goût qu'il apporte dans le choix des couleurs, et la manière de comprendre et de rendre la forme dans les reliures à filets, comme le sont les mosaïques dont nous avons donné la reproduction. Sur les six mosaïques du dix-huitième siècle que nous avons reproduites, trois sont de cet artiste. (Pl. XVIII, XIX, XX.) Malgré les différences d'aspect que présentent ces trois spécimens, nous les croyons de la même main. La dorure du livre *Litteræ apostolicæ*, etc. (Bibliothèque nationale), est également son œuvre. Les plats portent, à l'intérieur, les armes du duc de Brancas-Lauraguais. La reliure n'est pas signée. La nature du maroquin et des apprêts employés

PLANCHE XVIII.

Tutti i trionfi, cari, mascherate, o canti carnascialeschi andati per Firenze, dal tempo del Magnifico Lorenzo Vecchio de Medici (raccolti per N. Lasca e Giov. Bat. Ottomajo).

In Firenze, 1559.

Collection de M. le baron James de Rothschild.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon. Paris

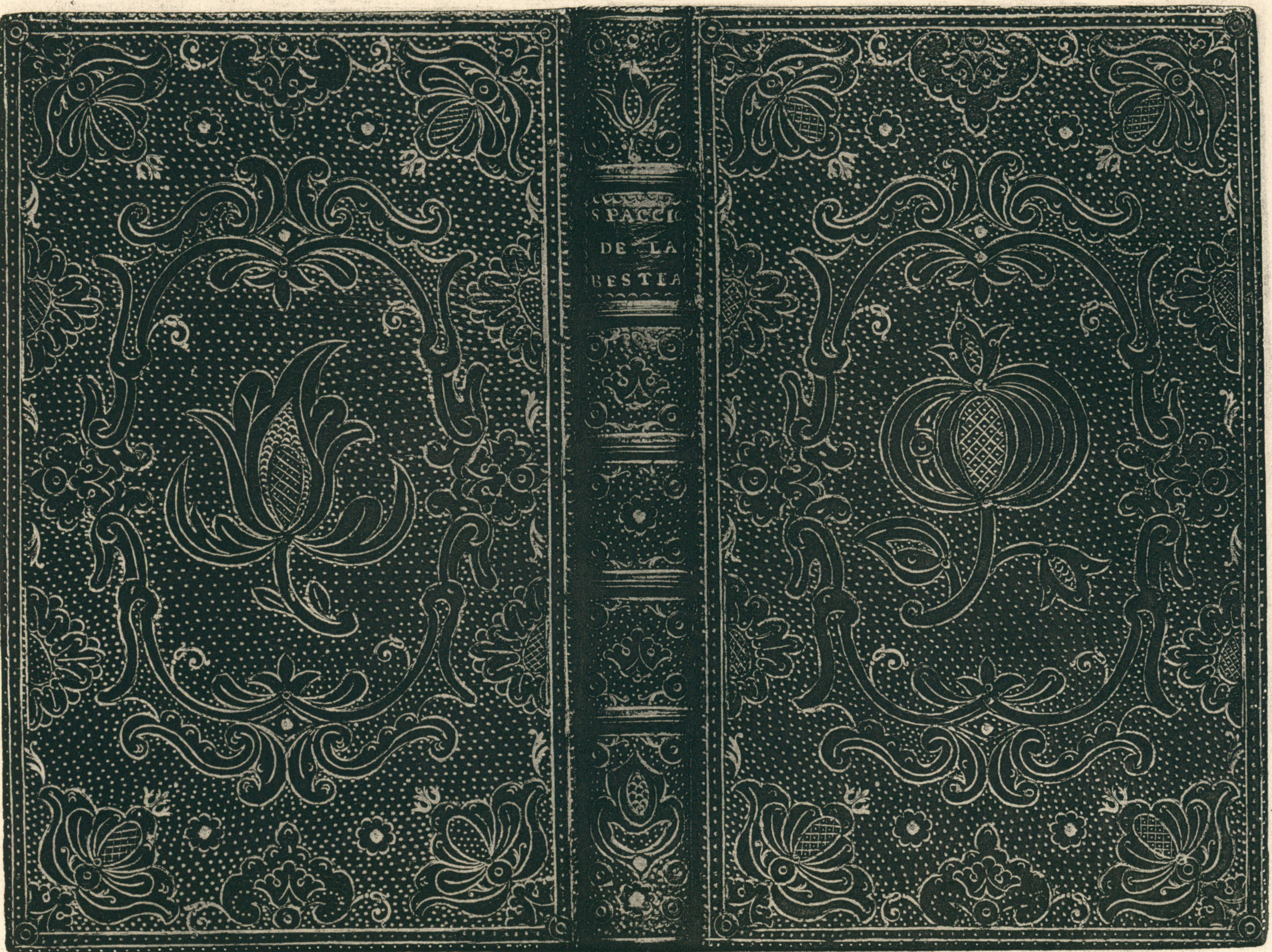
LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

PLANCHE XIX.

Spaccio de la Bestia trionfante, etc.

Parigi, 1584.

Collection de M. Eugène Dutuit.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon. Paris.

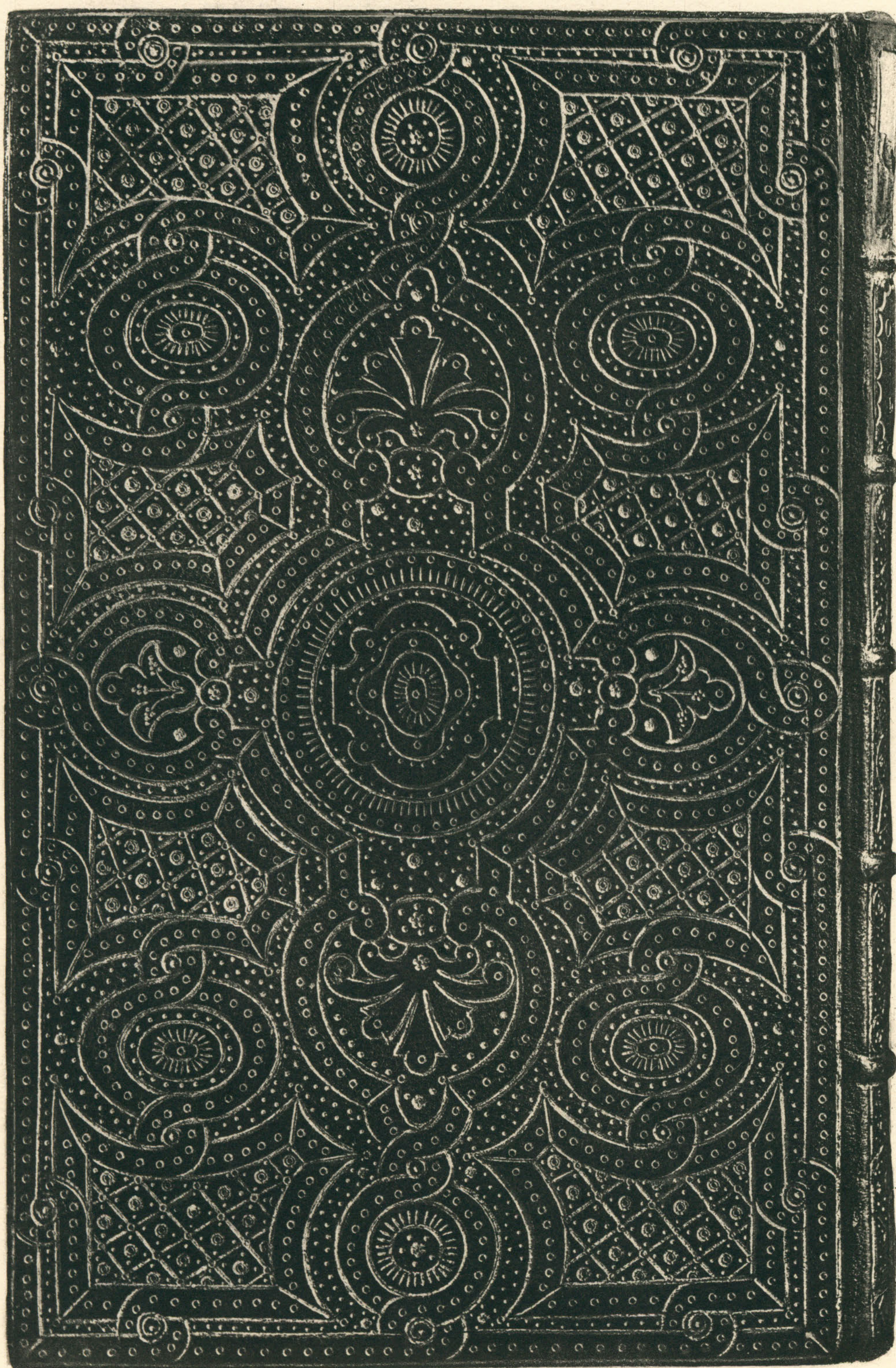
LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

PLANCHE XX.

OFFICE DIVIN.

Sens, 1763.

Bibliothèque nationale.



Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

a donné des ors plus ou moins lourds; mais le rendu, le sentiment, est le même. On contemple aujourd'hui avec plaisir ce hardi papillotage des nuances que le temps a adoucies, cette gaieté de tons particulière aux décorateurs du dix-huitième siècle, qui peignaient marquises, moutons et bergères roses dans des paysages aux feuillages bleus.

Les Padeloup avaient fait des tentatives assez nombreuses pour représenter en mosaïque des feuilles et des fleurs, mais la tournure est plus lourde; ce sont en quelque sorte des ébauches. Ces compositions, dans lesquelles les fleurs jouent le principal rôle, appartiennent du reste à ce que l'on pourrait appeler le deuxième groupe des mosaïques du dix-huitième siècle. Ces dessins sont peu appréciés par certains amateurs. S'il est vrai que le manque absolu de symétrie, de parallélisme produise rarement en reliure un bon effet, il ne faut pas cependant, de parti pris, rejeter les compositions ainsi comprises. En se bornant à demander la symétrie dans les angles, et en permettant les fantaisies d'imagination au centre, surtout lorsque la flore a fourni le sujet de la décoration, on peut obtenir des effets très-agréables, les motifs de coins se soutenant mutuellement et formant cadre, puis le milieu rompant par la variété de ses lignes avec la froideur que comporte généralement une composition absolument symétrique.

Tout cela est affaire de goût. Il y a pour la décoration d'un livre, comme pour celle d'un objet quelconque, une loi qui prime et doit primer toutes les autres : l'appropriation de l'ornementation au sujet, à la destination de l'objet à décorer. Que devient le vin le plus fameux dans la coupe la mieux ciselée, si les aspérités des bords ne permettent

pas d'en approcher les lèvres? la riche poignée d'une épée, si les ornements qui l'entourent, en blessant la main, rendent l'arme inutile? Quel cas ferez-vous d'un recueil d'oraisons funèbres sur lequel s'étalent, entre toutes les fleurs symboliques aimées du dix-huitième siècle, la grenade entr'ouverte, image des lèvres roses.....? Mais si vous avez à orner les *Contes de la Fontaine*, l'*Anacréon*, les *Baisers de Dorat*, des fleurs! des fleurs!

Après avoir donné des exemples des premières mosaïques du dix-huitième siècle avec le *Daphnis du Régent*, de M. E. Quentin-Bauchart (pl. XV), le Livre d'Église de M. le baron J. Pichon (pl. XVI) et le *Catulle* de M. le baron James de Rothschild (pl. XVII), nous avons mis sous les yeux du lecteur des spécimens empruntés au milieu du siècle.

Pour le *Litteræ apostolicæ*, de la Bibliothèque nationale; le *Tutti i Trionfi, etc., in Fiorenza, 1559* (pl. XVIII), de la Collection de M. le baron James de Rothschild, et le *Spaccio de la Bestia trionfante, etc., in Parrigi, 1684* (pl. XIX), du Cabinet de M. Eug. Dutuit, le doreur a cherché dans les faïences de la Régence l'idée première de ses dessins. Ces deux derniers volumes portent l'étiquette de J. A. Derome; celui de la Bibliothèque est sans signature.

Le volume dont nous donnons ensuite la reproduction (pl. XX) est un *Office divin*. Sens, 1763. (Bibliothèque nationale.)

L'entrelacs forme des compartiments qui rappellent la disposition de certains parterres du dix-septième siècle; les fonds sont remplis par des quadrillés dont les ornemanistes du dix-huitième siècle firent un si grand usage. Il est égale-

PLANCHE XXI.

Fête donnée a Chilly, le XIII septembre 1770, a Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine et Mesdames de France.

Reliure aux armes, chiffres et emblèmes du Dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche, sa femme.

Collection de M. le baron Jérôme Pichon.



Héliogravure E. Charreyre.

Imp. A. Salmon, Paris.

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT.

ment non signé. Il ne fut certes pas fait par J. A. Derome, ni sous sa direction, puisque ce relieur mourut en 1761.

Nous avons clos la série de ces intéressantes reliures à mosaïque par une pièce de la plus haute curiosité. (Pl. XXI.)

C'est un manuscrit signé F.F. Fyot, offert à Marie-Antoinette l'année même de son mariage avec le Dauphin, en souvenir d'une fête donnée à Chilly. Le doreur a largement usé des emblèmes, aigles d'Autriche, fleurs de lis, dauphins, etc. L'intérieur est orné d'une dentelle très-large et d'un milieu. Il a cherché certainement à faire un livre de la plus grande richesse, car la mosaïque est encore employée dans la dentelle et dans le milieu. La forme singulière de certaines mosaïques du plat pourrait donner lieu à des critiques fondées; mais l'importance de cette reliure, sa provenance illustre, l'imposaient comme un des plus intéressants spécimens de l'art du dix-huitième siècle. (Collection de M. le baron Pichon.)



Dix-huitième siècle.





Maintenant que nous avons terminé avec les mosaïques, revenons en arrière.

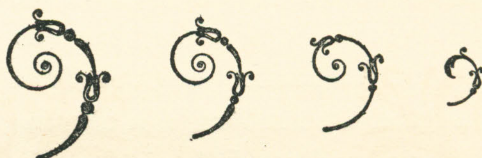


Fers de dos et de dentelles.



Issus d'une famille ancienne de marchands libraires et relieurs, les Derome, rivaux des Padeloup, avaient de leur côté cherché et trouvé dans les industries de leur temps les éléments d'une décoration nouvelle, et voyaient le succès couronner leurs efforts avec les *dentelles* auxquelles ils ont donné leur nom. Ils ne furent cependant pas plus les créateurs de ces fers que le Gascon ne l'avait été person-

nellement des pointillés; mais ils surent mieux que leurs confrères en tirer parti, et, cette réserve faite, on ne doit pas leur marchander les éloges, bien que ces motifs n'appartiennent en propre à aucun relieur du temps. Le fer à l'oiseau, si connu des bibliophiles, fut souvent, il est vrai, employé par le doreur de Derome, mélangé avec les fers ci-dessous qui ont formé la plupart de ses dentelles; pas



Fers du dix-huitième siècle.

plus que la roulette, ils ne peuvent cependant constituer une preuve suffisante que la reliure d'un livre a été faite chez

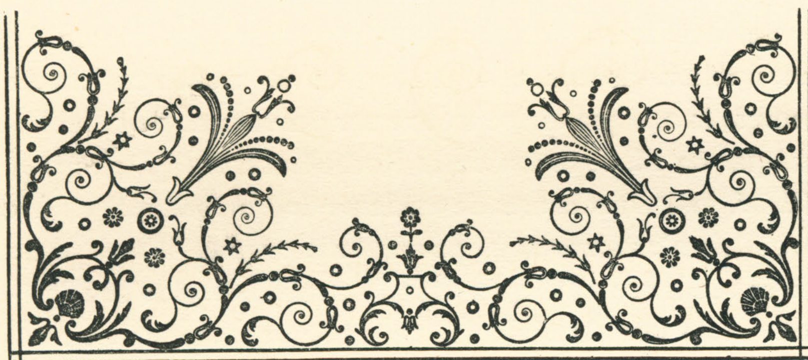


Roulette dite de Derome [1].

Derome, puisque le relieur Dubuisson possédait aussi toute la collection de ces fers. Nous ne croyons pas que cette série d'outils aient été dessinés par lui; ils sont empruntés aux œuvres de certains maîtres serruriers du dix-huitième siècle. L'art du serrurier avait atteint, à ce moment, à une perfection extraordinaire; nous n'avons pas besoin de citer des exemples, ils sont trop connus de tous ceux qui s'occupent d'art.

[1] Elle existait déjà au dix-septième siècle; on y trouvait souvent des soleils au lieu de marguerites.

Les dentelles du dix-huitième siècle ne sont pas, comme celles du siècle précédent, à répétition, mais à combinaisons, comme on peut le voir par les motifs séparés que nous donnons dans le texte et la planche XXII. Aussi ont-elles permis d'obtenir une variété beaucoup plus grande; on pourrait, pour ainsi dire, affirmer qu'il n'y en eut pas deux de faites exactement semblables.



Dentelle à petits fers des Derome. — Dix-huitième siècle.

Ces dentelles sont charmantes d'arrangement; on peut en juger par le fragment que nous reproduisons. Le grand fer à l'oiseau était au dos et aux divisions centrales des plats. Nous avons relevé cette dentelle sur un exemplaire des *Fables de Dorat, 1773*. Elle ne fut donc pas l'œuvre de celui des Derome que l'on considère comme le plus célèbre; il était mort depuis douze ans. Voyez cependant combien elle est pure de style! L'amateur n'y rencontrera pas les réminiscences des doreurs du dix-septième siècle comme dans les premières dentelles, ni les fers de la grande collection de Dubuisson dont nous parlerons bientôt. C'est bien la ferronnerie d'art du commencement du dix-huitième

siècle qui a inspiré toutes ces formes enroulées, élégantes et capricieuses que l'on retrouve encore de nos jours aux balcons et aux terrasses des maisons de cette époque. Comme toutes les jolies choses, ces dentelles furent promptement copiées par tous les relieurs de second ordre ; mais les fers des imitateurs sont moins bien gravés, et ils les mélangèrent aussitôt avec ceux qu'ils prirent aux deux Dubuisson.

Le dessinateur héraldique Pierre-Paul Dubuisson fut aussi relieur-doreur, et à la tête d'un des grands ateliers du temps; la marque qui se trouve sur un volume de la bibliothèque de M. le baron de la Roche-Lacarelle (*Daphnis et Chloé,* in-4°, aux armes de madame de Pompadour) en fait foi. Mais n'eussions-nous pas eu cette preuve, il était facile de se rendre compte qu'il était l'auteur de la plus belle collection de fers du dix-huitième siècle, en examinant avec un peu d'attention les armes composées par lui et tirées sur un grand nombre de volumes. Les supports, les ornements qui les accompagnent se retrouvent dans ses fers; même disposition, mêmes combinaisons, même rendu. Ses dentelles sont belles; on peut en juger par la reproduction que nous donnons à la reliure d'un manuscrit que possède la Bibliothèque Mazarine : *Instructions données à* Lapeyrouse pour son voyage de découvertes autour du monde. Le maroquin de l'extérieur est vert, de ce ton un peu bleuâtre particulier au vert du dix-huitième siècle; celui de l'intérieur est rouge, et la dentelle qui orne le contre-plat est aussi très-importante. Nous citerons encore l'exemplaire de la *Gerusalemme liberata,* Venise, 1745; in-folio aux armes de la reine Marie-Antoinette (France et Autriche), à la

PLANCHE XXII.

INSTRUCTIONS DONNÉES A LAPEYROUSE POUR SON VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Reliure au chiffre et aux armes de Louis XVI.

Bibliothèque Mazarine.

22





Héliogravure E. Charreyre. Imp. A. Salmon, Paris

LIBRAIRIE MORGAND & FATOUT

Bibliothèque nationale. La dentelle, qui est d'une grande richesse, est poussée sur une mosaïque de maroquin vert contourné d'une bande étroite de maroquin rouge couverte d'or; le fond est citron. L'ensemble est d'un effet très-décoratif, mais un peu lourd.



Roulette du dix-huitième siècle.

Doreur ordinaire, il fut dessinateur ingénieux, et bien dans l'esprit de son temps. Les conseils d'Eisen, avec qui il fut en relation et qui lui dessina une carte d'adresse, durent lui être d'un grand secours. Ses motifs favoris, vous les revoyez dans les trumeaux, les portes, les tapisseries, les cuivres des meubles, les anses et décorations en relief des porcelaines du dix-huitième siècle; c'est pourquoi son œuvre est bien plus artiste, bien plus intéressante que celle des Padeloup, qui le firent, ainsi que les Derome, travailler dans la suite.



Fer du dix-huitième siècle. — Genre des Dubuisson.

C'est la concordance, la similitude des formes d'ornementation dans toutes les branches de l'industrie artistique

qui constituent un style. Cette concordance est le résumé des aspirations, des goûts d'une époque, et non le fait d'une individualité.

Le faste, la grandeur du Roi-soleil ne pouvaient convenir aux roués de la Régence, et les trois mots gravés au fronton de Bagatelle : *Parva sed apta,* résument à eux seuls tous les goûts de cette période, et expliquent cet art raffiné et sensuel.

Mais la Reliure est, à la fin du dix-huitième siècle, dans une période de décadence; l'excès de la production l'a tuée. Elle s'était maintenue longtemps, et avait suivi l'art national dans ses plus hautes manifestations; elle est alors trop lourde de décoration, la dorure est mauvaise d'exécution. Les délicieuses fantaisies des grands vignettistes [1] du siècle qui passent chaque jour dans les mains des relieurs ne leur ouvrent pas les yeux, et c'est aux imprimeurs les plus médiocres qu'ils vont emprunter bientôt les modèles de leurs fers.

Ils ne sont pas seuls responsables de cette décadence. Les amateurs se sont de tout temps divisés en deux groupes : dans le premier, le chercheur, artiste, connaisseur, ayant le sentiment et la passion du beau; dans le second, le désœuvré

[1] Il y eut cependant quelques cas où les vignettistes fournirent des modèles de fers. Les grandes plaques du sacre dont nous avons parlé, et qui furent tirées chez Dubuisson, nous paraissent avoir été composées, non par ce dessinateur-doreur, elles sont plus fortes que son œuvre, mais par les maîtres qui firent les encadrements des planches intérieures. Plus tard, Gravelot donna les dessins des fers pour les exemplaires de présent des *Contes de la Fontaine* de 1762, pour le *Racine* de 1768 en sept volumes, et l'édition de la *Jérusalem délivrée* de 1771 en deux volumes. Ces dessins sont aujourd'hui chez M. Em. Bocher. Gravelot, si fin d'habitude, nous a paru un peu lourd dans cette circonstance; peut-être les dessins ont-ils été mal interprétés.

à qui cette ardeur est venue un matin comme ces amours mignons dont parle le poëte :

> Poussés en une nuit comme les champignons.

Étranger aux choses de l'art en général, ce dernier ne peut exercer qu'une influence pernicieuse, surtout en reliure, où cette influence de l'amateur sur l'artiste qui exécute est plus intime que dans toute autre branche des arts.

Chez le véritable amateur, la passion grandit avec l'étude; une collection de livres peu à peu réunis donne à celui qui les possède et les apprécie au point de vue artistique des jouissances inconnues au vulgaire; le prix qu'il a payé tel ou tel volume rare n'entre pour rien dans son admiration. Heureux de suivre dans ses développements un art dont l'étude l'intéresse et l'attache davantage chaque jour, il seconde au contraire les artistes de son temps, partage avec eux la gloire de conserver les grandes traditions, et trop artiste lui-même pour s'imposer comme un guide, il sait être précieux collaborateur plein de science et de goût. Tels étaient les grands bibliophiles du seizième siècle; la plupart de ceux du dix-huitième siècle ne leur ressemblaient guère. Aussi c'est par le côté de l'ornementation extérieure, qui fait toucher la Reliure à l'art, que la décadence est complète.

Les tentatives faites par Derome jeune pour suivre le mouvement du style Louis XVI contre les exagérations du rococo ne furent pas couronnées de succès; il aurait fallu un amateur de grande valeur pour soutenir cet effort, et le « Louis XVI », qui a fait éclore dans l'industrie française tant d'œuvres charmantes, aurait pu trouver en Reliure une heureuse interprétation.

Si les premières mosaïques de Padeloup furent en général mauvaises de dessin, si les belles dentelles composées avec les fers des Derome ou de Dubuisson laissèrent à désirer au point de vue de l'exécution, la reliure proprement dite des livres sortis de chez ces relieurs célèbres eut souvent de grandes qualités de corps d'ouvrage. L'emploi du maroquin fut aussi meilleur, et Derome le jeune fit faire à la couvrure des progrès considérables; il est vrai que les maroquins dont il se servit étaient plus faciles à travailler : ils étaient presque tous de provenance anglaise, mieux tannés et plus minces que les maroquins français du même temps. Le peu d'épaisseur n'est pas une qualité, au contraire; mais la peau ainsi préparée demandait moins de travail, et la parure était rendue plus facile.

On doit reprocher à Derome d'avoir, dans son amour pour la régularité des tranches, abattu sans scrupule les marges et déprécié ainsi une grande partie des volumes qui sont passés par ses mains; il oubliait que la reliure est faite pour le livre, et non le livre pour la reliure. S'il n'avait exercé sa barbarie que sur les livres de son temps, il n'y aurait encore que demi-mal; mais en sa qualité de relieur à la mode, les amateurs lui confièrent de vieux et rarissimes livres qui furent ainsi assassinés : toutes les qualités d'élégance des premières œuvres de cet habile faiseur ne peuvent atténuer ce crime de lèse-bibliophilie. Ce ne fut pas la seule faute dont il se rendit coupable; il grecqua ensuite sans pudeur la plupart des volumes, et finit par produire, non plus des reliures, mais une sorte d'emboîtages.

Une des heureuses innovations des Reliures du dix-huitième siècle fut l'emploi de l'étoffe au contre-plat et aux

gardes. L'étoffe dont on se servit fut le tabis, sorte de tissu de soie très-léger; malheureusement l'usage n'en fut pas général, et l'on chercha, à la même époque, à donner aux gardes une apparence de richesse par de nouveaux papiers remplaçant le papier peigne. On fit dans ce genre des tentatives de toute sorte : papiers frappés, gaufrés, repoussés; papiers métalliques, or et argent, etc. On rencontre parfois sur certains de jolis dessins empruntés aux étoffes, mais les couleurs sont toujours du plus mauvais goût. Quant aux papiers à semis d'or, fleurettes ou étoiles, ils n'auraient jamais dû servir qu'à fabriquer des cartonnages. Les papiers métalliques, auxquels on renonça promptement du reste, s'oxydèrent et attaquèrent les maroquins de couleur claire; de charmantes doublures ont été ainsi complétement perdues.

Employé en reliure dès les premières années du dix-septième siècle, le papier peigne devint bientôt d'un usage général; les relieurs étaient heureux de trouver un moyen de dissimuler l'auréole grasse que faisait bientôt le rempli du cuir sur les gardes de papier blanc employées jusqu'alors. Cette tache n'atteignait pas seulement les gardes, mais pénétrait promptement dans les premiers feuillets du livre.

Vis-à-vis d'une doublure de maroquin, tous les papiers peignes sont non-seulement laids, mais d'un emploi déplorable à tous les égards; on s'en sert parce que tel est l'usage, la routine. De même qu'en vivant avec une personne laide on cesse, paraît-il, de s'apercevoir de sa laideur, les bibliophiles vivant au milieu de leurs livres ne sont pas choqués par la vue du papier peigne. Mais ouvrez devant un artiste un volume dont la doublure recouverte d'une riche dorure

16

a pour vis-à-vis ce bariolage de couleurs, et l'exclamation de surprise ne se fera pas attendre; le conseil vous sera aussitôt donné de chercher autre chose, une étoffe ou un papier d'un ton neutre, qui ne vienne pas tuer l'effet de la décoration intérieure. Il faut donc en conserver l'usage pour les volumes les plus simples, mais l'abandonner pour les livres doublés. Si les papiers métalliques tachent promptement le maroquin, les papiers peignes leur font courir les mêmes dangers, les couleurs à base de fer marquant vite sur les maroquins clairs; tandis que les tabis du dix-huitième siècle, quand le ton était bien choisi, produisaient, soit aux deux gardes, soit opposés aux dorures, le plus agréable effet, ornaient discrètement le livre et remplissaient en même temps le but que l'on doit attendre d'une garde, la protection du volume contre le dégras inévitable des cuirs les mieux préparés.



Fer de la fin du dix-huitième siècle.



Roulette. — Époque de la Régence.

XII

Nous voici arrivés au terme de notre travail ; nous nous sommes efforcés de ne pas sortir du programme que nous nous étions tracé, d'envisager la Reliure au point de vue artistique, de faire connaître les différents styles d'ornementation qui ont été successivement appliqués aux livres, laissant aux bibliophiles, plus compétents que nous en pareille matière, le soin d'en parler au point de vue de la curiosité. L'histoire du livre sous ses différents aspects est un sujet inépuisable, et nous nous trouverons satisfaits si, sans avoir été sur les brisées de personne, nous avons fourni à cette histoire la part de matériaux que des études particulières et une expérience pratique nous permettaient d'y apporter.

On comprendra facilement les motifs qui nous ont engagés à arrêter cette étude à la fin du dix-huitième siècle. Si nous nous étions décidés à pousser au delà, il nous aurait fallu parler nominativement des relieurs actuels, juger les œuvres de nos confrères, distribuer l'éloge et le blâme, et deux mots de critique succédant à dix pages d'approbation auraient suffi pour blesser des artisans qui par leur mérite

ont contribué à rendre la reliure de la fin du dix-neuvième siècle non-seulement égale, mais supérieure à la reliure ancienne. Il a fallu soixante ans d'efforts continus pour la relever, mais elle est aujourd'hui plus florissante que jamais.

Qu'il nous soit cependant permis de dire, en terminant, que si l'exécution matérielle de la reliure et de la dorure est maintenant excellente, le côté artistique laisse encore beaucoup à désirer. Combien de doreurs actuels seraient devenus des artistes de premier ordre s'ils avaient pu faire de sérieuses études de dessin! Le dessin est un langage, une langue écrite; pour l'interpréter, le traduire, faut-il au moins le connaître, et nul ne devrait, à l'heure actuelle, en ignorer les premiers éléments.

Ce n'est pas à l'instant où vous cousez, endossez, rognez, couvrez un livre, que votre industrie s'élève à la hauteur d'un art. Non, c'est seulement par le dessin et son exécution que vous serez des artistes. Votre art est d'autant plus élevé, que la valeur de la matière première employée est nulle. Que retirerait-on du cuir dépouillé d'une reliure, de l'or qui scintille dans ces filets aux courbes capricieuses? Rien, et cependant que de bijoux précieux nous ont légués les maîtres anciens! Vous ne devez pas compter pour faire vivre vos œuvres sur le mérite littéraire de l'ouvrage (on jetterait au feu l'enveloppe pour conserver le trésor), mais sur le goût que vous aurez mis dans la composition de l'ornementation et l'habileté de main avec laquelle vous l'aurez rendue.

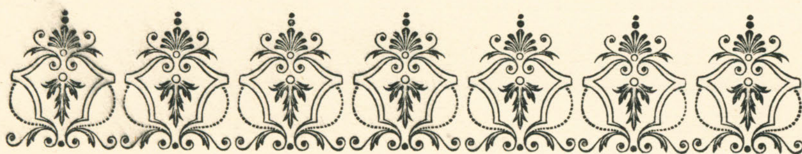
Les progrès extraordinaires réalisés chez les nations étrangères depuis quelques années sont dus aux intelligents sacri-

fices qu'elles se sont imposés pour la création de musées d'art décoratif. L'Angleterre et l'Autriche ont surtout fait un pas immense.

A l'œuvre donc ! Des écoles nombreuses sont ouvertes ; les bibliothèques publiques pleines des richesses du passé offrent, en étalant leurs trésors, les champs d'étude les plus vastes et les plus variés. Il suffit de le vouloir, et la Reliure reprendra dans l'art national la place qu'elle avait conquise avec tant d'éclat à la grande époque de la Renaissance.



Motif du dix-huitième siècle.



Dentelle du dix-huitième siècle. — Époque de la Régence.

NOTES

On trouvera, en parcourant ces notes, quelques noms de relieurs peu connus dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler. L'ardeur des bibliophiles à connaître tout ce qui se rapporte à la Reliure nous a fait joindre ce petit appendice à notre travail. Nous n'avons pas voulu entrer dans des détails biographiques dans le courant de l'ouvrage, afin de ne pas rompre par des digressions répétées la chaîne que forme la succession des styles employés pour la décoration des livres.

BADIER, un des descendants de Florimond Badier, l'imitateur de le Gascon dont nous avons parlé, est cité dans la liste des Relieurs de la Confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste, 1718, donnée par M. Ed. Fournier. (Voir cette curieuse liste à la fin de son ouvrage : *l'Art de la Reliure en France.* Paris, 1864.)

BRADEL. Quand le nom de Bradel vint s'associer à celui de Derome à la fin du dix-huitième siècle, les Bradel n'étaient pas de nouveaux venus dans la Reliure. Un Charles Bradel avait été garde de la communauté en 1710, et quatre Bradel avaient exercé successivement la profession de relieur. Ils descendaient, comme les Derome, d'une ancienne famille de libraires. Un Bradel avait été libraire dès 1588.

BOYER ET BOYET. Le père du Cerceau, recommandant au duc du Maine, dans la deuxième épître qu'il lui adressa, la lec-

ture des excellents volumes dont on avait fait un choix à son intention, lui dit :

> Sur livres tels exercez vos talents,
> Tous sont complets et de bonne nature,
> In-folio reliés à profit,
> Dorés sur tranche et sur la couverture,
> Mieux n'auroit fait Boyer sans contredit.

Un des renseignements les plus sérieux que l'on possède sur Boyer est une lettre de Fléchier, alors évêque de Nîmes, qui écrivait le 28 janvier 1696 à l'abbé Robert, en le chargeant de payer la copie qu'il faisait faire des procès-verbaux du clergé restés manuscrits : « Il y a même un tome des procès-verbaux « qui est rare et qu'on ne trouve que difficilement imprimé, « qu'on veut me vendre, que je vous prie de vouloir payer, « soit pour le livre, soit pour la reliure que Boyer mon relieur « fera. »

Après avoir emprunté à M. Ed. Fournier et cité comme nous le passage relatif à Boyer, M. Leroux de Lincy ajoute « qu'il ne « faut pas confondre Boyer avec Boyet, qui eut aussi beaucoup « de célébrité à la même époque ».

« Si l'on trouve tantôt Boyet, tantôt Boyer, dit M. Ed. Four- « nier, c'est tout simplement parce qu'il y eut un Boyet et un « Boyer. Il y en eut même deux de chaque nom en même temps « connus; on le voit par la liste de 1718. On y trouve : BOYER « (Luc-Antoine) père, BOYER (Estienne) fils, BOYET (Estienne) « père, et BOYET (Bertrand) fils. »

On a récemment publié un Mémoire des livres reliés pour le Roy par Boyet, depuis le 29 décembre 1705 jusqu'à ce jour 23 janvier 1707. Voyez *Miscellanées bibliographiques,* 1879, et nous trouvons dans les recherches de M. E. Thoinan sur les relieurs royaux deux Boyet : Antoine Boyet et Luc-Antoine Boyet.

Nous nous défions très-fort de ces similitudes de nom dans une même profession. Ne voit-on pas chaque jour encore des membres divers et peu instruits d'une même famille signer de plusieurs façons, et souvent le même personnage varier l'orthographe de son nom à différentes époques de sa carrière ? Voyez comme exemple les Padeloup et les Derome.

Les Boyer et les Boyet forment donc une famille comme les Padeloup, les Derome, les Bradel, etc. Que ce soit de père en fils, d'oncle en neveu, peu importe; élèves les uns des autres, ils eurent la même manière de faire; aussi les avons-nous considérés comme formant un groupe, une école.

CHAMOT, relieur du dix-huitième siècle. Il est peu connu, bien qu'un des plus célèbres bibliophiles de cette époque, le duc de la Vallière, n'ait pas craint de lui confier beaucoup de ses livres.

CAVELIER (GUILLAUME), relieur du dix - septième siècle.

DEROME OU DE ROME (les). Voici l'excellent article biographique que M. A. Jal a écrit sur cette famille de relieurs [1] :

« Dans son poëme sur la *Reliure,* Lesné dit que « Derome » (*sic*) vint après « Pasdeloup » (*sic*); ce qu'il ne dit pas, c'est l'époque de la venue de ce de Rome, rival du Padeloup, dont il parle sans le connaître. — « Relié par De Rome », voilà ce qu'on lit dans un grand nombre de catalogues de livres, et c'est tout ce que libraires et amateurs ont pu dire du relieur qu'ils ont cru le seul de son nom. Eh bien, il y eut quatorze de Rome, comme il y eut treize Padeloup.

« Au milieu du dix-septième siècle vivaient trois de Rome, frères, je crois, tous trois marchands libraires et relieurs au quartier Saint-Hilaire. André, Claude et Jacques, ce sont leurs noms, prirent femme. André épousa Marie-Élie avant 1665; il eut d'elle une fille, Marie de Rome, qui, le 3 octobre 1689, épousa, à Saint-Hilaire, « Valentin Plumet, libraire-relieur, âgé « de vingt-quatre ans, fils de Nicolas Plumet, parcheminier ». Marie avait alors vingt-trois ans; elle était orpheline de père et de mère.

« Claude de Rome se maria deux fois. Il prit d'abord pour femme « Jeanne Audot ». Ce fut le dimanche 25 juin 1651 (Saint-Gervais). L'acte que j'ai lu m'a appris que Claude de Rome était fils de Pierre de Rome et de Marie Pétillon. Il demeurait alors

[1] *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* Paris, H. Plon, 1872.

sur le territoire de Saint-Sulpice. Il signait : « claude de rome » sans majuscules. Devenu veuf, il épousa Barbe Gaubot ou Gobiau, dont il eut au moins trois enfants : Marie, Colombe et Louis. Marie épousa, le 12 septembre 1689, « Claude Gérard, « marchand libraire-relieur », âgé de vingt-cinq ans; elle avait vingt-deux ans. (Saint-Hilaire.) Colombe mourut le 20 septembre 1683, femme du libraire « Henry Delatte ». Barbe Gobeau décéda le 13 avril 1691, veuve de Claude de Rome, puis de Vincent Robert, libraire. Elle avait cinquante-trois ans.

« Jacques de Rome eut quatre mariages. Il épousa d'abord Marie Blajard, qui lui donna Marie, morte le 20 juillet 1698, et Jacques-Antoine, que nous verrons bientôt. Le second mariage de Jacques de Rome fut avec « Marie Nion ». Il épousa ensuite, le 5 octobre 1720, « Catherine de Boissy, fille de Jean de Boissy, « laboureur à Saint-Aubin ». Catherine mourut bientôt, et « Marie « Dupont » lui succéda le 13 février 1724. De Rome eut, de cette quatrième épouse, Jacques, qui mourut âgé de deux jours, le 26 avril 1725. Jacques de Rome signait d'une mauvaise écriture : « de rome » ou « j. de rome ». — Jacques de Rome, maître relieur, âgé de soixante-dix-neuf ans, décéda le 28 janvier 1745, rue Saint-Jacques. Il fut inhumé au cimetière de Saint-Benoît. Il était né vers 1666. Les témoins de son inhumation furent ses petits-fils Charles et Nicolas de Rome. (Reg. de Saint-Benoît.)

« Louis de Rome, fils de Claude, âgé de vingt-quatre ans et demi, né par conséquent en 1662, épousa, le 25 janvier 1687, à Saint-Hilaire, « Anne Sénecar, âgée de dix-neuf ans, fille d'Éloy « Sénecart, marchand libraire ». Louis de Rome eut, de son mariage, treize enfants : 1° Anne-Colombe, morte le 26 décembre 1697; 2° Claude, mort le 6 septembre 1692, âgé de trois ans et demi; 3° 9 avril 1690, Éloy; 4° 8 mai 1691, Marie-Louise; 5° 14 septembre 1692, Marie-Claude; 6° 28 février 1694, Marie; 7° 18 septembre 1696, Louis; 8° Léon, mort le 15 novembre 1701; 9° 6 octobre 1698, Étienne; 10° 18 janvier 1700, Marie-Louise; 11° 12 juillet 1701, Marie-Anne; 12° 30 mai 1706, Nicolas-François; 13° 9 janvier 1709, Jean-Louis. Le baptistaire de ce dernier enfant qualifie Louis de Rome « marchand libraire-relieur et « ancien marguillier de l'œuvre et fabrique de cette paroisse ». Louis de Rome signait indifféremment : « Louis de Romme » et

« Louis de Rome ». Il demeurait « rue Chartière ». — Louis II de Rome, le fils de Louis, que nous voyons naître le 18 septembre 1696, épousa, le 15 juillet 1720, à Saint-Hilaire, « Claude-Éli« sabeth Doré ». Son père était mort. Louis II de Rome eut au moins trois fils : Jean-Baptiste-Joseph, Louis-Éloy et Jacques. Nous les verrons bientôt.

« Jacques-Antoine de Rome, fils de Jacques et de Marie Blajard, épousa, le 23 juillet 1718, à Saint-Hilaire, « Anne Vauvil« liers », dont le père fut parrain de Marie-Anne (19 août 1719). Jacques-Antoine de Rome eut dix enfants après Marie-Anne : Jacques-Marin (7 septembre 1720); Charles (9 septembre 1721); Marie-Jeanne (9 septembre 1722); Étienne (20 octobre 1723); Nicolas (30 novembre 1724); Marie-Thérèse (30 décembre 1725); une seconde Marie-Thérèse (22 mars 1728); Jacques (2 avril 1729); Anne-Louise (31 juillet 1730); Nicolas-Denis (1er octobre 1731). Jacques-Antoine de Rome signait : « derome », et quelquefois : « Jacques-Antoine De Rome ».

« Jacques-Antoine de Rome, maître relieur et doreur de livres, ancien garde de sa communauté et ancien administrateur de la confrairie du Saint-Sacrement, veuf d'Anne Vauvilliers, mourut le 22 novembre 1761 et fut enterré le 24, à Saint-Benoît, aagé d'environ soixante-cinq ans. Il demeuroit rue Saint-Jacques, « au-dessous des charniers de Saint-Benoît ». Ses trois fils : « Charles, Nicolas et Nicolas-Denis de Rome », et son gendre « Jean-Henry Fournier », assistèrent à son enterrement. »

« Louis-Nicolas de Rome, maître relieur-doreur, fils mineur « de deffunct Louis de Rome et de Claude-Élisabeth Doré », demeurant rue Saint-Jean de Beauvais, épousa, le 6 septembre 1745, Marie-Anne Boileau, fille mineure de Jean-François Boileau, fondeur en caractères d'imprimerie, rue Chartière. Il signait : « Louis-Nicolas De Rome ».

« Jean-Baptiste-Joseph de Rome, dont je n'ai point vu le baptistaire, mais qui fut certainement le fils de Louis II de Rome et de Claude-Élisabeth Doré, devint maître relieur-papetier. Il épousa, en 1749, « Anne-Denise Boutault », et s'établit rue des Amandiers, sur le territoire de Saint-Étienne du Mont. Il eut sept enfants au moins : 1° 3 janvier 1750, Marguerite, dont le parrain fut Louis de Rome; 2° 21 mars 1751, Jeanne-Denise,

qui eut pour parrain et marraine « Philippe-Martial Boutault, « maître relieur », et « Jeanne-Doré, veuve de Denis Trouvain, « maître relieur »; 3° 28 septembre 1752, Marie-Anne; 4° Paul-Michel; 5° Louis-Joseph; 6° Pierre-Jean-Baptiste; 7° André. Je n'ai pas connu les baptistaires de ces quatre derniers. Charles de Rome, fils de Jacques-Antoine, né le 3 février 1695, ondoyé et baptisé le même jour à Saint-Hilaire, ayant pour parrain « Antoine Lambin, maître imprimeur », et pour marraine « Marie de Rome, femme de Valentin Plumet, marchand libraire », paroisse Saint-Hilaire, épousa « Antoinette Oblin ». Il en eut plusieurs enfants, et entre autres : 1° Jean-Henri, le 26 août 1752, tenu, à Saint-Étienne du Mont, par « Marie-Anne Oblin, « femme de Charles Dupin, maître relieur »; 2° Marie-Antoinette, en 1753 (elle mourut le 29 mai 1759, rue Saint-Jacques, proche des Mathurins); 3° Jean-Baptiste, le 24 décembre 1758; 4° Marie-Jeanne, le 27 juillet 1766, qui fut présentée à l'église par « Jean-« Henry Fournier, libraire de la famille royale, demeurant ordi-« nairement à Versailles, rue Satori, paroisse Saint-Louis », et par « Marie-Anne de Rome, fille majeure, tante paternelle de l'en-« fant ». Charles de Rome, dont je n'ai pas trouvé l'acte mortuaire, signait quelquefois : « C. De Rome », quelquefois seulement : « De Rome ».

« Nicolas de Rome, fils de Jacques-Antoine, né, comme on l'a vu, le 30 novembre 1724, épousa « Marie-Henriette Bradel », fille d'un maître relieur, laquelle fut marraine, à Saint-Benoît, le 24 décembre 1758, de Jean-Baptiste de Rome. Nicolas était maître relieur et demeurait « rue des Chieurs » (*sic*), paroisse Saint-Étienne du Mont. Il signait : « Derome ».

« André II de Rome, maître relieur-papetier, fils mineur de Jean-Baptiste-Joseph de Rome, maître relieur papetier, et d'Anne-Denise Boutault, rue des Amandiers, présents et consentants, épousa, le 28 juillet 1777, Geneviève Bucot, fille mineure de Siméon Bucot, maître relieur, en présence de Louis-Joseph de Rome, son frère. » (Saint-Hilaire.)

« Le 21 août 1779, André II de Rome fit baptiser, à Saint-Hilaire, « Alexandre », qui eut pour parrain son grand-père, maître relieur, rue des Amandiers. — « Pierre-Jean-Baptiste de « Rome, relieur, fils majeur de Jean-Baptiste-Joseph de Rome »,

épousa, à Saint-Hilaire, le 6 novembre 1780, « Marie-Louise-« Nicole Landot, fille mineure de Louis Landot, demeurant rue « Chartière ». Ses témoins furent son père et ses frères « Louis-« Joseph et André ». Il signa : « Derome »; son père : « J. B. J. « Derome »; Louis-Joseph : « Derome fils », et André, seulement : « Derome ».

« Paul-Michel de Rome, maître relieur, fils mineur de Jean-Baptiste-« Joseph de Rome, maître relieur, rue des Amandiers, et d'Anne-Denise Bou-« tault », épousa, le 3 juin 1782, « Augustine-Émélie Gosselin, fille mineure « de Nicolas Gosselin, demeurant rue Saint-Jacques ». Les témoins de son mariage furent ses père et mère, « Louis-Joseph de Rome, son frère, relieur, « rue des Carmes, paroisse Saint-Hilaire; André de Rome, son autre frère, « rue Judas, paroisse de Saint-Étienne du Mont; Nicolas Gosselin et Jean-« Baptiste Gosselin, maître relieur, oncle paternel de la mariée, demeurant « rue Saint-Jacques ». L'acte est signé : « p. m. Derome, Derome » (c'est Jean-Baptiste-Joseph), « L.-j. Derome, A. Derome ». (Saint-Benoît.)

« Je vois un enfant né de ce mariage : « Anne-Augustine », baptisée le 9 mars 1783 à Saint-Benoît. — Louis-Éloy de Rome, maître relieur, veuf majeur de Marie-Anne de Liége, demeurant place Cambray, paroisse de Saint-Étienne du Mont, épousa, à Saint-Hilaire, le 23 octobre 1781, « Marie-Anne-Françoise « Cornu-Limage, demeurant rue Chartière ». Les témoins de Marie furent « Jean-Baptiste-Joseph de Rome, maître relieur, « et Jacques de Rome, aussi maître relieur, ses frères, demeurant « rue des Amandiers ». Louis-Éloy de Rome signait : « L. E. De-« rome ». — Je m'arrête ici. J'aurais pu pousser plus loin cette généalogie et chercher la naissance d'un de Rome que j'ai connu autrefois, vieux et demeurant au mont Saint-Hilaire. Celui-là, relieur comme tous ses aïeux, ne faisait pas de beaux ouvrages; sa reliure était solide et généralement appliquée aux livres destinés aux étudiants. — De tous les de Rome que j'ai rappelés à la lumière, lequel eut ce talent qui valut à son nom une célébrité qui balança celle de l'un des Padeloup ? Je serais fort embarrassé de le dire. Je laisse aux amateurs la solution de cette question; ils connaissent les livres — que je n'ai pas à ma disposition; — je leur fais connaître les artistes; ils ont donc maintenant deux des éléments de ce problème obscur. Je souhaite qu'ils arrivent à le résoudre d'une manière définitive. Quant à moi, je crois,

sans l'assurer, bien entendu, que le de Rome resté célèbre fut Jacques-Antoine. »

DOUCEUR (Louis), relieur du dix-huitième siècle, cité en 1755 comme relieur ordinaire du Roi.

DUBOIS (Gilles), relieur du Roi vers 1680; un autre Dubois (Louis), cité par M. Thoinan comme possesseur de ce titre de 1689 à 1728.

DUBUISSON (les). Nous empruntons au dernier numéro du *Bulletin de la librairie Morgand et Fatout,* page 329, une excellente notice sur cette famille de relieurs du dix-huitième siècle. Le chercheur infatigable qui a signé modestement cet article de ses initiales E. P. vient de rendre un nouveau service à tous les amis des livres.

« La famille Du Buisson produisit au dix-huitième siècle plusieurs artistes célèbres. La *Liste des Maistres relieurs et doreurs en 1718,* insérée par M. Édouard Fournier dans l'*Art de la Reliure en France* (p. 225), mentionne René et Pierre du Buisson. De ces deux personnages, le premier, René, fut garde de la communauté en cette même année 1718; le second, Pierre, obtint la même distinction en 1726. L'un et l'autre vivaient encore en 1750, année où parurent les *Statuts et Reglements pour la communauté des Maistres relieurs et doreurs de livres de la ville et université de Paris*[1], document auquel nous empruntons les renseignements qui précèdent.

« Pierre-Paul du Buisson, dont nous ignorons la filiation exacte, se rendit à la fois célèbre par ses reliures et par ses publications héraldiques. Comme relieur, il fut garde de la communauté en 1756 (addition ms. que nous avons trouvée dans un exemplaire des *Statuts et Reglements*), et il obtint, le 12 octobre 1758, le titre de relieur du Roi (*le Moniteur du Bibliophile,* 1er février 1879, p. 363). M. le baron Pichon possédait un *Almanach de 1759,* revêtu d'une riche reliure et dont le f. de garde portait l'adresse de Du Buisson, « relieur et doreur du Roi » (Cat., nº 991).

[1] Voyez Catalogue Cigongne, nº 151.

Comme dessinateur d'armoiries, le même artiste corrigea les cuivres de Chevillard, dont il s'était rendu acquéreur, et publia, en 1756, l'*Armorial des principales maisons et familles du royaume*. Les exemplaires de cet ouvrage, reliés en maroquin, aux armes de divers grands seigneurs, que les amateurs se disputent aujourd'hui avec tant d'acharnement, sortent sans nul doute des mains de Du Buisson lui-même. L'exemplaire de Jamet, acquis par M. de Heredia, à la vente de M. le baron J. Pichon (Cat., nº 1071), porte du reste la mention : « Don de « l'auteur ». Une note ms., qui se trouve sur le même exemplaire, nous apprend que Dubuisson mourut, âgé de cinquante-cinq ans, le 15 juin 1762. La vignette reproduite dans ce Bulletin ne fut probablement pas faite pour Pierre-Paul du Buisson, mais bien pour son successeur, demeurant comme lui rue Saint-Jacques, ce qui explique la qualification de « Dubuisson le Fils ». Il est bien vrai qu'aucun membre de la famille Du Buisson ne figure dans l'*Almanach Dauphin,* en 1776, parmi les relieurs; mais, comme on ne trouve cité dans le même livre aucun membre de la famille De Rome, on ne peut rien conclure de cette omission. E. P. »

DU PLANIL ou DUPLANIL, famille de relieurs assez connue au dix-huitième siècle, mais dont les premiers remontaient au dix-septième. Comme les Padeloup et les Derome, les membres de cette famille exercèrent de père en fils la profession de relieurs, que leurs descendants suivirent jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

DU SEUIL ou DUSEUIL. Nous empruntons encore à M. A. Jal les détails biographiques suivants :

« Les amateurs de beaux livres et de belles reliures connaissent les reliures de Du Seuil que feu M. Lesné nomme Desseuil, ce qui a pu tromper M. G. Libri, qui, dans le catalogue de sa bibliothèque, vendue à Londres en 1859, l'appelle De Seuil. De cet habile ouvrier, tout ce que connaissent les bibliophiles, ce sont quelques livres habillés par lui et à peu près son nom. Voici ce que j'en ai appris : Augustin Du Seuil était Provençal. Son père, Honoré Du Seuil, était marchand dans une bourgade du

diocèse de Marseille, que l'acte placé sous mes yeux nomme « Meusnes » et que je ne trouve dans aucun dictionnaire géographique, ce qui prouve que la localité est peu considérable. Honoré Du Seuil avait épousé Élisabeth Billon, de qui, vers 1673, il eut notre Augustin. Comment A. Du Seuil vint à Paris et devint ouvrier chez un relieur-libraire, c'est ce que j'ignore. Je ne sais pas plus le nom du maître sous lequel il apprit le métier dans lequel il devint habile; mais je soupçonne que ce fut chez un des Padeloup, peut-être même chez Philippe Padeloup, dont je vois que, le 23 novembre 1699, il épousa la fille Françoise, âgée, dit l'acte du mariage inscrit à Saint-Severin, de vingt-cinq ans. Quant à lui, il avait vingt-six ans, avait perdu sa mère, et, le jour de son mariage, n'était point assisté de son père, qui avait envoyé son consentement. Augustin Du Seuil signa : « ADu-« seuil », le D majuscule formé par le second jambage de l'A, l'*s* unie à l'*u* et à l'*e*. D'autres signatures montrent l'S majuscule séparé de l'article *du*. Augustin Du Seuil perdit sa femme le 19 février 1714. Françoise Padeloup fut enterrée à Saint-Severin le lendemain; l'acte de son décès la dit épouse d'« Augustin Du « Sevil, relieur de Monseigneur et de Madame la duchesse de « Berry, décédée hier, rue Saint-Jacques, âgée de trente-cinq ans ». Les témoins de son inhumation furent « Claude-Philippe Pade-« loup, son frère », et « Michel Padeloup, maître relieur, son « oncle ». L'acte que j'abrége contient une erreur quant à l'âge de Françoise Padeloup; elle avait, au moment de sa mort, trente-neuf ans et non trente-six, étant née le 12 février 1675. — Du Seuil avait eu de sa femme sept enfants : 1° 14 janvier 1700, Marie-Anne (le père signa : « a dusueil »); 2° 18 janvier 1702, Philippe-Augustin (le père signa : « a Dusueil »); 3° 28 décembre 1703, Jeanne-Françoise; 4° 2 décembre 1704, Angélique; 5° 2 juillet 1706, Marie; 6° 31 janvier 1708, Philippe-Augustin II; 7° 9 avril 1709, Pierre. Du Seuil qui signa l'acte : « a duseuil » est dit presque toujours : « Relieur ou maître relieur, demeurant « rue Saint-Jacques ». Le premier, Philippe-Augustin Du Seuil, mourut le 25 juillet 1705; Michel-Antoine Padeloup assista à son enterrement. Quant à Augustin Du Seuil, je n'ai pu savoir ni où ni à quelle époque il décéda; l'acte de son inhumation n'est point inscrit aux registres de Saint-Severin. »

ENGUERRAND (Pierre), relieur du dix-huitième siècle. On trouve ce nom dans un livre de comptes de M. le marquis de Paulmy, dont la bibliothèque est passée tout entière à l'Arsenal par suite du don généreux de son propriétaire.

Étienne Enguerrand, son fils, obtint la survivance de son père le 23 juillet 1767, dit M. Thoinan (*Moniteur du Bibliophile,* 1879). Avant le Pierre Enguerrand que nous venons de citer et dont le nom se trouve quelquefois écrit Anguerrand, il y avait eu déjà deux relieurs de ce nom : Anguerrand (Estienne-Louis) et Anguerrand (Jacques). Voyez Ed. Fournier.

ÈVE (les), famille de libraires-relieurs de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième, « de 1578 à 1627 », dit le bibliophile Jacob; « à 1631, disent d'autres auteurs. Le titre de relieur du Roi resta inféodé à la famille des Ève, qui exerçait à la fois la profession d'imprimeur et de libraire. »

Ils ne furent donc très-probablement ni relieurs ni doreurs par eux-mêmes, et la gloire d'avoir exécuté les merveilleuses « Fanfares » de de Thou revient aux habiles doreurs qu'ils surent employer pour décorer leurs livres, doreurs dont les noms resteront probablement inconnus comme ceux des artistes de la Renaissance. Aussi devrait-on, quand on cite un livre dans un catalogue, s'attacher bien plus à en désigner exactement le style qu'à lui attribuer une paternité le plus souvent fantaisiste. Les Ève ne furent pas seuls relieurs du Roi. Voyez Louis le Duc.

Nicolas Ève est cité comme relieur de Henri III; Clovis, comme relieur de Henri IV et de Louis XIII; Robert, fils de Clovis, eut en survivance de son père le titre de relieur du Roi.

HAMFIM, relieur du cardinal de Loménie de Brienne. Son nom se trouve sur un exemplaire de l'*Historia Beatæ Mariæ Virginis.* (Bibliothèque nationale.)

LA FERTÉ, relieur du dix-huitième siècle, qui travailla comme Chamot pour le duc de la Vallière. Il reliait, dit-on, les petits volumes, tandis que les grands formats étaient donnés à Chamot. La Ferté reçut en 1766 le brevet de relieur du Roi.

LE DUC (Louis). Dans les Estats de la Maison du Roi (Archives de l'Empire Z, 1341), A. Jal, l'auteur de l'excellent *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* que chacun pille journellement sans le citer, a trouvé le nom de Louis Le Duc, désigné comme un des relieurs du Roi en 1598. Il a puisé à la même source qu'à cette époque Clovis Ève et Rué (*sic*), probablement le père de Macé Ruette et d'Antoine Ruette, qui furent relieurs de Louis XIII et de Louis XIV, avaient la charge de relieurs ordinaires du Roi.

LE MIRE (Claude), cité par M. Thoinan comme relieur du Roi de 1664 à 1698. (*Moniteur du Bibliophile,* 1879.)

MAUGRAS (Marin), relieur du dix-septième siècle.

MONNIER ou LE MONNIER, famille de relieurs du dix-huitième siècle. François-Laurent Lemonnier jeune, garde de sa communauté en 1744, fut relieur de la Maison d'Orléans. Un nommé Monnier, père de François-Laurent, croyons-nous, fut relieur de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI. Nous connaissons de lui quelques mosaïques couvertes de chinoiseries du plus mauvais goût.

M. Ed. Fournier a cité six membres de cette famille de relieurs. Le Monnier le jeune aida, dit-il, Dudin pour son *Art du Relieur,* et l'un des derniers Le Monnier se fit, sous le premier Empire, une certaine réputation comme doreur.

MOREL (Louis), cité comme relieur du Roi, en 1674, par M. Thoinan. (*Moniteur du Bibliophile,* 1879.)

NION (Denys), relieur du dix-septième siècle.

PADELOUP (les). Comme nous l'avons fait pour les Derome, nous empruntons au Dictionnaire de A. Jal les détails biographiques suivants sur cette famille de relieurs .

« Pasdeloup le suivit (du Seuil), puis le fameux Derome,
Pasdeloup si connu, que partout on renomme,

Et dont l'ouvrage, encore aujourd'hui si vanté,
Par les grands amateurs sera toujours cité... »

« Ainsi parle Lesné, relieur, qui demeurait rue des Grès-Saint-Jacques, et qui, en 1820, publia un poëme sur la reliure. Ce bon M. Lesné, qui nommait le relieur célèbre Aug. Du Seuil, « Desseuil », ne connaissait pas bien l'orthographe du nom de Padeloup et y introduisait une *s*, très-logique assurément, mais rejetée par la famille des Padeloup, relieurs et libraires. Il ne savait rien d'ailleurs du « Padeloup si connu, que partout on « renomme ». Au reste, je ne vois pas que personne en ait su plus que lui. « Il y eut sans doute plus d'un Padeloup relieur, m'écri-« vait un de nos bibliophiles célèbres, mais on les met tous dans « un même bonnet. » Voyons. — Dès avant 1650, vivait, au quartier Saint-Jacques, un libraire nommé Antoine Padeloup, qui épousa Françoise Cusson. Il eut d'elle au moins cinq enfants : une fille, Catherine, qui devint la femme du libraire Antoine Warin, et quatre garçons : Claude, Philippe, Nicolas et Michel, qui se marièrent et firent quatre branches de Padeloup. — Philippe s'unit, le 2 avril 1674, à Étiennette Néron, veuve de Charles Mirlandon. (Saint-Benoît.) De son mariage, auquel assistèrent Nicolas et Catherine Padeloup — leur père, Antoine, était mort — et Warin, libraire, trois enfants sortirent, du 11 février 1675 au 4 octobre 1777. Françoise, l'aînée, épousa, le 19 février 1714, le relieur Augustin du Seuil. — Philippe Padeloup signait ainsi : « Philippe padeloup. »

« Nicolas Padeloup s'était marié longtemps avant Philippe. Le 16 septembre 1668, il avait épousé Jeanne Rivière, en présence de Françoise Cusson, de Claude Padeloup et de son beau-frère Warin. (Saint-Séverin.) Nicolas eut six enfants, du 22 avril 1672 au 2 juillet 1684. Nicolas Padeloup signait ordinairement « Nicolas Padeloup » ; il signa l'acte de son mariage « N. Pade-« loup ». — Claude Padeloup épousa, malgré sa famille et en vertu d'une sentence de l'official, le 22 septembre 1675, une fille qu'il aimait, Michelle Le Moyne. (Saint-Benoît.) Il en eut cinq enfants (7 novembre 1677, 30 décembre 1678, 7 janvier 1680, 6 janvier 1683, 26 novembre 1683). Il signait en toutes lettres : « Claude « Padeloup ». — Michel Padeloup eut deux mariages. Le 9 no-

vembre 1675, il épousa Françoise Baron. (Saint-Benoît.) Il eut d'elle dix enfants, du 27 septembre 1676 au 22 novembre 1698. (Saint-Benoît.) Devenu veuf, il prit, en secondes noces, Marie de Bierne, âgée de trente-huit ans, fille d'un maître rôtisseur. Il avait alors quarante-deux ans, selon l'acte que j'analyse; il était né par conséquent vers 1655. Cet acte fut signé par lui, par Claude Padeloup, demeurant rue Serpente, et par Antoine Warin, rue Saint-Jacques. Philippe et Nicolas ne figurèrent point à ce mariage. (Saint-Séverin.) Michel Padeloup demeurait rue Saint-Jacques, sur Saint-Séverin; il signait quelquefois : Padeloup, mais rarement : « M. Pade Loup », presque toujours : « Michel padeloup. »

« Michel Padeloup, relieur de livres et doreur », décéda « rue « du Plâtre, âgé d'environ soixante et onze ans », et fut enterré le 2 avril 1725, en présence de son fils, Philippe Padeloup, relieur et doreur (né le 25 juillet 1680); d'Antoine Michel, maître relieur, son autre fils (né le 22 décembre 1685), et de Barthélemy Cellier, maître perruquier, son gendre. (Saint-Séverin.) — Sylvestre-Antoine Padeloup, maître relieur, fils de Michel, né le 27 septembre 1676, épousa Élisabeth Loir, morte bientôt après les noces; puis, le 15 juin 1706, Madeleine Van de Velde, fille du lapidaire Michel Van de Velde. (Saint-Barthélemy.) Il demeurait rue de la Parcheminerie, où lui vinrent neuf enfants, du 11 août 1707 au ..... 1717. En 1717, il alla demeurer rue Galande. Il signait d'une main très-peu exercée : « A pa de loup ». Il mourut le 15 août 1720. Sa femme décéda le 21 juin 1721, âgée de trente et un ans. (Saint-Séverin.) — Philippe II Padeloup, fils de Michel, né le 25 juillet 1680, demeurait, en 1706, avec son père et son frère Sylvestre-Antoine, rue Saint-Jacques. Il épousa Anne Lespendue, qui lui donna six enfants, du 27 février 1709 au ..... 1722. Un d'eux fut tenu, le 14 juillet 1717, par Pierre Van Schuppen, graveur. (Saint-Séverin.) Philippe II mourut le 14 décembre 1754; il fut enterré en présence de Paul-François, son fils, maître relieur-doreur, né le 31 décembre 1711. (Saint-Séverin.) — Venons à Antoine-Michel Padeloup. Fils de Michel et de Françoise Baron, il naquit le 22 décembre 1685; épousa, avant 1712, Marguerite Renault, et eut de ce mariage un assez grand nombre d'enfants, dont un seul, Jean, vécut une vie

d'homme. — Antoine-Michel Padeloup demeura successivement rue de la Parcheminerie, rue Saint-Jacques et rue de Cluny; il était établi dans cette dernière, lorsque, le 20 avril 1751, il épousa, âgé de soixante-cinq ans et quatre mois, Claude Perrot, qui n'avait que dix-neuf ans et demi, et qui était née à Stainville, diocèse de Toul. (Saint-Benoît.) L'acte dit Antoine-Michel « *Relieur du Roi* ». Il l'était depuis dix-huit ans. Son brevet est de l'année 1733. (Archives de l'Empire, volume E. 3419.) Je me crois fondé à penser que le Padeloup resté célèbre est celui qui eut, en 1733, le brevet de Relieur du Roi, dont je ne vois pas qu'aucun autre avant lui ait été honoré. En effet, Antoine-Michel put fort bien, âgé de trente ans quand mourut Louis XIV, briller déjà sous la Régence à côté de son père, dont il fut certainement l'élève et pendant un temps l'ouvrier. A. M. Padeloup eut de Claude Perrot plusieurs enfants (12 avril 1752, 13 octobre 1753, 13 août 1755, 9 janvier 1757, 9 janvier 1758, 27 mai 1759). Un d'eux, Jean-Antoine, fut tenu (1753) par « Jean Padeloup, « maître relieur, son frère »; ce Jean était un fils du premier lit d'Antoine-Michel. Sans doute il continua les bonnes traditions de son père. Il était né le 3 août 1716. Antoine-Michel mourut « âgé de soixante-douze ans », dit l'acte de son inhumation, mais en réalité de soixante-douze ans et neuf mois ou environ, le 8 septembre 1758. (Saint-Benoît.) — Jean Padeloup épousa, le 26 avril 1741, Françoise Vernaut, fille d'un marchand de Senlis. Il était alors « Relieur du roi de Portugal » (Jean V); il demeurait rue de Cluny. Il vivait encore en 1780. (Saint-Séverin, décès de la femme de Jeanson, relieur; 22 mars.) — Jean-Antoine Padeloup, fils d'Antoine-Michel, né le 13 octobre 1753, épousa Marie-Anne-Couette. Il était relieur à la porte Saint-Jacques. Il eut quatre enfants, et mourut, rue de la Harpe, le 2 prairial an III (20 mai 1795). — Jean-Philippe, fils de Philippe II Padeloup et d'Anne Lespendue, épousa Geneviève-Benoîte Hamerville, fille d'un relieur demeurant rue Charretière. (Saint-Hilaire.) Il eut sept enfants, du 7 août 1744 au 24 septembre 1754. Il mourut, âgé d'environ trente-deux ans, le 18 juillet 1754, six semaines avant la naissance de son dernier fils. (Saint-Hilaire.) Je m'arrête ici, non que je n'aie encore quelques détails sur les enfants de Philippe II, mais ils sont sans

intérêt. Voici, quant à moi, ce que je crois de tous les Padeloup qu'on a vus nommés dans cette étude : Michel fut le relieur qui mit les armes de madame de Maintenon aux Controverses de Cordemoy (1701); Antoine-Michel fut relieur en titre de Louis XV et sans doute de madame de Pompadour; Jean Padeloup fut habile, après son père Antoine-Michel. »

M. A. Heulard a retrouvé et publié dans le *Moniteur du Bibliophile,* nº 10, décembre 1879, l'acte de décès de Nicolas Pasdeloup et celui de sa femme :

« Registres des actes de naissance, mariage et décès, appartenant aux anciennes paroisses de la ville d'Orléans, conservés et fort soigneusement classés au dépôt actuel des actes de l'état civil (hôtel de ville d'Orléans). Paroisse de Saint-Pierre-Lentin, année 1756, 7 janvier : M. Nicolas Pasdeloup, relieur de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, décédé le 3, après avoir reçu le sacrement de l'Extrême-Onction seulement, le malade ne nous ayant pas permis d'administrer les autres sacrements. Son corps a été inhumé au cimetière de cette ville par nous, curé soussigné, en présence de M. André Haton et M. Nicolas Meusnier, qui ont signé. — DUCAMEL, curé. »

M. A. Heulhard ajoute qu'à l'année 1754, le 4 août, il est fait mention du décès de « madame Anne Piau, épouse de M. Nicolas Pasdeloup, relieur de Mgr le duc d'Orléans, âgée de soixante-douze ans ». (Même paroisse de Saint-Pierre-Lentin.)

PIQUÉ (CLAUDE), relieur du roi Charles IX. Ce nom a été retrouvé par M. Lortic dans le *Traicté de la peste, de la petite verolle et rougeolle, par Ambroise Paré.* Paris, 1568. Page 226 :
« Et pour vous en donner vn notable exemple, i'ay bien voulu « descrire cestuy cy (qui est l'un des plus esmerveillables que lon « sçauroit veoir) d'une petite enfant aagée de quatre à cinq ans, « fille de Claude Piqué, relieur des livres du Roy, demeurant » rue Sainct Jacques à Paris, laquelle ayant été malade de petite « verolle environ vn mois, et nature n'ayant pu surmonter la « poison, luy suruinrent apossemes sur le sternon et aux ionc- « tures des espaulles, dont la matière virulente rongea et separa « entièrement les os du sternon et les epiphises des os adiutoires « avec bonne portion de la teste de l'omoplate : ce que n'ay vu

« seul, ains avec moy monsieur maistre Marc Myron, medecin « du Roy, etc. »

PIGORREAU, doreur du dix-septième siècle. Voyez, dans Ed. Fournier, ses débats avec la corporation des relieurs.

PRODHOMME DE SAINTAINVILLE (Jacques), relieur du dix-septième siècle, cité par M. Thoinan.

ROFFECT (Estienne). On lit dans une des Notices rédigées à l'occasion de l'Exposition de manuscrits, imprimés, reliures, organisée en 1878 à la Bibliothèque nationale, le renseignement suivant concernant ce relieur de François Ier, département des Manuscrits :

243. Livre des quatre Évangiles, de la seconde moitié du neuvième siècle, dont plusieurs grandes initiales rappellent celles de la seconde Bible de Charles le Chauve, et dans lequel les paroles de Jésus-Christ sont tracées en lettres d'or. Ce livre, qu'on a parfois improprement nommé les Évangiles de François II, a été relié vers l'année 1538 par Étienne Roffect, dit Le Faulcheur, libraire et relieur ordinaire du Roi; une pièce de comptabilité le désigne en ces termes : « Un evangelier, relié et doré par icelluy Le Faucheux, écript de lettres d'or et d'ancre. » (Latin 257.)

Le surnom de Le Faulcheux ou Le Faulcheur ne s'applique pas à un membre seul de la famille des Roffect, mais à toute une branche de cette famille.

Le bibliophile Jacob cite comme ayant été relieur de François Ier « le savant libraire Guillaume Eustace, qui devint libraire et relieur de l'Université en 1508, libraire et relieur du Roi en 1520 ». Il est probable que ce *savant* libraire passait son temps à corriger des textes, et non à relier des livres.

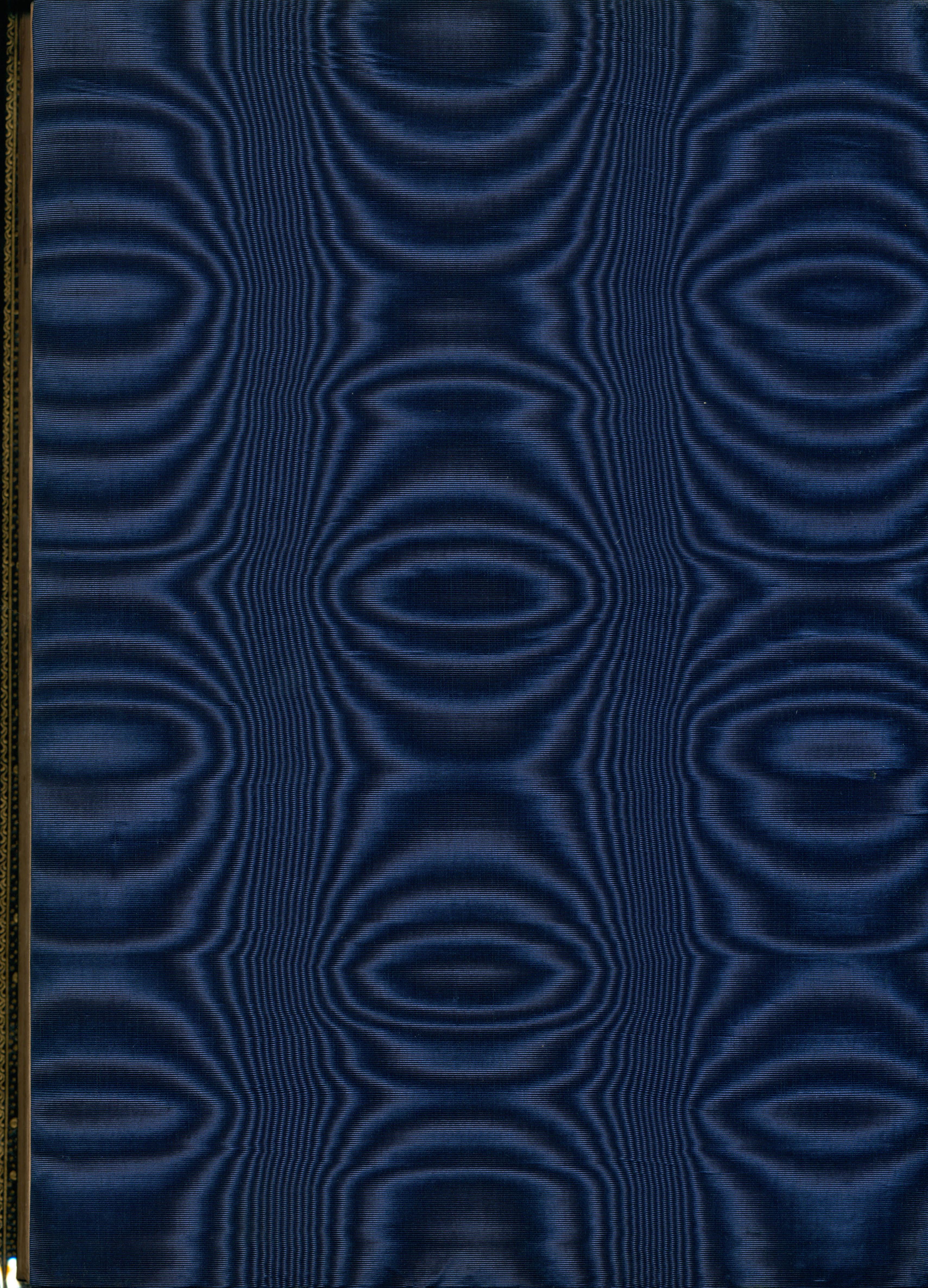
RUETTE (les), famille de libraires-relieurs du seizième et du dix-septième siècle. Le plus anciennement cité, Rué (*sic*) (voyez *Dictionnaire de A. Jal*), était l'un des relieurs de Henri IV; une pièce le mentionne en même temps que Louis Le Duc et Ève. (Voyez ces noms.) Macé Ruette fut relieur de Louis XIII, et Antoine Ruette obtint, sous Louis XIV, le brevet de relieur du Roi.

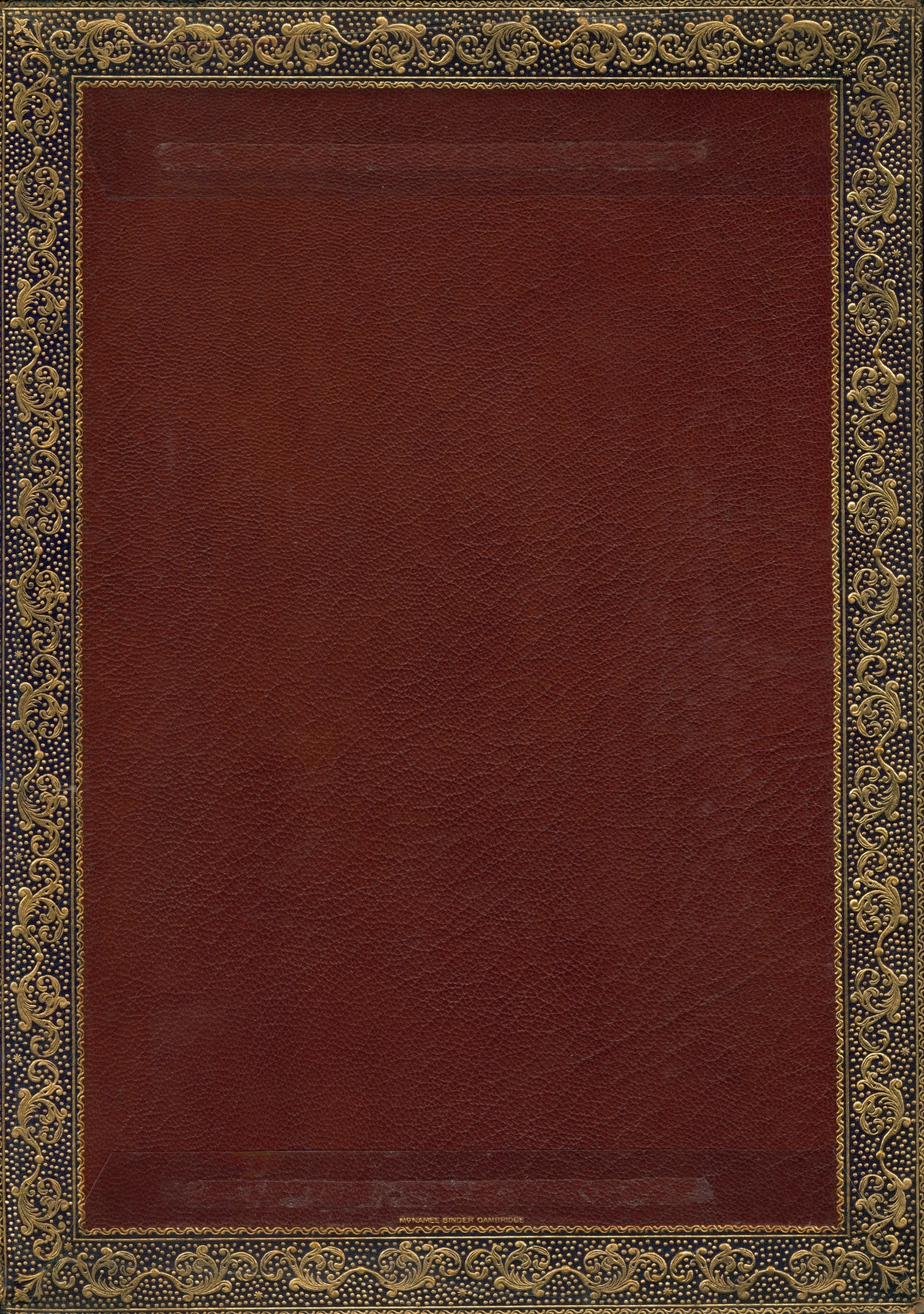
SUREAU (Pierre-François). M. Thoinan dit n'avoir rencontré qu'une seule fois ce nom (1736), dont nous ignorions absolument l'existence.

TESSIER, relieur du dix-huitième siècle. Nous avons vu sa carte d'adresse gravée en taille-douce; en voici la copie : « Tessier, succesʳ du sʳ Le Monnier, seul relieur-doreur de livres de Mᵍʳ le duc d'Orléans et de sa maison, fait, place des fausses bibliothèques, fait aussi des registres et cartons pour les bureaux, rue de la Harpe, au-dessus de la rue Serpente, nº 165, à Paris. »

FIN

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cⁱᵉ, RUE GARANCIÈRE, 8.




McNAMEE BINDER CAMBRIDGE

